

Guide

# Participation citoyenne

Selon l'article 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE)

Rapport des expériences  
du projet RéseauRhéna



# RéseauRhéna

POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE DU RHIN

Saarland

Ministerium für Umwelt



Baden-Württemberg

UMWELTMINISTERIUM



Sarreguemines  
Confluences



Karlsruhe



NATUR  
LANDSTIFTUNG  
SAAR



SEE-SWE



Reinwater



FONDATION

Hëllef fir d'Natur

www.hfn.lu



ALSACE NATURE



AK Wasser im  
BBU

Regiowasser



International  
Office  
for Water



## Impressum

Editeur

Traitement des textes/ Graphisme/  
Mise en page / Traitement d'image

Avec des contributions d'articles de

Traduction  
de la version française  
de la version anglaise  
Photos  
Réalisation complète

1. Edition 2008

Imprimé en Allemagne

© Reproduction, même en partie uniquement avec autorisation

RéseauRhénan

Jörg Lange

avec la collaboration de Sophie Schmitt

Ulrich Heintz, Ute Ruf, Klaus-Jürgen Boos, Barbara Bennewitz,  
Stephan Müllenborn, Melanie Zabel, Nik Geiler, Nicole Kranz

Corinna Buisson

Moshe Haas

Jörg Lange, en absence d'autres indications

LAVORI Druck & Verlag, Freiburg i.Br.

Editeur: RéseauRhénan

Lange, Jörg:

Participation citoyenne dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'eau  
– Guide et rapport des expériences du projet RéseauRhénan

ISBN 978-3-935737-02-9

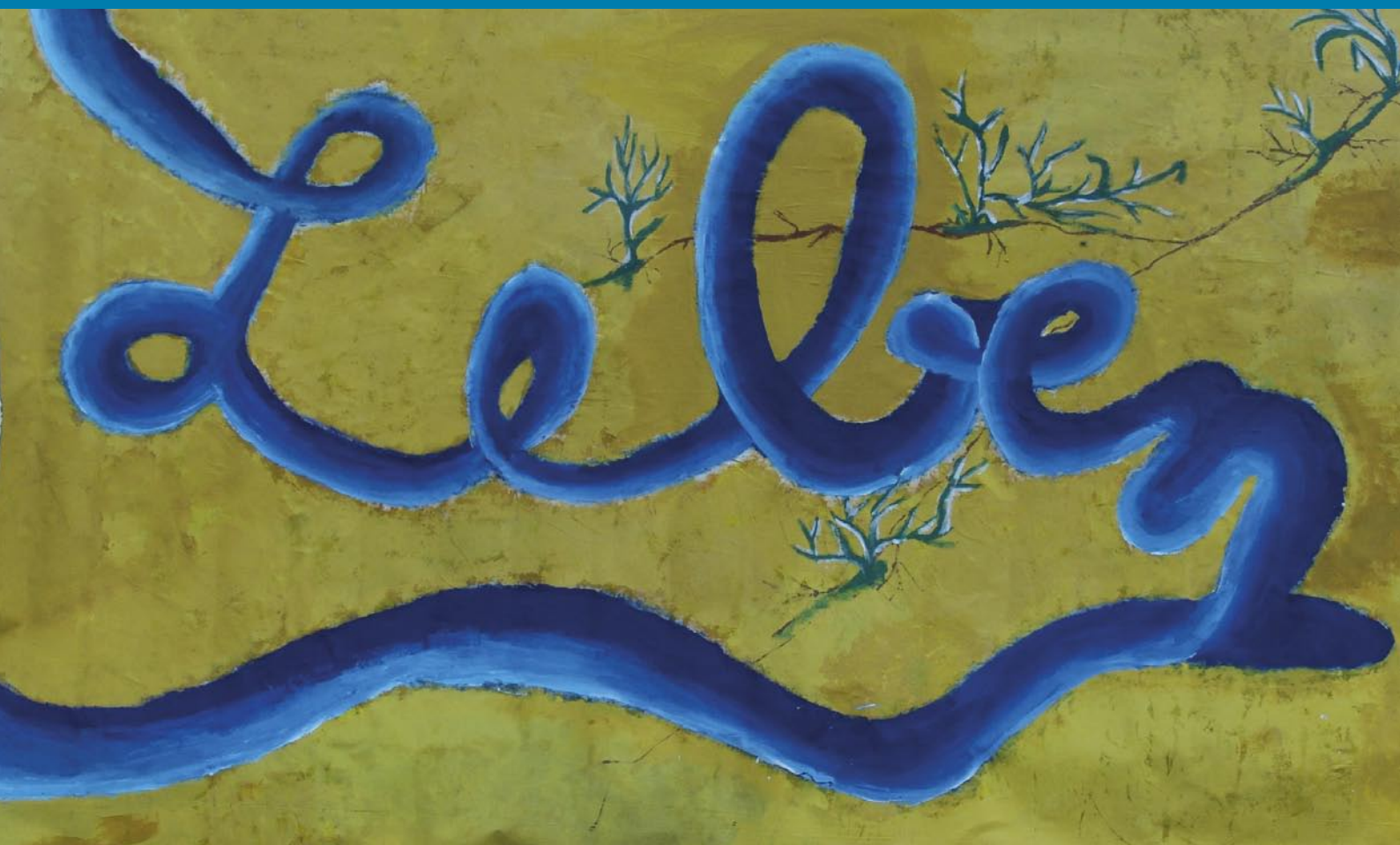


Guide

# Participation citoyenne

Selon l'article 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE)

Rapport des expériences  
du projet RéseauRhéna



„L'eau est la vie"  
Peinture de la 7. classe des écoles St. Ursula à Freiburg dans le cadre du concours « Rivière  
d'images et Fleuves de mots » en été 2005 (chapitre 5.1)

## Avant-propos



*Dr. Helmut Blöch  
Commission européenne,  
Direction générale de  
l'environnement*

*«L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel.» ;*

ainsi commence le texte de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Il reflète une demande croissante de la part de la population : des sondages prouvent que l'eau est très importante pour les citoyens. La Directive Cadre sur l'Eau fixe :

- d'une part une protection écologique de nos cours d'eau en tant qu'objectif clair et engageant
- d'autre part une large participation citoyenne aux mesures qui sont nécessaires pour l'atteinte du bon état écologique de nos cours d'eau.

Le RéseauRhénan a fourni un travail exemplaire dans ce sens et ce au delà des frontières d'Etat et administratives: il a contribué à la prise de conscience des opportunités et des potentiels de la participation citoyenne mais aussi des obstacles et limites restantes.

Je souhaite au RéseauRhénan, à ses partenaires, mais aussi aux convictions derrière ce travail, beaucoup de succès pour l'atteinte de notre objectif commun: d'avantage de protection de nos cours d'eau, d'avantage de participation citoyenne.



*Stefan Mörsdorf  
Ministre de l'Environnement  
du Land de Sarre*

La démocratie a dû parcourir un chemin difficile depuis sa plus tendre enfance dans la Grèce antique jusqu'à l'établissement de formes de démocratie modernes. Freinée par des échecs et des interruptions durant des siècles entiers, la souveraineté du peuple doit continuellement être développée et consolidée, et ce encore aujourd'hui.

L'Union Européenne a ainsi stipulé dans le Traité de Maastricht du 7 février 1992 que la proximité citoyenne devrait être assurée autant que possible lors des décisions prises au sein de l'Union Européenne.

Franchir l'étape de la simple information à la participation active des citoyens, tel était l'objectif du projet Interreg III B RéseauRhénan. Des activités diverses en faveur de la participation citoyenne telle qu'elle est demandée dans l'article 14 de la Directive Cadre sur l'Eau, ont été encouragées et mises en œuvre dans le cadre de projets concrets du domaine de l'eau dans le bassin hydrographique du Rhin.

Les expériences faites dans le cadre du projet seront présentées et documentées dans ce guide afin de servir d'exemples pour d'autres futurs projets dans le domaine de la participation. En tant que ministre de l'environnement du Saarland, je suis ravi que mon Ministère ait pu contribuer comme partenaire de manière active à ce projet couronné de succès.

## Remerciements

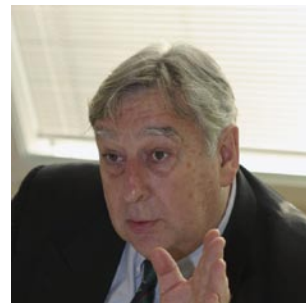
Quand au cours de l'année 2001, nous proposons à nos partenaires de s'associer au projet RéseauRhéna, Solidarité Eau Europe était déjà profondément convaincu qu'il fallait valoriser et faire la promotion de la participation du public de la Directive Cadre Européenne pour l'eau.

Aujourd'hui à la lumière des résultats obtenus tout au long de cette aventure collective qu'a été le projet RéseauRhéna nous ne pouvons que confirmer cette conviction.

Je ne peux que féliciter et remercier tous les partenaires qui ont su se mobiliser autour des travaux de ce processus d'études et d'échanges tout en organisant avec et pour les populations des activités innovantes. Un défi qui n'est pas toujours facile à relever mais qu'a été grâce à la compétence et à la complémentarité des principaux acteurs du projet. Nous souhaitons remercier Christine Bismuth (Solidarité Eau Europe) qui est à l'origine du RésEau Rhéna et qui en a assuré la coordination pendant 5 ans. Finalement, je tiens à rendre hommage au Ministère de l'Environnement du Saarland et à la Naturlandstiftung Saar. Dès l'origine du projet, alors que nous cherchions un parrainage elles y ont cru et ont accepté de le soutenir. Cette attitude d'ouverture et le fait d'avoir accepté en toute simplicité la co-coordination m'ont touché.

Il nous reste maintenant à diffuser le plus largement possible tout ce magnifique travail afin de continuer à démontrer que la participation du public constitue une pierre angulaire de toute Directive Cadre Européenne qui touche la quotidienneté des citoyens.

Merci de votre support,



*Raymond Jost,  
Président de Solidarité Eau  
Europe*

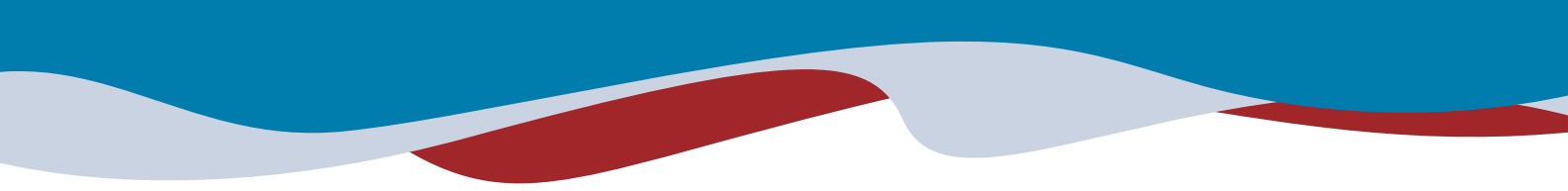
Tout d'abord, nous souhaitons remercier tous ceux qui ont contribué à la rédaction des textes ou qui ont enrichi le guide avec leurs remarques, sources d'information, incitations, Photos et dessins ainsi que ceux qui ont relu et corrigé les textes avec beaucoup de patience, dont Sophie Schmitt, Ulrich Heintz, Ute Ruf, Klaus-Jürgen Boos, Barbara Bennewitz, Stephan Müllenborn, Melanie Zabel, Nik Geiler, Nicole Kranz, Johannes Reiss, Reina Kuiper, Roberto Epple et pleins d'autres. Nous remercions Corinna Buisson pour la traduction en français et Moshe Haas pour la version anglaise du guide. Par ailleurs, nous tenons à remercier les financeurs du projet Interreg IIIb RéseauRhéna.

Enfin, nous souhaitons tout particulièrement remercier Birgit Freiheit (Naturlandstiftung Saar) pour sa patience concernant toutes les questions administratives du projet. Sans elle, une fin du projet couronnée de succès et sans incidence n'aurait pas été possible.

Nous souhaitons dédier ce rapport final à tous ceux qui s'engagent ou se sont engagés pour nos cours d'eau et ainsi les remercier.

Freiburg, Septembre 2008

p.o. Jörg Lange, RegioWasser e.V.



# Préambule

Lors de chaque projet de gestion de l'eau « n'importe qui souhaite maintenant donner son avis sans en avoir la compétence. Ainsi les mesures nécessaires sont bloquées et sabotées ». Tel est le jugement impitoyable d'un fonctionnaire allemand concernant une plus grande participation citoyenne dans la gestion de l'eau.

« Nous sommes plus rapide depuis. Si on oblige tous les acteurs à se mettre autour d'une même table dès le départ, des problèmes peuvent être évités ultérieurement. Jusqu'à maintenant, cela a bien fonctionné. » Tel est le commentaire du ministre de l'environnement de Schleswig-Holstein, KLAUS MÜLLER, concernant les expériences sur la participation rendue obligatoire par l'article 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

C'est dans ce contexte que le projet INTERREG III B « RéseauRhénan » présente à travers le rapport final ci-présent ses expériences relatives à la participation rendue obligatoire par l'art. 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Les expériences sont tirées d'études de cas menées en interne et en externe.

Le rapport final/guide pour la participation citoyenne dans le cadre de la DCE contient :

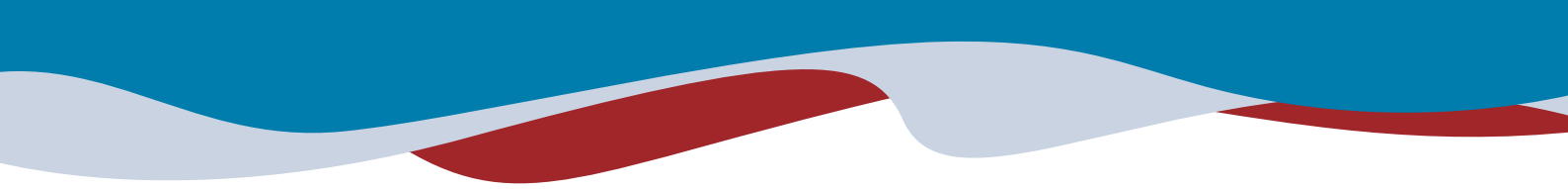
- une introduction sur la participation,
- un résumé des études de cas,
- des rapports des actions menées par plusieurs partenaires,
- des projets exemplaires externes au projet RéseauRhénan,
- ainsi qu'une synthèse des conclusions communes concernant la demande de participation de la DCE.

Rien que le nom « RéseauRhénan » montre l'objectif commun de tous les partenaires : établir un réseau d'institutions et de personnes différentes dans le bassin hydrographique du Rhin. En aucun cas, il veut donner l'impression que le projet seul est en mesure de constituer, voir même de représenter un réseau le long du Rhin.

Lors de la phase préparatoire, il fallait se rendre à l'évidence que certaines institutions importantes et groupes intéressés ne disposaient pas des moyens nécessaires pour participer de manière active à la constitution d'un réseau le long du Rhin. Il est en effet de plus en plus difficile pour beaucoup d'organisations, qui s'engagent pour les cours d'eau du bassin hydrographique du Rhin, de trouver les moyens financiers permettant de réaliser ne serait-ce que leurs projets locaux sans parler des actions ou sujets suprarégionaux.

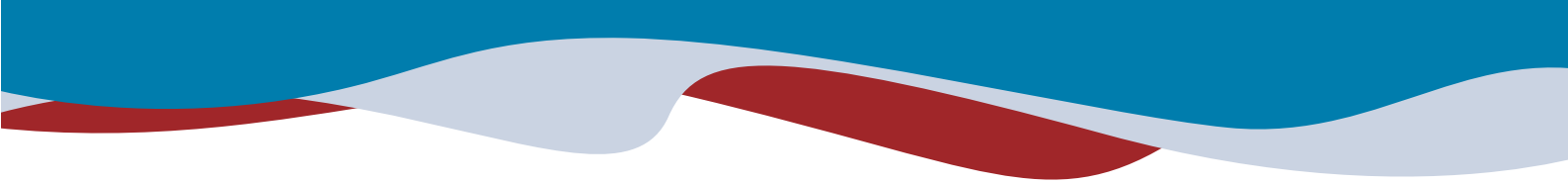
Les exigences de la DCE concernant les aides financières sont également très élevées (p.ex. cautions bancaires, gestion administrative et financière chronophage, co-financement à 50%, de longues périodes de préparation). Il était ainsi compréhensible que certains partenaires du RéseauRhénan ont en première ligne misé sur les actions locales déjà prévues auparavant.

Il était par conséquent d'autant plus surprenant et réjouissant de voir avec du recul qu'un grand nombre d'actions en commun ont finalement pu être réalisées au cours du projet. Malgré de nombreuses difficultés de coordination de projet, un petit réseau a pu voir le jour grâce aux rencontres du RéseauRhénan, mais avant tout grâce aux actions multi-partenariales telles que le « Big Jump, le „RFIM» « Bateau d'image » ou « Transrhin », réalisées avec le soutien de nombreux partenaires externes. C'est avant



tout la phase préparatoire des actions en commun qui a généré une multitude de contacts intensifs qui ont pu être maintenus, en dépit des problèmes linguistiques, au-delà du projet RéseauRhénan. Ainsi, un premier pas vers un réseau exhaustif de groupes actifs et d'institutions dans le bassin hydrographique est réalisé. Ceci signifie également qu'une étape vers une nouvelle culture, celle de la participation citoyenne dans la gestion de bassins hydrographiques, a été franchie.

Le guide ci-présent doit être compris comme étant un rapport d'expériences concernant la mise en œuvre de la DCE et plus particulièrement la participation citoyenne plutôt qu'un recueil de recommandations. L'accent est particulièrement mis sur les expériences faites dans des projets concrets, les succès mais également les difficultés rencontrées. Au fur et à mesure que le projet avançait, l'ensemble des partenaires ont constaté qu'il n'existe pas de solution universelle pour l'implantation de la DCE et en particulier pour la participation. Si les différences culturelles, régionales et institutionnelles dans le bassin rhénan rendent une généralisation impossible, il est tout de même possible de dégager certaines conditions préalables à une participation citoyenne réussie dans le domaine de la gestion de l'eau.

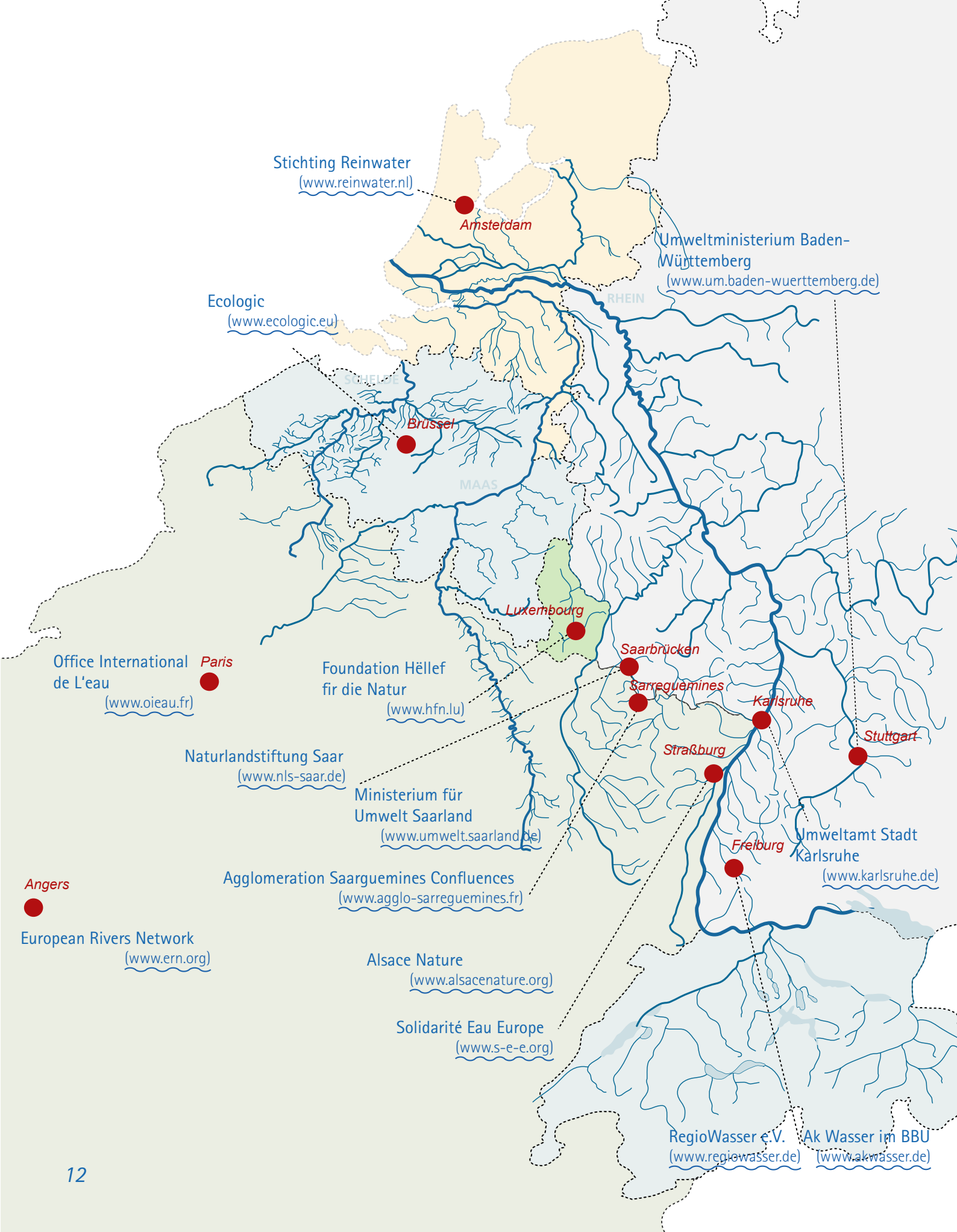
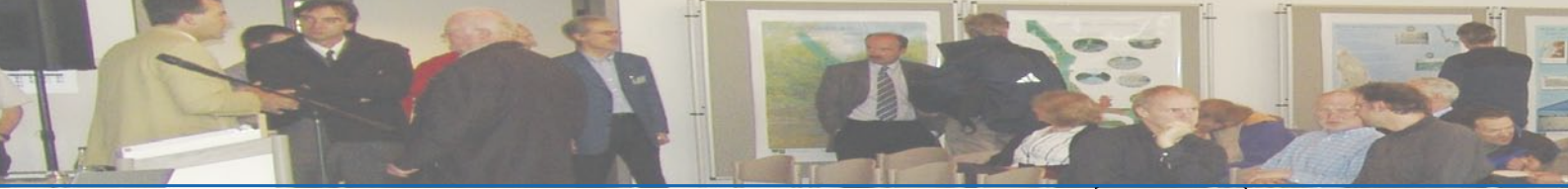


# Sommaire

<b>1 Le RéseauRhénan et ses partenaires</b>	<b>13</b>
1.1 Présentation des partenaires	13
<b>2 Participation – une introduction</b>	<b>19</b>
2.1 La DCE dans le bassin Rhénan	19
2.2 La demande de participation (Article14) de la DCE sur l'Eau	21
2.2.1 Qu'est-ce que la participation?	22
2.2.2 Des signes de participations réussies- facteurs de succès	23
2.2.3 Un plaidoyer pour le développement d'une culture participative	25
<b>3 Participation citoyenne dans le bassin hydrographique du Rhin</b>	<b>27</b>
<b>4 Expériences des partenaires du RéseauRhénan</b>	<b>31</b>
4.1 Cas d'étude de la partie Sud du Rhin supérieur	33
4.2 Cas d'étude de la Dreisam	41
4.3 Redynamisation de la zone alluviale de la Saar près de Hostenbach	45
4.4 Plan d'action international de protection contre les inondations Moselle-Sarre	49
4.4.1 Etude de faisabilité de la redynamisation de la zone alluviale du Schwarzbach	49
4.4.2 Construction d'une passe à poissons au niveau du Moulin Rupp	49
4.4.3 Plan d'action de protection contre les crues de Blies, Schwarzbach, Hornbach	50
4.5 Une charte pour la Syr	53
4.6 Renaturation des berges de la rivière Alb à Karlsruhe	57
4.7 Le terrain d'expérimentation « Crue » à Karlsruhe	59
4.8 Atelier de travail pour la continuité écologique du Rhin	61
4.9 Bassin hydrographique du Neckar	65
<b>5 Actions communes du RéseauRhénan</b>	<b>67</b>
5.1 Un bateau rempli d'images	69
5.2 Big Jump – Nager comme autrefois	73
5.3 Jeu de rôle	77
5.4 Transrhin – Conférence des ministres du Rhin du 18.10 .2007	81
5.5 Parlement des jeunes pour le Rhin	85
5.6 Système d'information sur le Rhin par Internet	89



<b>6 Des exemples et expériences faites hors du RéseauRhéna</b>	<b>91</b>
6.1 Ill sauvage	93
6.2 La renaturation de la Birs à Bâle	97
6.3 Participation citoyenne anticipée du Regierungspräsidium Freiburg	99
6.4 La consultation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	103
6.5 Agenda 21 local: concours d'idées pour l'Eurodistrict	105
<b>7 Conclusions</b>	<b>107</b>
7.1 Expériences et cas d'études	107
7.2 Amélioration de la qualité de la baignade dans des grands cours d'eau	111
7.3 Participation citoyenne transfrontalière	115
<b>8 Informations supplémentaires</b>	<b>119</b>
8.1 Bibliographie	119
8.2 Liste de documents	119





# 1 Le RéseauRhénan et ses partenaires

Le RéseauRhénan est né d'une idée qui a émergé lors du Parlement Rhénan des Enfants organisé par Solidarité Eau Europe en 2000. Il avait au départ pour objectif de montrer les succès de la société civile dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin rhénan. Ensuite, devant le contexte de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, il paraissait pertinent de rajouter le développement de méthodes pouvant s'appliquer au paysage multiculturel rhénan.

Le RéseauRhénan était un projet, dans le cadre du programme européen de développement régional NWE INTERREG III B, avec l'objectif principal de sensibiliser les habitants riverains du Rhin et

de ses affluents à l'importance de leur participation dans la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau. L'implication des habitants dans la protection des masses d'eau au sens de la Directive Européenne sur l'Eau était dans l'intérêt commun des 13 partenaires de projet en provenance de 4 pays différents. La durée du projet était de 5 ans. Le coût global du projet s'élève à 4,1 millions d'Euros, dont 50% du fond européen de développement régional INTERREG III B NWE et 50% d'autofinancement des partenaires. Solidarité Eau Europe (SEE) a assuré la coordination générale du projet et la Naturlandstiftung Saar (NLS) était en charge de la gestion financière.

[www.rhinenet.net](http://www.rhinenet.net)

## 1.1 Présentation des partenaires

### Le Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz Saarland (LUA)

Le LUA est une administration publique en charge de l'environnement qui est responsable de nombreuses tâches techniques et administratives. Le LUA est ainsi autant un service technique qu'exécutif. Il regroupe la protection de la nature, de l'eau et du sol, le service géologique, le laboratoire central de l'environnement, le centre de surveillance des crues, le centre pour la biodocumentation et la surveillance commerciale. Elle est interlocutrice pour les chambres consulaires, les associations, les employés des entreprises et des citoyens. Le LUA employé quelques 390 personnes.

### Le Ministère de l'Environnement du Land Bade-Wurtemberg (D)

Le Ministère de l'Environnement du Land Bade Wurtemberg, en tant qu'administration la plus hautement placée au niveau hiérarchique, est

responsable de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau au niveau du Land. L'objectif de la DCE est l'atteinte du bon état écologique de toutes les masses d'eau d'ici 2015. Sa mise en œuvre en Allemagne et au Bade Wurtemberg est actuellement préparée au sein de divers groupes de travail à différents niveaux. Une première étape, allant jusqu'au 22.12.2004, prévoyait un inventaire exhaustif. Il s'agissait avant tout de travaux qui ont été réalisés de manière centralisée par les services techniques (Landesanstalt für Umweltschutz, Regierungspräsidien, Gewässerdirektionen). Les étapes suivantes prévoient un monitoring très complet, l'élaboration de plans de gestion avec des programmes de mesures ainsi que leurs mises en œuvre. La programmation des mesures est réalisée avec des citoyens au travers d'environ 70 réunions locales.

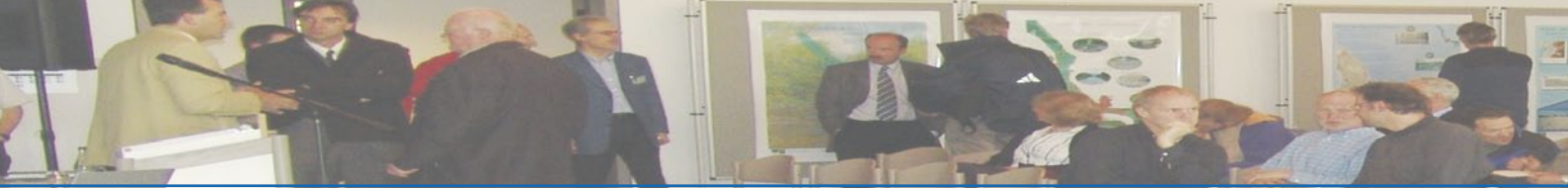


Baden-Württemberg

UMWELTMINISTERIUM

Saarland

Ministerium für Umwelt



### La Ville de Karlsruhe

Le Service de la Protection de l'Environnement et du Travail de la Ville de Karlsruhe, autrefois Service de l'Environnement, a pour objectif d'initier et de coordonner des activités en ville en faveur de la protection de l'environnement et de la nature. Concernant les cours d'eau, la responsabilité de la ville se limite aux cours d'eau de niveau 2. Le Rhin n'en fait par conséquent pas partie. Depuis 20 ans, la ville renature les cours d'eau et fossés avec comme point central la rivière Alb, un petit cours d'eau traversant la ville et l'agglomération. Le cours d'eau et ses alentours constituent un espace de repos et de loisirs et ils font partie du réseau européen d'espaces protégés Natura 2000. Le grand enjeu est de concilier l'écologie et l'utilisation en tant qu'espace de repos et de loisirs. Dans le cadre du RéseauRhénan, des concepts allant dans ce sens ont été élaborés et implantés dans le groupe de travail « Homme et cours d'eau », regroupant des organisations et citoyens intéressés. Ce groupe de travail fait partie de l'association Agenda 21 e.V. Karlsruhe.



### Naturlandstiftung Saar

En tant que fondation privée d'utilité publique, la Naturlandstiftung Saar (fondation nature Saar) participe activement à la protection de la nature du Saarland depuis 1976. Le comité directeur de la fondation (21 membres) est composé de toutes les « associations écologiques » allant des protecteurs de la nature jusqu'aux usagers de la nature. La Naturlandstiftung Saar a pour objectif de conserver la biodiversité de la faune et de la flore de la région et d'en préserver, gérer et restaurer les habitats. Pour ce faire, la fondation acquiert des terrains précieux d'un point de vue écologique et crée un réseau d'espaces protégés reliés par des corridors écologiques dans le Saarland. A ce jour, la fondation a pu acquérir 620 ha de terrains, répartis en 84 espaces protégés. De par sa participation à des projets

au niveau national (par exemple deux grands projets de protection de la nature) et au niveau européen (p.ex. deux projets INTERREG II, un projet INTERREG III, deux projets LIFE Nature), la Naturlandstiftung Saar participe à la préservation durable de notre patrimoine naturel et culturel. La coopération avec des partenaires français, belges et luxembourgeois apporte une dimension « sans frontière » à la protection de la nature et soutient activement la conservation de la biodiversité en Europe. Dans le cadre du RéseauRhénan, la fondation était le porteur de projet (lead) et a par ailleurs, ensemble avec le Saarland, programmé et partiellement mise en œuvre de nombreuses mesures de protection de la nature.

### Solidarité Eau Europe (SEE)

SEE est une organisation internationale non-gouvernementale créée en 1998 grâce au partenariat entre le Conseil de l'Europe, le Secrétariat International de l'Eau et l'appui du Comité Inter-Agences de l'Eau. Son siège social est basé à Strasbourg et son territoire d'action est celui du Conseil de l'Europe (47 pays du continent européen), notamment le bassin rhénan et les PECO. (Pays d'Europe centrale et orientale) SEE a pour mission de promouvoir toutes les formes de solidarités afin que les populations européennes, particulièrement les plus démunies, aient accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les actions développées par SEE se situent à différents niveaux et se complètent:

- Le développement de « projets terrain » favorisant l'accès des populations à l'assainissement et à l'eau potable en Europe Centrale et Orientale. (en Moldavie, et Bulgarie notamment)
- Les Parlements de la Jeunesse pour l'eau pour la participation accrue des jeunes à la gestion de l'eau au niveau local et européen, et l'éducation à la citoyenneté
- Les activités de sensibilisation et de communication à destination du grand public, des décideurs et des élus
- L'organisation de conférences/sémin-





aires internationaux qui visent la diffusion des connaissances et le développement des solidarités au niveau de la gestion de l'eau notamment en Europe (ex: Semaine de la Solidarité Européenne pour l'Eau)

Solidarité Eau Europe est l'initiateur et le coordinateur du RéseauRhénan

### Le European Rivers Network (ERN)

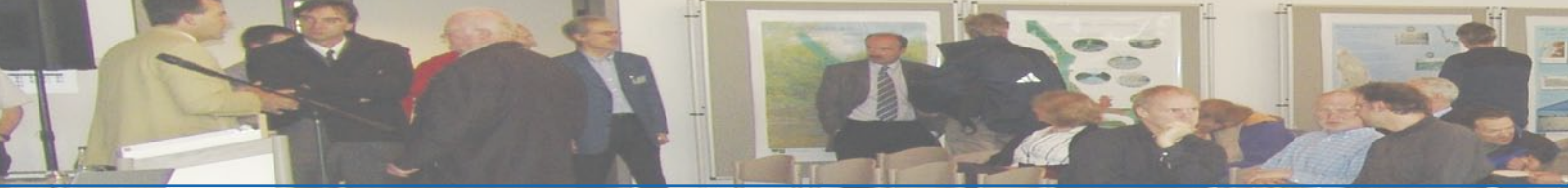
ERN est un réseau européen qui regroupe des associations et organisations du domaine de l'environnement, de la culture, des droits de l'homme et de la formation, qui ont pour objectif l'information autour de la protection des cours d'eau. L'ERN souhaite améliorer la communication et la mise en réseau entre ces organisations. De plus, il réalise des campagnes de sensibilisation en faveur des cours d'eau vivants. ERN soutient la gestion raisonnée et durable des cours d'eau vivants et s'oppose à l'exploitation, la pollution, et la dégradation qui sont jusqu'à ce jour bien souvent les conséquences de l'aménagement des cours d'eau. ERN a été fondé en 1994 par Roberto A. Eppe en tant que projet de S.O.S. Loire Vivante (France) avec le soutien technique du International Rivers Network et d'autres organisations partenaires. Le statut d'ERN est celui d'une ONG loi 1901 à but non lucratif. L'organisation dispose de 6 succursales et bureaux en France et de 5 bureaux de coordination en Europe. Il est représenté dans chacun des quelques 40 grands bassins hydrographiques par au moins une organisation partenaire.

### Stichting Reinwater

La fondation Stichting Reinwater se présente elle-même comme la « voix de l'eau » dans les Pays-Bas: son objectif est d'avoir des cours d'eau propres et naturels pour l'Homme et la faune. Les sujets abordés par Stichting Reinwater sont liés à l'écologie, la qualité de l'eau, le climat et l'aménagement du territoire. L'organisation réalise des études, fait du lobbying (politique) et est un initiateur de groupes de travail, formés

pour trouver des solutions concrètes. Par ailleurs, elle s'engage pour une meilleure implication et sensibilisation du grand public dans toutes les questions liées à l'eau. La Stichting Reinwater s'investit à dans le développement et l'application des méthodes de travail innovatrices, d'activités médiatiques pour tout groupe cible ainsi que des propositions de « classes vertes » pour les écoles primaires et l'enseignement secondaire. L'organisation doit son succès aussi à son grand réseau national et international. La Stichting Reinwater a pu faire beaucoup d'expériences concernant la participation de différents groupes d'intérêt pendant ces dix dernières années. Lors de projets innovateurs elle a réuni des acteurs très différents et des administrations qui cherchaient ensemble des solutions à des problèmes liés à l'eau. Ainsi, Stichting Reinwater est devenue « expert » dans le domaine du développement et de l'application de méthodes innovatrices améliorant la coopération entre les partenaires et faisant ainsi le lien entre des initiatives locales, des évolutions actuelles dans le domaine de l'eau et des décideurs politiques. Stichting Reinwater emploie 12 salariés (6 coordinateurs de projet, 3 collaborateurs, 1 directeur, 1 office Manager et 1 assistant technique sur les bateaux). L'organisation est subventionnée par le Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments, par le Ministère du Transport et de l'Eau ainsi que par celui du Logement, de l'Aménagement et de l'Environnement, des Waterschappen, communes et provinces, de l'UE et de différents fonds tels que le fond pour les initiatives sociales (VBS), le fond Prins-Bernhard-Cultuurfonds, la fondation Stichting Doen et la Koninklijke Nederlandsche Heidemaatschappij. Enfin, l'organisation vit également du soutien financier de quelques donateurs fidèles. La fondation est propriétaire de deux bateaux qui sont utilisés pour l'éducation à l'environnement dans le domaine de l'eau.





### Fondation Hëllef fir d'Natur

La Fondation Hëllef fir d'Natur est une fondation d'utilité publique au Luxembourg qui s'engage depuis 1982 pour la préservation de la nature. Les domaines d'action principaux sont

- l'acquisition et la gestion de terrains à grande valeur écologique,
- des études scientifiques appliquées,
- des projets nationaux, interrégionaux et européens ayant pour objectif la conservation et le développement de l'environnement naturel,
- des campagnes de sensibilisation concernant la protection de la nature
- la recherche de financement pour l'acquisition foncière et la gestion de biotopes à grande valeur écologique.

Des associations membres de la fondation comme la Lëtzebuerger Natur a Vulleschutzli-ga, NATURA, la Société des Naturalistes Luxembourgeois et AAT sont des composants très importants de la Fondation Hëllef fir d'Natur au Luxembourg et dans la Grande Région.

La Fondation Hëllef fir d'Natur a initié la «Charte pour une Syr propre» et a participé à diverses manifestations communes du RéseauRhénan.

### Alsace Nature

Fondée en 1965, Alsace Nature est une association fédérative qui regroupe des membres individuels et des associations. Elle est reconnue d'utilité publique, agréée pour la protection de l'environnement et affiliée à France Nature Environnement.

La mission d'Alsace Nature est

- de réunir et coordonner les volontés et les efforts pour la sauvegarde des sites et paysages dans toutes leurs composantes, sol, eau, flore, faune, milieux naturels et sites bâtis, et pour la défense ou la réhabilitation d'un milieu de vie qui assure à l'individu les moyens de son existence matérielle et son épanouissement spirituel
- d'informer et de sensibiliser la population sur tous les aspects d'un nécessaire respect du milieu de vie

- d'engager ou d'entretenir des relations avec l'administration, les élus et tous corps constitués;
- de participer à tout organe de concertation
- D'étudier et de proposer des mesures de protection pour des paysages ou des monuments naturels
- d'entreprendre des recherches et des expertises sur les pollutions du sol, de l'eau et de l'air, sur l'état de la flore et de la faune, des paysages et des milieux naturels
- d'user de tous moyens légaux disponibles pour défendre le milieu de vie

Une équipe salariée motivée est au service des bénévoles pour organiser des évènements, coordonner des projets et aider dans des questions juridiques.

Alsace Nature a rejoint le RéseauRhénan en tant que partenaire seulement dans la phase finale du projet, suite à une proposition du RegioWasser e.V. Pour Alsace Nature, la participation au projet était avant tout une opportunité pour améliorer la coopération transfrontalière dans le domaine de la protection de la nature et de l'eau dans la région du Rhin supérieur, résumé sous le titre générique «Conférence du futur du Rhin supérieur»

### Arbeitskreis Wasser im Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz (BBU)

Depuis 1981 le groupe de travail Eau (Arbeitskreis Wasser), dont le travail est basé sur du bénévolat, s'engage pour une mise en réseau d'initiatives citoyennes et de groupement environnementaux dans le domaine de la protection des cours d'eau. Le service mis à disposition des protecteurs/protectrices des cours d'eau consiste en un archivage (BBU-Wasser-Archiv) de quelques 10000 articles de presse et de publications de journaux spécialisés. En se basant sur ces archives, le AK-Wasser rassemble en continu des bibliographies sur des sujets actuels dans le domaine de la gestion de l'eau. Des indications concernant des biblio-



graphies nouvelles, voir actualisées se trouvent en « pied de page » des gazettes de l'eau du BBU. Cette gazette informe tous les 15 jours environ des événements actuels dans les domaines de la gestion de l'eau, de la protection de l'eau et de la nature aquatique. En 1986, le AK-Wasser a obtenu le premier prix de la fondation IKEA (10 000 DM, soit environ 5 000 EUR) pour un engagement extraordinaire dans le domaine de la protection de l'eau. Il a en outre reçu en 1998 le premier prix de l'initiative « Planète bleue » de la fondation Gerolsteiner (5 000 EUR) pour « la protection active de l'eau » ainsi que « pour un engagement extraordinaire » et « le caractère exemplaire » des actions en faveur des cours d'eau.

#### RegioWasser e.V.

Sur l'initiative du groupe de travail Eau « Arbeitskreis Wasser im BBU » et du fournisseur d'énergie et d'eau badenova (à l'époque encore FEW), le groupe de travail « regioWasser » a été fondé en 1999. Ensemble avec de nombreuses institutions du domaine de l'eau de la région, les premières réflexions ont été menées pour une gestion durable de l'eau dans l'agglomération fribourgeoise. Un financement de démarrage du « Fond pour l'innovation dans le domaine de la protection du climat et de l'eau » (« Innovationsfond Wasser- und Klimaschutz ») a permis à l'association RegioWasser e.V., fondé en 2002, de prendre en charge la coordination du groupe de travail et de mettre en œuvre d'autres projets. Les membres du RegioWasser e.V. ont pour mission d'encourager la coopération entre les acteurs de l'eau de la région comme les administrations, les associations, les aménageurs et les universités. L'association constitue par ailleurs une plate-forme pour tous citoyens intéressés par la participation à l'élaboration d'un concept durable de la gestion régionale de l'eau. Dans le cadre du RéseauRhénan, l'association RegioWasser e.V., en coopération étroite

avec le « Arbeitskreis Wasser im BBU », a réalisé une documentation sur la rivière Dreisam près de Freiburg ainsi qu'une étude concernant le Vieux-Rhin entre Weil et Breisach.

#### OIEAU

L'Office International de l'Eau (OIEAU) est une Association, sans but lucratif et chargée de Missions d'Intérêt Général, créée dans le cadre de la loi française du 1er Juillet 1901 et déclarée d'Utilité Publique par Décret en Conseil d'Etat du 13 Septembre 1991. L'OIEAU a vocation de réunir l'ensemble des organismes publics et privés impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau, en France, en Europe et dans le Monde afin de créer un véritable réseau de partenaires. Il compte 149 organismes adhérents.

#### Ecologic

Ecologic est un Think Tank (institut indépendant de recherche sur les politiques) pour la recherche appliquée en sciences de l'environnement, analyse politique et conseil. Il possède des bureaux à Berlin, Bruxelles, Vienne et Washington DC. Etant un institut privé et indépendant, Ecologic a pour mission d'apporter de nouvelles idées dans la politique de l'environnement, d'encourager le développement durable et d'améliorer la pratique politique dans le domaine de l'environnement. Le travail d'Ecologic concerne le spectre entier des sujets liés à l'environnement ainsi que l'intégration des problématiques environnementales dans d'autres domaines politiques. Ecologic a été fondé en 1995 et fait partie du Réseau des Instituts pour la Politique de l'Environnement. Dans le cadre du RéseauRhénan, Ecologic a joué un rôle d'accompagnement politique des projets, notamment en tant qu'appui lors des manifestations organisées ainsi qu'à travers une étude exhaustive sur les processus de participation dans le bassin hydrographique du Rhin.



RegioWasser





La Directive Cadre de l'eau est  
téléchargeable sur

<http://eur-lex.europa.eu>

## I

(Actes dont la publication est une condition de leur applicabilité)

**DIRECTIVE 2000/60/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

**du 23 octobre 2000**

**établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 175, paragraphe 1,

vu la proposition de la Commission<sup>(1)</sup>,

vu l'avis du Comité économique et social<sup>(2)</sup>,

vu l'avis du Comité des régions<sup>(3)</sup>,

statuant conformément à la procédure prévue à l'article 251 du traité<sup>(4)</sup>, au vu du projet commun approuvé le 18 juillet 2000 par le comité de conciliation,

considérant ce qui suit:

(1) L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel.

(2) Les conclusions du séminaire ministériel sur la politique communautaire de l'eau, qui s'est tenu en 1988 à Francfort, soulignaient la nécessité d'une législation communautaire sur la qualité écologique. Le Conseil, dans sa résolution du 28 juin 1988<sup>(5)</sup>, a demandé à la Commission de soumettre des propositions visant à améliorer la qualité écologique des eaux de surface dans la Communauté.

<sup>(1)</sup> JO C 184 du 17.6.1997, p. 20,  
JO C 16 du 20.1.1998, p. 14 et  
JO C 108 du 7.4.1998, p. 94.

<sup>(2)</sup> JO C 355 du 21.11.1997, p. 83.

<sup>(3)</sup> JO C 180 du 11.6.1998, p. 38.

<sup>(4)</sup> Avis du Parlement européen du 11 février 1999 (JO C 150 du 28.5.1999, p. 419) confirmé le 16 septembre 1999, position commune du Conseil du 22 octobre 1999 (JO C 343 du 30.11.1999, p. 1) et décision du Parlement européen du 16 février 2000 (non encore parue au Journal officiel). Décision du Parlement européen du 7 septembre 2000 et décision du Conseil du 14 septembre 2000.

<sup>(5)</sup> JO C 209 du 9.8.1988, p. 3.

(3) La déclaration publiée à l'issue du séminaire ministériel sur les eaux souterraines, tenu à La Haye en 1991, soulignait la nécessité d'agir afin d'éviter une dégradation à long terme de la qualité des eaux douces et une diminution des quantités disponibles, et appelait à lancer un programme d'action à réaliser avant 2000 visant à la gestion écologiquement viable et à la protection des ressources en eau douce. Dans ses résolutions du 25 février 1992<sup>(6)</sup> et du 20 février 1995<sup>(7)</sup>, le Conseil a demandé un programme d'action concernant les eaux souterraines et une révision de la directive 80/68/CEE du Conseil du 17 décembre 1979 concernant la protection des eaux souterraines contre la pollution causée par certaines substances dangereuses<sup>(8)</sup>, dans le cadre d'une politique globale de protection des eaux douces.

(4) Les eaux dans la Communauté sont de plus en plus soumises à des contraintes dues à une croissance continue de la demande en eau de bonne qualité et en quantités suffisantes pour toutes les utilisations. Le 10 novembre 1995, l'Agence européenne de l'environnement, dans son «Rapport sur l'environnement dans l'Union européenne — 1995», a présenté un nouveau rapport sur l'état de l'environnement qui confirme la nécessité d'une action visant à protéger les eaux dans la Communauté, tant au point de vue qualitatif que quantitatif.

(5) Le 18 décembre 1995, le Conseil a adopté des conclusions demandant, entre autres, l'élaboration d'une nouvelle directive-cadre fixant les principes de base d'une politique de l'eau durable dans l'Union européenne et invitant la Commission à présenter une proposition.

(6) Le 21 février 1996, la Commission a adopté une communication au Parlement européen et au Conseil sur la «politique communautaire dans le domaine de l'eau», qui fixe les principes d'une politique communautaire de l'eau.

(7) Le 9 septembre 1996, la Commission a présenté une proposition de décision du Parlement européen et du

<sup>(6)</sup> JO C 59 du 6.3.1992, p. 2.

<sup>(7)</sup> JO C 49 du 28.2.1995, p. 1.

<sup>(8)</sup> JO L 20 du 26.1.1980, p. 43. Directive modifiée par la directive 91/692/CEE (JO L 377 du 31.12.1991, p. 48).





## 2 Participation – une introduction



### 2.1 La DCE dans le bassin Rhénan

Les investissements dans l'assainissement et dans le traitement de l'eau de pluie, qui s'élèvent à des milliards d'euros, ont fortement amélioré la qualité de l'eau de la plupart des cours d'eau dans une grande partie de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, du Luxembourg et des Pays-Bas. Avec l'adoption de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), on pouvait espérer voir également une amélioration significative de la protection de la nature au niveau de nombreux cours d'eau dans les années, voir les décennies à venir.

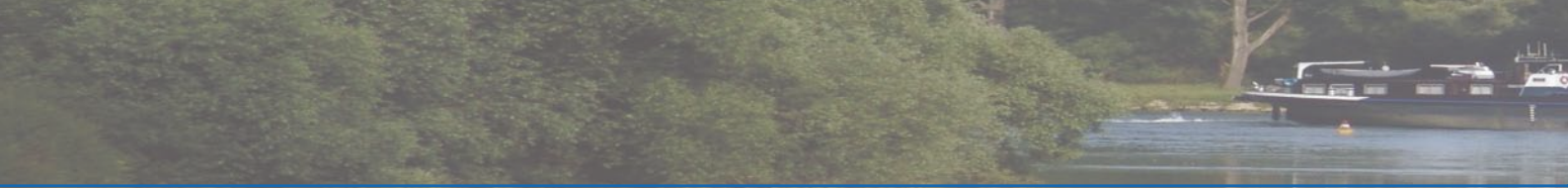
Mais dès l'annonce de certains Länder en Allemagne de se limiter à une transposition de la DCE telle que, cet espoir a diminué de manière significative. Aussi, pouvait-t-on avoir l'impression que la phase d'état lieux allait retarder les mesures de renaturation et de protec-

tion contre les crues, plutôt que de les accélérer.

Par la suite, les résultats de l'état des lieux ont été une désillusion. D'après l'administration, la plupart des cours d'eau ne pouvaient atteindre «un bon état écologique quasi naturel et peu impacté par l'homme».

Mais la DCE crée malgré tout une base réglementaire en plus pour améliorer la structure des cours d'eau. L'étendue de ces améliorations dépend finalement de la volonté de la société civile de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires et de prendre les décisions indispensables.

Une des innovations les plus importantes de la DCE est le fait de déterminer l'état écologique des cours d'eau en fonction de la composition de la faune et flore aquatiques. La morphologie et la



#### Article 14

##### Information et consultation du public

- (1) Les États membres encouragent la participation active de toutes les parties concernées à la mise en œuvre de la présente directive, notamment à la production, à la révision et à la mise à jour des plans de gestion de district hydrographique. Les États membres veillent à ce que, pour chaque district hydrographique, soient publiés et soumis aux observations du public, y compris des utilisateurs:
  - a) un calendrier et un programme de travail pour l'élaboration du plan, y compris un relevé des mesures qui seront prises en matière de consultation, trois ans au moins avant le début de la période de référence du plan;
  - b) une synthèse provisoire des questions importantes qui se posent dans le bassin hydrographique en matière de gestion de l'eau, deux ans au moins avant le début de la période de référence du plan;
  - c) un projet de plan de gestion de district hydrographique, un an au moins avant le début de la période de référence du plan.Sur demande, les documents de référence et les informations utilisées pour l'élaboration du projet de plan de gestion seront mis à disposition.
- (2) Les États membres prévoient au moins six mois pour la formulation par écrit des observations sur ces documents, afin de permettre une consultation et une participation actives.
- (3) Les paragraphes 1 et 2 s'appliquent également à la version mise à jour du plan.

composition chimique deviennent ainsi des éléments purement descriptifs dans l'évaluation écologique.

L'état des lieux montre de manière très claire l'impact énorme des barrages et autres obstacles construits à des fins de production hydroélectrique ou de navigation, sur la recolonisation naturelle de nos cours d'eau.

## 2.2 La demande de participation (Article 14) de la DCE sur l'Eau

La demande de la participation de l'article 14 de la Directive Cadre Européenne (DCE) mène pour la première fois à une discussion plus large sur les démarches participatives dans la gestion de l'eau. La demande de plus de proximité avec les citoyens n'est pourtant pas nouvelle. De nombreuses formes de participation existent et ont été testées depuis les années 70 et 80. La plupart d'entre elles sont issues de projets et de discussions des domaines de l'aménagement du territoire et urbain. Il existe une bibliographie exhaustive concernant le pour et le contre des processus de participation précoces et dans un stade de projet avancé en comparaison à de simples réunions d'information ou de possibilités de contestation lors des enquêtes publiques. De ce fait, nous ne souhaitons pas ici approfondir ce sujet d'avantage.

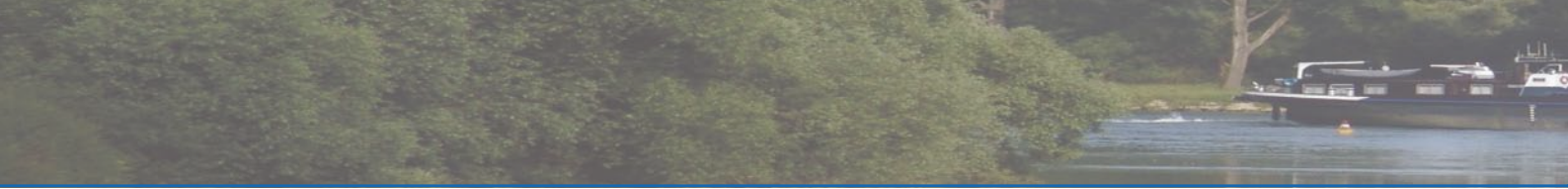
Toujours est-il que la communication joue un rôle central dans la planification et que la théorie devance de loin la pratique (hormis quelques exemples réussis) quand il s'agit de la participation. Ceci vaut en particulier pour le domaine de la gestion de l'eau.

### Des contextes différents en Allemagne, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas

La considération des cours d'eau à l'échelle des bassins hydrographiques, concept utilisé par la DCE, vient de France. Ce concept y a une longue tradition. En effet, grâce aux Agences de l'Eau, organisées en fonction de bassins hydrographiques avec des budgets propres ainsi qu'à l'existence des Schémas (Directeurs) d'aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE/SAGE), la participation de groupements d'intérêt y est déjà établie et va jusqu'à l'attribution des aides. Pourtant, cela ne garantit pas une mise



en œuvre plus rapide et plus réussie de la DCE qu'en Allemagne, au Luxembourg ou aux Pays-Bas. Ainsi, concernant la qualité de l'eau et celle des cours d'eau, le Pays de Saxe en Allemagne a une grande avance par rapport à la France. Des espoirs justifiés persistent que des projets de participation réussiront également avec la structure existante de l'administration de gestion de l'eau allemande, comme témoigne par exemple le projet pilote de la « participation anticipée » du Regierungspräsidium Freiburg (chapitre 6.3). D'après les expériences du RéseauRhénan, des formes de participations citoyennes pratiquées au niveau d'un public très large sont de loin plus établies aux Pays-Bas qu'en Allemagne ou en France (voire chapitre 5.3). Les différentes démarches de participation dans le bassin rhénan montrent que la mise en œuvre de la participation citoyenne ne peut pas être basée sur une solution universelle. Mais dans tous les cas de figures, une des conditions préalables est la confiance entre les différents acteurs.



L'organisation de la participation citoyenne transfrontalière semble par ailleurs être la plus difficile. Les expériences du RéseauRhénan, et également celles externes à ce réseau, témoignent des obstacles que constituent les différences culturelles et linguistiques lors d'un processus transnational de participation. La multitude d'institutions ainsi que les différences dans les administrations sont également des facteurs de complication pour une participation transnationale. Une des possibilités de participation transnationale est l'implication des associations au niveau de la CIPR. Bien que théoriquement admises avec un statut d'observateur seulement, elles ont su s'impliquer de manière active dans le montage des programmes de la CIPR.

Une question clé dans la mise en œuvre de la participation citoyenne est l'échelle d'intervention. Ainsi, l'intégration des intérêts locaux dans un plan de gestion d'un bassin hydrographique se révèle être une tâche difficile et nécessite une forte interaction entre les institutions impliquées.

Tout compte fait, c'est l'attitude et l'engagement de l'administration elle-même vis-à-vis de l'atteinte des objectifs de la DCE, de ses exigences et ses opportunités qui sont primordiaux pour une mise en œuvre réussie.

Par la suite, nous présenterons par conséquent des réflexions générales synthétiques au sujet de la participation.

### 2.2.1 Qu'est-ce que la participation?

Les réponses et avis concernant cette question divergent selon l'interlocuteur. Les réponses vont de définitions qui n'ont pratiquement rien à voir avec la participation proprement dit jusqu'à des processus décisionnels participatifs voir de l'autodécision.

- Non-participation
- Propagande
- Manipulation
- Créer de l'acceptation
- Information

- Processus décisionnel participatif
- Processus d'autodécision.

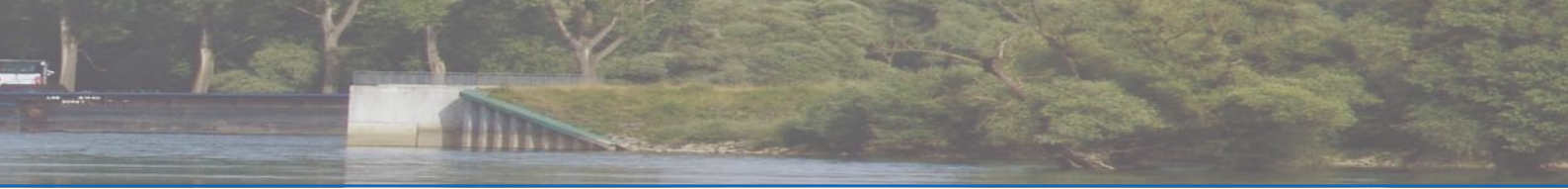
Des participations locales et réseaux ne se forment pas dans le vide, ils n'arrivent pas « juste comme ça ». Ils ne dépendent pas non plus uniquement de la bonne volonté des acteurs concernés mais sont clairement définis dans un cadre, comme par exemple le cadre réglementaire de la DCE ou dans des structures temporaires lors de la mise en œuvre de mesures de compensation suite à des projets d'aménagements. Aussi, il n'existe pas non plus une définition juste ou fautive de la participation.

Certaines interprétations veulent voir la participation uniquement dans des cas où tous les intérêts et prédispositions sont ignorés au début du processus. Il ne s'agirait donc pas d'intéresser les citoyens à la problématique que les techniciens jugent importante pour les personnes concernées, mais de rechercher les vraies motivations des personnes. Dans le cadre d'une interview dite « d'activation », il ne s'agit donc pas d'établir des catégories préalablement définies mais plutôt de poser des questions ouvertes: Est-ce que vous appréciez cet endroit? Comment jugez-vous la qualité de vie ? Qu'est-ce qui vous plaît/ne vous plaît pas?

L'art de cette méthode est de poser des questions ouvertes et non pas de fournir des indicateurs sous forme de mots clés. Ainsi, on éviterait, d'après cette théorie, que l'interlocuteur donne la réponse que la personne en face souhaite entendre.

Cette démarche, qui dirige le moins possible, peut en effet constituer une méthode intéressante. Il existe toute une série de procédures qui l'utilise, comme par exemple la méthode dite « Planning for real » développée par Gibson.

Dans le quotidien des procédures d'une administration gestionnaire de l'eau, cette exigence n'est que peu applicable. Les possibilités des structures sont très limitées par le cadre législatif et politique et/ou par un manque de personnel qualifié.



La plupart du temps, la participation sert avant tout à faire accepter un projet par les personnes concernées. De plus, elle permet à l'administration de ne pas oublier des enjeux majeurs lors d'un processus décisionnel.

### Du processus d'acceptation jusqu'à la décision consensuelle

Les mots «acceptation» ou «provoquer l'acceptation» ont souvent déjà une connotation négative et signifient en cas extrême «manipulation» ou «propagande».

Quand nous parlerons ici de «provoquer l'acceptation», nous voulons dire «encouragement de l'acceptation» en tant qu'étape positive dans un processus décisionnel ou une mise en œuvre.

Il s'agit d'un processus de participation ayant pour objectif qu'un maximum de personnes voient, dans le cas idéal, tout le monde, aient compris et soutenu les décisions prises et les programmes à mettre en œuvre. Autrement dit, que tout le monde puisse vivre avec. Il ne s'agit cependant pas d'omettre ou d'effacer des différences et des intérêts différents (voir l'atelier pour une action sans violence, Baden, 2004). Cette démarche est plus pragmatique et on peut la critiquer à juste titre. De prime abord, elle paraît pourtant plus facilement programmable et ainsi plus adaptée à la vie politique quotidienne du moins tant qu'il n'existe pas une culture de participation répandue et intensive.

### Qui fait participer, qui a le droit de faire participer et qui peut faire participer ?

Bien souvent, le désir de participation ne vient pas d'une administration ou de la politique mais des personnes concernées ou des acteurs intéressés eux-mêmes.

Un problème qui jusqu'à aujourd'hui a peu attiré l'attention et qui est resté sans solution, est celui de la mise en œuvre de la participation au niveau de la société.

L'administration est encore et toujours

d'avis que c'est elle qui doit «mettre en œuvre» le processus de participation en cas de demande ou d'obligation réglementaire. Cependant, les administrations n'y apportent aucune volonté ou n'ont pas les possibilités de mener à bien un processus de participation. Cela crée une contradiction : en effet, la participation est un processus volontaire. Il suppose l'existence de deux parties, ceux qui souhaitent faire participer et ceux qui souhaitent participer. Il paraît important de renforcer la discussion sur la pertinence de donner uniquement aux administrations les moyens de mener à bien un processus de participation.

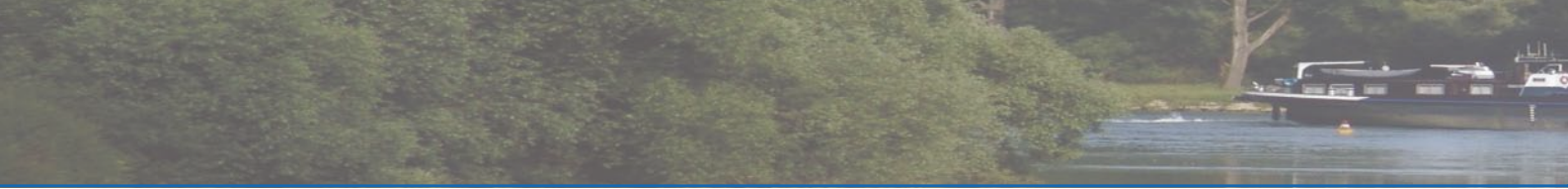
### 2.2.2 Des signes de participations réussies- facteurs de succès

Par la suite, seront explicités quelques facteurs/ conditions préalables favorisant une participation dans le sens d'un consensus. L'énumération n'a aucune prétention à être exhaustive et l'ordre de citation n'est pas signe d'une importance plus ou moins grande. Dans bien des cas, certains facteurs manquent et le processus de participation est tout de même couronné de succès.

#### Analyse des acteurs

L'analyse d'acteurs actifs, intéressés et/ou concernés est une condition souvent nécessaire pour mener à bien le processus de participation de manière efficiente et réussie. Une certaine habilité à ne pas oublier ou exclure des acteurs essentiels y est nécessaire. Il est important d'identifier des personnes/institutions clé au sein de chaque groupe d'acteurs, c'est à dire qui bénéficient d'une grande confiance au sein de ce groupe et qui sont capables d'en informer les membres de manière rapide, complète et appropriée. Ces personnes de confiance devront être impliquées de manière précoce et très complète. Cependant, dans certains cas, ceci peut s'avérer insuffisant (cf. entretiens individuels).





### Portage politique

Une condition préalable particulièrement importante, mais bien souvent absente dans les cas critiques, est l'accord de l'administration ou le portage par certaines personnalités exceptionnelles. Des structures indépendantes devront dans le futur être mises en place ou soutenues par l'administration et la politique (voir aussi institutions intermédiaires). Les parties désireuses de s'impliquer dans le processus de participation pourront alors s'exprimer à travers ces structures.

### Des règles très claires

Bien trop souvent, des décisions fondamentales, votées par l'administration et la politique, sont remises en question plusieurs années après la planification et la discussion publique. Par conséquent, un facteur préalable, qui constitue par ailleurs plutôt une condition nécessaire qu'une condition favorable et souhaitable, est de mettre en place des règles claires avec les acteurs dès le début d'un processus de participation. Il sera sans doute utile de rappeler ces règles régulièrement durant le processus de participation et de les adapter, le cas échéant, puisqu'il s'agit d'un processus d'apprentissage. Ainsi, il faut explicitement mentionner les conditions préalables de la participation, ses objectifs ainsi que les détails négociables et ceux qui ne le sont pas. Cette procédure est la plus adaptée pour créer une « culture de la reconnaissance, du respect et de la compréhension mutuelle » plutôt que de laisser un flou quant aux détails négociables. Elle aide ainsi à éviter très tôt dans le processus des malentendus, frustrations et conflits insolubles.

### De l'information en amont du processus

De la même manière, la publication de données et d'informations très tôt dans le processus fait également partie des conditions nécessaires pour créer une atmosphère de confiance. Aussi, parmi

les faux pas commis lors de projets controversés figurent la publication trop tardive des informations. Elle est en général la conséquence d'une peur ou d'une interdiction de publier de manière trop précoce des « informations non validées » de la part des administrations ou élus.

### Confiance/ Structures intermédiaires

Selle (1990) avait déjà mentionné l'importance de structures intermédiaires. Elles peuvent prendre des formes très diverses, par exemple un bureau de conseil des citoyens ou alors un réseau d'experts ou de chargés de mission individuels.

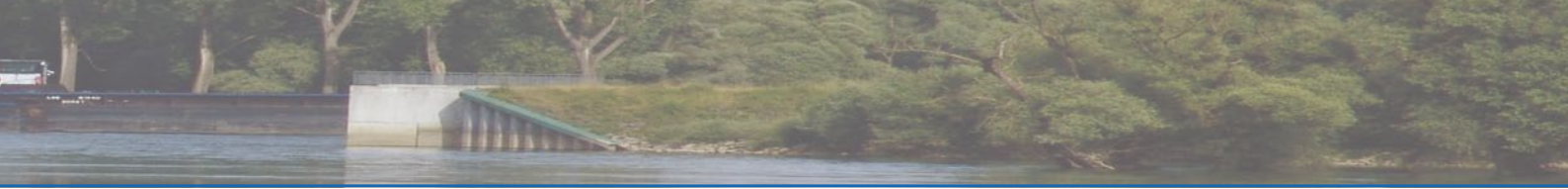
Elles se caractérisent par le fait qu'elles ont la confiance des « deux côtés » (par exemple administration et personnes concernées) et qu'elles constituent des médiateurs importants. De préférence, cette structure devra être financièrement indépendante, par exemple être financée par des fondations indépendantes etc.

### Entretiens individuels

Dans certains projets de participation réussis, il s'est avéré important de mener des entretiens individuels, par exemple des agriculteurs, certains groupements/associations d'intérêt afin d'expliquer de manière détaillée l'objectif du projet. Dans ces cas, l'implication de l'institution (groupement/association) en tant que telle était insuffisante (cf. Cas d'étude III, Chap. 6.1). Les associations ont également souvent tendance à formuler des refus globaux en croyant bien faire pour représenter et protéger ainsi au mieux ses membres.

### Transparence

Beaucoup de facteurs favorables à la participation déjà mentionnés ont une chose en commun: ils créent la transparence. Celle-ci favorise à son tour la confiance et la compréhension des arguments et les demandes des autres. Une fois de plus il s'agit plutôt d'une condition nécessaire de la participation.



### 2.2.3 Un plaidoyer pour le développement d'une culture participative

La culture de la participation manque pour l'instant largement dans la gestion de l'eau.

Une participation appropriée est une affaire très complexe qui, pour être couronnée de succès, suppose une certaine volonté pour la participation de tous les acteurs. Souvent, les informations manquent déjà au niveau de ce plus petit dénominateur en commun. L'espoir existe que le processus de participation puisse être compris comme une contribution culturelle et, par conséquent, être acquis par un processus d'apprentissage. Ceci concerne d'une part ceux qui encouragent ou souhaitent «mettre en œuvre» la participation en tant que porteurs d'action et, d'autre part, ceux qui sont directement concernés et / ou intéressés et qui doivent et / ou souhaitent être sollicités pour participer.

Même un processus de participation ayant été un échec n'est de prime abord pas un argument en soi contre la participation. Après une démarche de participation citoyenne il subsiste fréquemment un réseau très fort de personnes et groupements d'intérêt et ce qu'ils aient abouti ou non à un consensus. Cette mise en réseau peut alors avoir des conséquences très positives sur d'autres sujets ou projets. En d'autres termes, les personnes se connaissent, et il existe l'opportunité de se connaître et de s'estimer encore mieux dans le futur.

#### Les étapes possibles d'une participation:

1. Sonder les intérêts, les acteurs et les points de vue (analyse des acteurs)
2. Informer, constituer un avis
3. Ecouter et débattre
4. Se concerter et décider
5. Coopérer
6. Responsabiliser / participer à la décision

### Participation à la décision / Télé démocratie

La participation à la décision est la forme de participation la plus répandue de nos jours. Elle est de plus en plus facilement réalisable grâce aux nouvelles technologies comme les courriers électroniques et internet. Cette forme de participation est par conséquent également réalisable pour des projets individuels ou des questions limitées.

Elle comporte cependant des dangers.

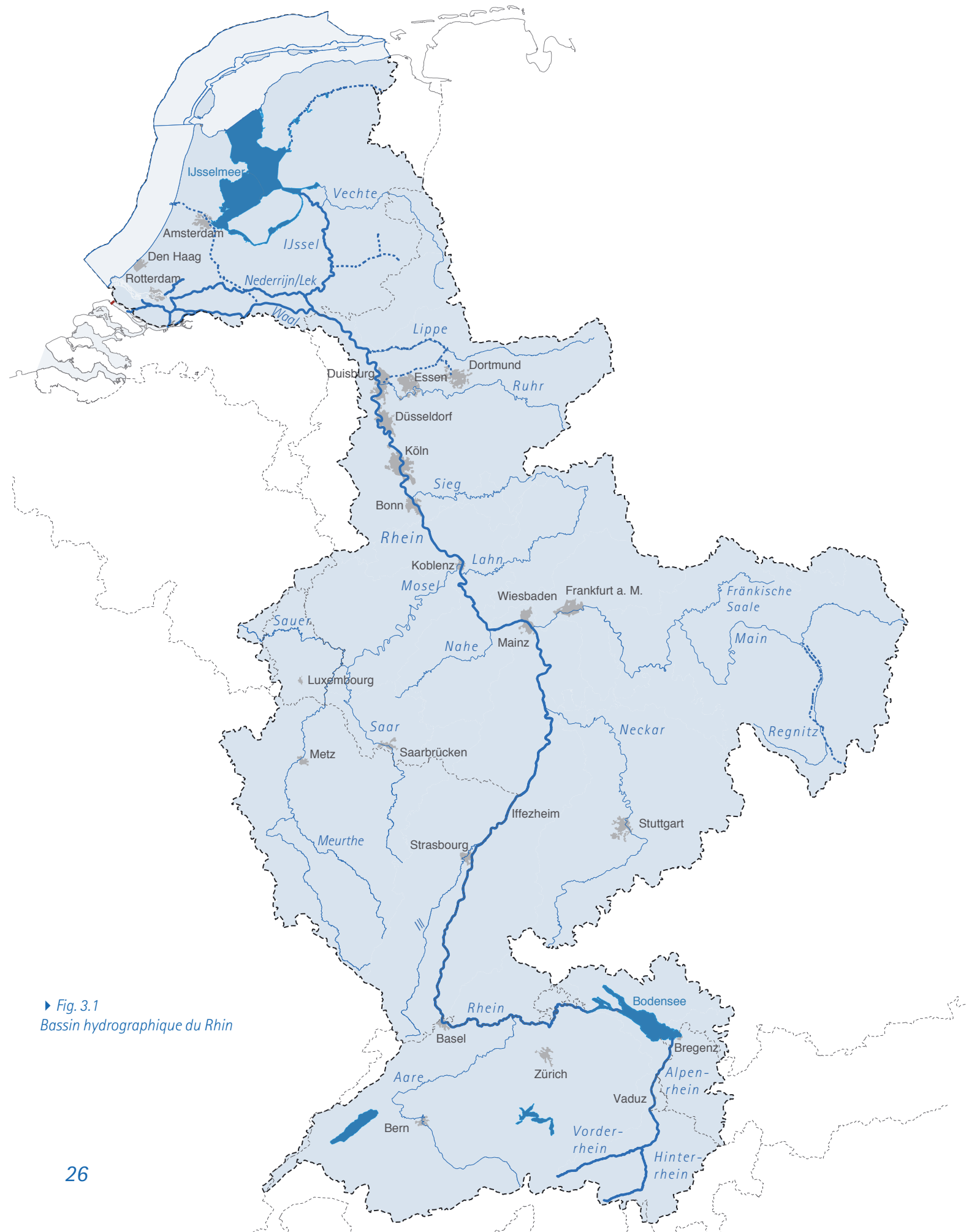
1. Les personnes impliquées dans le processus ne sont pas toujours disposées à remettre en question ou à abandonner leurs intérêts particuliers au dépend d'un consensus.
2. Souvent les ressources (temps, personnel, argent) sont insuffisantes pour synthétiser les informations de manière adéquate et compréhensible et de les présenter de manière équilibrée. Dans ces cas, le risque existe qu'à la suite d'une propagande ciblée d'intérêts individuels, les résultats du sondage ne considèrent pas suffisamment les intérêts généraux subordonnés.

Le concept des foyers citoyens vont également dans le sens d'un processus de participation. Dans ce cas, des quartiers ou groupements peuvent se voir attribuer un budget qu'ils auront à gérer eux-mêmes.

▼ Fig. 2.2.1  
Les étapes possibles lors d'une participation:

1. Analyse des acteurs
2. Information
3. Ecoute / dialogue
4. Concertation
5. Coopération
6. Responsabilisation





► Fig. 3.1  
Bassin hydrographique du Rhin





### 3 Participation citoyenne dans le bassin hydrographique du Rhin

Le bassin hydrographique du Rhin, son histoire vieille de plusieurs millénaires ainsi que sa situation centrale, fait partie des artères de la vie des Hommes en Europe. Au sein de ses 9 Etats riverains, tous densément peuplés, ne se trouvent pas seulement quelques-unes des régions industrielles les plus importantes et les plus anciennes, mais également des paysages uniques et une grande diversité culturelle.

L'agriculture, l'industrie et le transport sont depuis toujours les facteurs qui pèsent le plus sur le fleuve. Réduire leur impact est une tâche commune qu'il ne s'agit pas uniquement de résoudre au niveau étatique. La Commission Internationale Pour le Rhin et ses prédécesseurs sont par conséquent des modèles pour d'autres commissions à vocation protectrice. L'implication très en amont du grand public dans les planifications et mesures est une condition préalable très importante pour le développement d'une gestion durable de l'eau au niveau du Rhin.

La participation citoyenne au niveau du Rhin est une grande tradition. Elle débute lors des protestations contre la pollution du fleuve au début des années 60 (voir «tribunal du Rhin») jusqu'à la participation active telle que demandée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. La conscience des problèmes est relativement développée au sein de la «société rhénane» et la volonté de participation y est en principe présente. Mais depuis toujours, il existe des enjeux dans le bassin rhénan qui ne peuvent être résolus que de manière transfrontalière. Des différences administratives dans les Etats riverains rendent une participation coordonnée difficile. La demande de participation inscrite dans

**Internationales RHEIN Tribunal**

**Angeklagte: SANDOZ, CHEMIEVERBÄNDE, „UMWELT“ MINISTER**

**Sa. 13. Dez. '86**  
**Auggen / Süd-baden**  
ab 10 Uhr in der Winzerhalle

Veranstalter:  
Aktion Selbstschutz Basel,  
Les Verts, Die Grünen,  
Das Grün-Alternative Bündnis im Europarlament,  
PAN — Pesticid-Aktions-Netzwerk  
GPA — Groen Progressief Akkoord  
Vereniging Milieu Defensie

**Sonntag, 14. Dez., 14 Uhr · Urteilsverlesung auf allen Rheinbrücken**  
Kontakttelefon für den Aktionstag am Sonntag, den 14. Dezember: 0763112286, 19—22 Uhr

◀ Fig. 3.2  
Tribunal du Rhin  
Source: BUND

#### Tribunal du Rhin du 13 décembre 1986

Le 13 décembre 1986, des groupes de défenseurs de l'environnement régionaux, nationaux et internationaux ainsi que les parties écologistes de tous les Etats riverains du Rhin se sont pour la première fois réunis à Auggen (Pays de Bade), au nord de Bâle, afin de juger la pollution du Rhin. Etaient notamment visés le cas Sandoz mais également la pollution quotidienne légale par Hoechst, BASF, Bayer et d'autres. Les accusés étaient les responsables de l'industrie chimique et du niveau politique.

La manifestation débutait avec des accusations des représentants suisses, néerlandais, français et allemands, suivies par des accusations du public. Les accusés n'ont pas pu s'exprimer puisqu'ils n'avaient pas donné suite à l'invitation.

Les interrogatoires des experts étaient menés par un jury international. A la fin des interrogatoires, le public pouvait également poser des questions. Le jury s'était ensuite retiré pour délibérer.

Un programme accompagnant ce procès sensibilisait entre l'industrie chimique et les pollutions dans le tiers monde.

Le jugement a été prononcé lors d'une conférence de presse internationale à Weil am Rhein le 14.12.1986. Ce jugement a été lu à plusieurs reprises dans le cadre de l'action «alerte Rhin» et lors de différentes manifestations le long du Rhin de Bâle à Rotterdam.





▲ Fig. 3.3  
 En mai 1998, le Ministre Allemand de l'Environnement Klaus Töpfer nage dans le Rhin et démontre ainsi de manière très médiatique que le fleuve est à nouveau relativement propre. Lors du 20ème anniversaire du Ministère Fédéral de l'Environnement en 2006, l'ex-Ministre de l'Environnement Klaus Töpfer (CDU) confie qu'en mai 1988, habillé en combinaison et avec un bonnet rouge, il n'a pas traversé le Rhin pour montrer la propreté du fleuve. En fait, à l'époque encore Ministre de l'Environnement de la Rhénanie Palatinat, il avait perdu un pari contre son adversaire dans les élections municipales de la SPD (FAZ, 5 juin 2006); Photo dpa

la Directive Cadre Européenne sur l'Eau essaie de l'encourager. De plus, il paraît absolument indispensable de rappeler constamment l'existence du fleuve afin de prévenir non seulement des catastrophes lourdes tel l'accident de Sandoz en 1986 mais aussi des pollutions diffuses (mot clé micropollutions) dans le bassin hydrographique entier.

C'est dans ce cadre que le projet RéseauRhénan, financé par le programme Interreg IIIB NWE, intervient. Treize partenaires très différents, venant du bassin hydrographique entier, composent un réseau transfrontalier interdisciplinaire ayant pour objectif :

- d'identifier des démarches durables dans le domaine de la gestion de l'eau au niveau du Rhin et de renforcer et développer l'habitat Rhin en impliquant les citoyens ;
- mettre en évidence des conflits d'intérêt existant entre la navigation, la production hydroélectrique, l'agriculture, l'industrie, les loisirs et le développement

urbain ainsi que de créer une prise de conscience pour ces conflits ;

- d'encourager la coopération internationale entre les citoyens, les institutions, les administrations et les communes.
- La mise en réseau des projets doit faire émerger des synergies et utiliser des potentiels de développement communs. Les activités du RéseauRhénan vont au-delà d'un échange d'informations entre les différents projets de gestion de l'eau dans le bassin rhénan. Aussi, les points centraux du projet sont : l'encouragement et le développement d'initiatives pour une participation active du grand public dans la gestion de l'eau ainsi que de « vivre ensemble » et de manière transfrontalière les cours d'eau. Cet objectif est poursuivi à travers différentes démarches, qui ne restent cependant pas isolées mais qui constituent un ensemble complémentaire.



Dans les chapitres suivants, ces démarches seront explicitées à partir d'exemples individuels. Seront distinguées les expériences faites par les différents partenaires du RéseauRhénan (Chapitre 4) et celles faites par des actions communes (chapitre 5). Enfin, des expériences faites hors du RéseauRhénan seront présentées dans le chapitre 6 afin de compléter la vue d'ensemble de la participation. Les étapes de participation mentionnées

dans le chapitre 2.2.3. ont été attribuées aux différents exemples:

1. Sonder les intérêts, les acteurs et les points de vue (analyse des acteurs)
2. Informer, constituer un avis
3. Ecouter et débattre
4. Se concerter et décider
5. Coopérer
6. Responsabiliser / participer à la décision

Une vue d'ensemble est donnée dans le tableau 3.1.

▼ *Tableau 3.1*  
*Vue globale concernant les différentes étapes de participation réalisées dans les projets décrits dans le cadre et hors du RéseauRhénan*

Chapitres du projet	Analyse des acteurs	Information	Dialogue	Concertation	Coopération	Responsabilisation
4.1 Cas d'étude du sud du Rhin supérieur						
4.2 Cas d'étude de la Dreisam						
4.3 Redynamisation de la zone alluviale de la Saar près de Hostenbach						
4.4 Plan d'action international de protection contre les inondations Moselle-Sarre						
4.5 Une charte pour la Syr						
4.6 Renaturation des berges de la rivière Alb à Karlsruhe						
4.7 Le terrain d'expérimentation « Crue » à Karlsruhe						
4.8 Atelier de travail pour la continuité écologique du Rhin						
4.9 Bassin hydrographique du Neckar						
5.1 Un bateau rempli d'images						
5.2 Big Jump – Nager comme autrefois						
5.3 Jeu de rôle						
5.4 Transrhin – Conférence des ministres du Rhin du 18.10.2007						
5.5 Les Parlements des Jeunes pour l'Eau						
5.6 Système d'information du Rhin par internet						
6.1 Ill sauvage (D)						
6.2 La renaturation de la Birs à Bâle						
6.3 Participation citoyenne anticipée du Regierungspräsidium Freiburg						
6.4 La consultation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse						
6.5 Agenda 21 local: concours d'idées pour l'Eurodistrict						





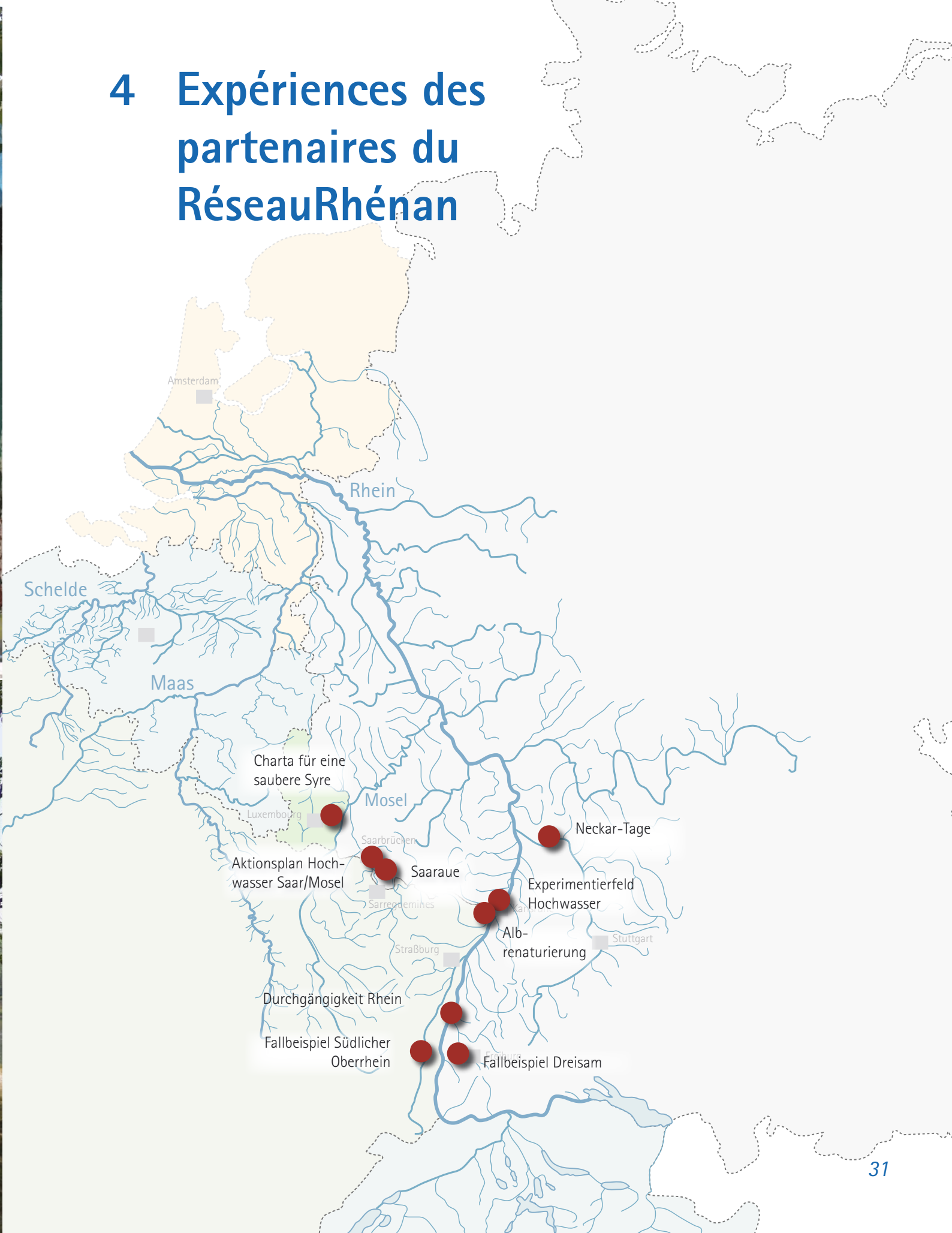
Stedelijke Scholengemeenschap Nijmegen, Nijmegen





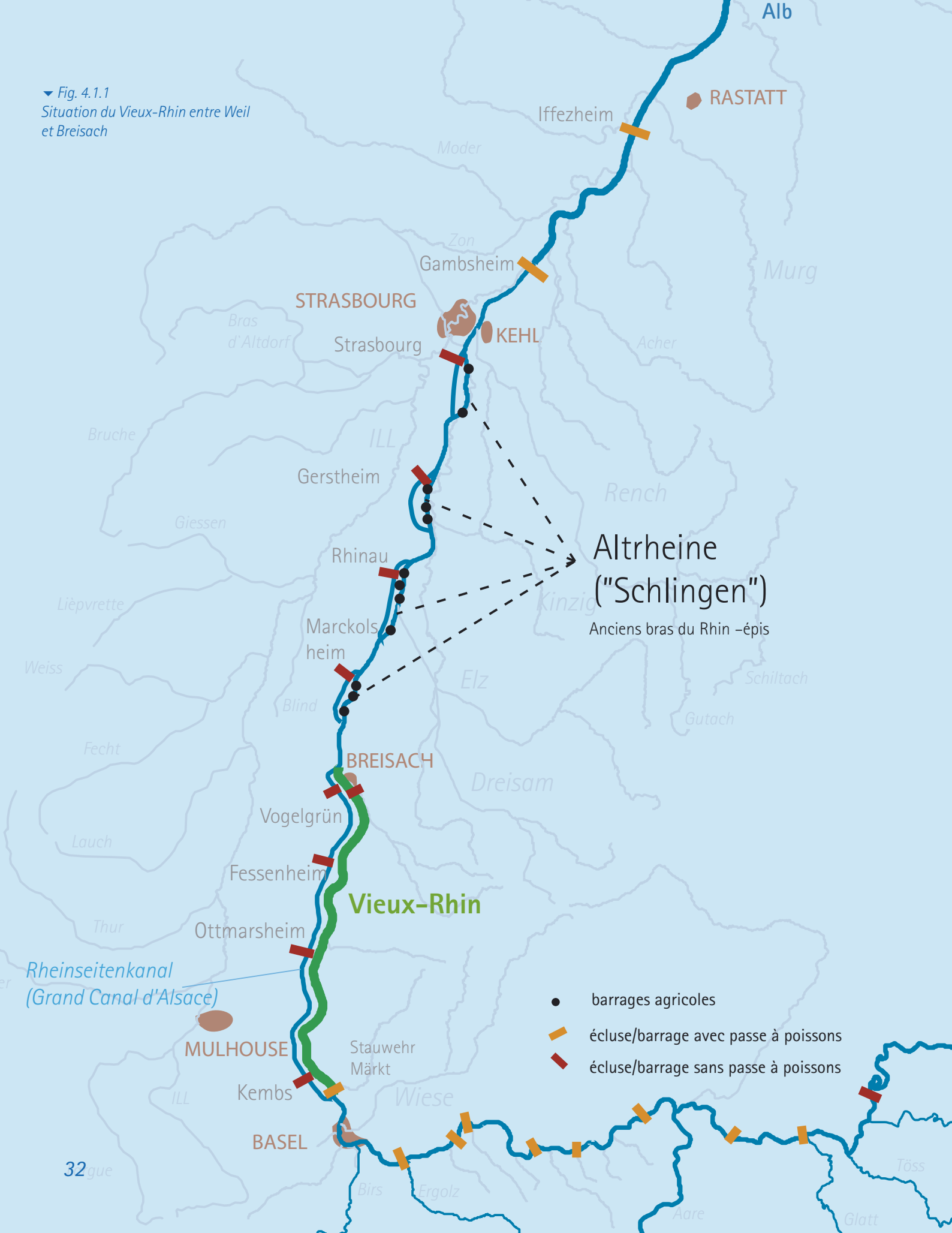


# 4 Expériences des partenaires du RéseauRhénan





▼ Fig. 4.1.1  
Situation du Vieux-Rhin entre Weil  
et Breisach





## 4.1 Cas d'étude de la partie Sud du Rhin supérieur

En coopération avec beaucoup d'autres associations de protection de l'environnement le long du Rhin supérieur, les partenaires du RéseauRhénan, RegioWasser e.V. et le Ak-Wasser dans le Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz (BBU) se sont donnés pour objectif de sensibiliser le grand public à l'opportunité que représente la renaturation des anciens bras du Rhin. Ils souhaitent convaincre le grand public que la continuité écologique du Rhin supérieur doit faire partie des actions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne de l'Eau.

Une analyse d'acteurs montre à quel point les compétences sont dispersées et multiples, surtout du côté allemand. Ce fait souligne combien la planification commune, transfrontalière dans le sens de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau est encore loin du but dans le Sud du Rhin supérieur.

Jusqu'à récemment, beaucoup de décisions concernant le Rhin supérieur-ont été préparées et prises au plus haut niveau politique. Dans le meilleur des cas, une participation du public a eu lieu dans le cadre des enquêtes publiques selon la réglementation en vigueur dans les différents Etats.

La perception du «Vieux-Rhin» en tant que frontière d'Etat, perception dépassée selon les associations de protection de l'environnement, était l'occasion de faire de la continuité écologique et de la revitalisation du «Vieux-Rhin» un projet modèle de la coopération transfrontalière franco-allemande dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Au travers de nombreux entretiens, prises de position et de manifestations, des maires, élus et citoyens ont été informés de l'existence des différents programmes et études de faisabilité concernant

le Rhin supérieur afin de les sensibiliser au grand potentiel d'un Rhin revalorisé et franchissable.

Une des premières actions du RegioWasser e.V. était l'organisation d'un colloque avec Alsace Nature et de nombreuses autres ONG du «Dreyeckland» (Suisse du Nord-Ouest, Alsace, Pays de Bade, Rhénanie Palatinat). Cette manifestation trinationale intitulée «Une chance pour le Rhin supérieur» a eu lieu en novembre 2002 et comptait 250 participants.

Lors de ce colloque, une résolution a été votée par toutes les associations de protection de la nature. Dans cette résolution, les ONG du Dreyeckland se positionnent de manière unanime pour une revitalisation du Vieux-Rhin.

### Le contexte historique

Avec le Traité de Versailles en 1919, la France a obtenu le droit exclusif de l'exploitation hydroélectrique au Sud du Rhin supérieur. C'est en 1902 déjà, que la France commence à mettre en œuvre la construction d'un grand canal bétonné, le Grand Canal d'Alsace en parallèle au «Rhin de Tulla» sur l'initiative de l'industriel alsacien René Koechlin. Le Traité de Versailles stipulait par ailleurs que la Suisse devait être représentée dans la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin, donnant ainsi pour la première fois le droit à la parole à la Suisse concernant le futur du Rhin supérieur. La Suisse avait par ailleurs un grand intérêt à ce que le «Rhin de Tulla» soit navigable avant la fin de la construction du Grand Canal d'Alsace. Pour ce faire, il fallait construire des épis permettant de réguler l'étiage.

Avec l'achèvement du Canal et de ses 4 barrages équipés de centrales hydroélectriques dans les années 50, l'ancien Rhin de Tulla devenait sur une distance de 45km entre Märkt (juste en aval de Bâle)

### Info

RegioWasser e.V.,  
Alfred-Döblin-Platz 1  
79100 Freiburg  
Phone ++49 (0)761 45687153  
<http://www.regiowasser.de>  
e-mail: [post@regiowasser.de](mailto:post@regiowasser.de)

<http://www.restrhein.de>

### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

Colloque à Colmar le 16.11.05, Ouverture par P. Barbier

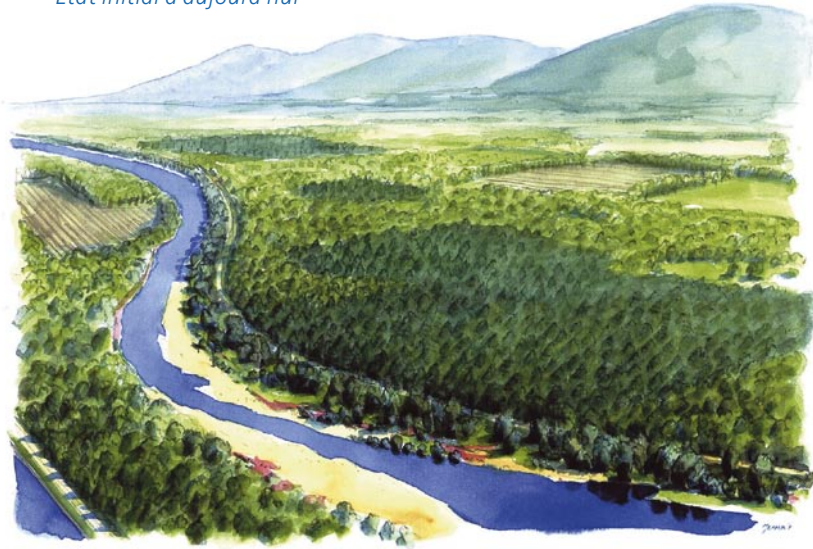
<http://membres.lycos.fr/colloquerhin/>





▼ Fig. 4.1.2

Etat initial d'aujourd'hui



▼ Fig. 4.1.3

peu après le décaissement



▼ Fig. 4.1.4

après l'installation des saules



et Breisach un tronçon à débit réservé (Fig. 4.1.1). Alors que s'écoule jusqu'à 1400 m<sup>3</sup>/s dans le Grand Canal d'Alsace à des fins de production hydroélectrique et de navigabilité, le débit « réservé » dans le Rhin est en moyenne entre 20 et 30 m<sup>3</sup>/s pendant 300 jours par an. A titre d'exemple : le débit naturel du Rhin est en moyenne de 1030 m<sup>3</sup>/s près de Bâle et lors de crues extrêmes il monte à plus de 3000 m<sup>3</sup>/s. Il ne reste plus rien du paysage alluvial en tresse qui caractérisait le Sud du Rhin supérieur avant les aménagements.

#### Aménagement en feston – au Nord de Breisach (1961-1970)

Au départ, il était prévu de construire le Grand Canal d'Alsace jusqu'à Strasbourg. L'opposition de l'Allemagne a conduit à arrêter la solution de l'aménagement en festons entre Breisach et Strasbourg dans la Convention de 1956. Chaque aménagement en feston comporte son propre barrage qui dérive l'eau du Rhin dans un canal d'amenée. Se rajoute à ces aménagements 7 seuils ainsi que le barrage agricole de Kehl pour stabiliser le niveau de la nappe et permettre un débit dans les anciens bras du Rhin. Dans ce tronçon comprenant des aménagements en feston, le débit dans le Rhin naturel s'élève aujourd'hui à seulement 15m<sup>3</sup>/s. Plus en aval, le Rhin lui-même a été canalisé et les barrages de Gambenheim (1974) et d'Iffezheim (1977) ont été construits, constituant une barrière sur toute la largeur du lit. Les aménagements du Rhin ont largement détruit la dynamique naturelle du fleuve. Le tronçon entre Bâle et Maxau se voit aujourd'hui raccourci de 80km par rapport au Rhin naturel. Les crues des Alpes, de la Forêt Noire et des Vosges arrivent alors beaucoup plus tôt à Karlsruhe et Mannheim. Le manque de charriage a réduit la régénération de la forêt à bois tendre sur des petites surfaces. Des espèces autrefois caractéristiques comme la Myricaire d'Allemagne, le Calamagrostis





faux Roseau, la Vigne sauvage, le Balbuzard pêcheur, le saumon et la loutre ont disparu.

Entre Bâle et Mayence, environ 660 km<sup>2</sup> se sont retrouvés asséchés suite aux corrections et aménagements des barrages. Cette surface a ainsi été perdue en tant que zone inondable. Devant ce contexte, les Etats riverains du Rhin se sont engagés moyennant de traités et conventions internationales à améliorer la protection contre les crues en créant des surfaces de rétention. L'objectif est d'atteindre une protection contre les crues bicentennales, telle qu'elle a existé avant les aménagements. Il s'agit principalement d'un déplacement de digues, de la reconnexion d'anciens bras et zones alluviales ainsi que de la construction d'espaces de rétention (appelés Polder).

Lors d'une situation de crue extrême, ces surfaces endiguées sont inondées pour retenir les pics de crues. En 1982, la France et l'Allemagne définissent les mesures considérées comme étant nécessaires pour la protection contre les crues. En 1988 le gouvernement du Bade Wurtemberg décide un concept cadre pour la mise en œuvre des mesures de rétention convenues. L'application de ce concept cadre, le « Programme Intégré pour le Rhin » a été décidée par le gouvernement en 1996. Au départ, il était par ailleurs prévu dans ce programme de réaliser des actions en faveur de la revitalisation des zones alluviales. Entre temps, l'administration gestionnaire de l'eau du Bade Wurtemberg considère que seule la mise en œuvre d'une protection écologique contre les crues est

▼ Fig. 4.1.5  
Le Vieux-Rhin revitalisé entre Weil et Breisach en 2002 selon les idées des associations de protection de l'environnement dans le Dreyeckland  
(Illustrations J. Helmer)







de leur devoir, faute de moyens financiers et humains. En effet, le personnel de ce service a été réduit de 40% dans les vingt dernières années.

Un des projets les plus ambitieux du « Programme Intégré pour le Rhin » est celui du Vieux-Rhin entre Weil et Breisach. Il s'agit en effet d'un des derniers tronçons non aménagés avec le plus grand potentiel de développement. Ce tronçon constitue par ailleurs l'espace de rétention le plus au Sud du Programme Intégré pour le Rhin et il se distingue de manière fondamentale de tous les autres. Suite à l'incision profonde du Rhin, il est prévu de décaisser une surface de 442 ha parallèle au Rhin de 3-10m de profondeur sur des bandes larges jusqu'à 600m par endroit. Sur ces surfaces décaissées, une forêt à bois tendre devrait rapidement

voir le jour, retardant le débit de manière à ce qu'un volume de rétention total de 25 millions de m<sup>3</sup> soit atteint. Les travaux de déblaiement nécessaires à la création de l'espace de rétention du « Vieux Rhin » montrent les dimensions extraordinaires du projet. L'espace de rétention a été divisé en 4 parties. La déclaration d'utilité publique a été délivrée en mai 2008 pour la partie la plus au Sud. Entre Märkt et Kleinkembs 2,8 millions de m<sup>3</sup> de surfaces de rétention seront créées par un décaissement de trois surfaces distinctes.

#### Renouvellement de la concession de Kembs

La réussite de la création d'un espace unique réunissant la protection contre les crues, la conservation de la nature et

▼ Fig. 4.1.6  
Vieux-Rhin au niveau de l'usine  
hydroélectrique de Kembs







la création d'un espace de loisirs dépend entre autres du renouvellement de la concession de Kembs, première centrale hydroélectrique (fig.4.1.7) sur le barrage le plus au Sud du Grand Canal d'Alsace. La concession s'est appliquée pendant 75 ans et arrive à terme. Seule une augmentation sensible du débit réservé dans le Vieux-Rhin pourrait rendre possible la reconstitution d'une ébauche de zone alluviale sauvage, naturelle et attractive. Selon les associations de l'environnement, le débit réservé entre Märkt et Breisach ne doit pas être défini sans tenir compte de la morphologie future des surfaces d'érosion latérales sur l'île du Rhin du côté alsacien et les surfaces décaissées (espace de rétention Weil Breisach) du côté badois. Elles proposent par conséquent que les acteurs concernés du côté français, suisse mais aussi allemand se concertent sur l'évolution du Vieux-Rhin entre Weil et Breisach pendant les décennies à venir en tenant compte des exigences futures. Selon les associations du Dreieckland, les aspects suivants sont

particulièrement importants :

- Quelle diversité et qualité de frayères et d'habitats des juvéniles au niveau des surfaces décaissées et de l'érosion latérale est possible en fonction du débit d'étiage hivernal ?
- Quel volume d'eau est nécessaire pour les bras prévus sur les surfaces décaissées et en fonction de quels critères sera-t-il fixé?
- Comment peut-on atteindre une meilleure protection contre les poissons carnivores avec un débit d'étiage plus élevé et une morphologie plus diverse?
- Quels déficits de production hydroélectrique nous paraissent acceptables devant une reconnexion latérale entre le Vieux-Rhin et la zone alluviale?
- Concertation entre le renouvellement de la concession de Kembs et le programme d'action «Vieux-Rhin» pour la mise en œuvre de la DCE : quel volume peut être accordé à EDF à des fins de production hydroélectrique?

▲ Fig. 4.1.7  
*L'usine hydroélectrique de Kembs*





▲ Fig. 4.1.8  
*Saules têtards dans un ancien bras  
du Rhin à Munchhausen (Alsace)*

Quel compromis est acceptable par rapport à l'état de référence (zones alluviales en tresses)?

Suivant l'esprit de l'article 14 de la DCE, les associations demandent également à ce que des groupes intéressés soient associés au processus d'accompagnement des études préalables et à la concertation concernant le contenu de ces dernières. Bien que des passes à poissons aient été installées au niveau des usines hydroélectriques d'Iffezheim et de Gamsheim (cf. Fig. 4.1.1), beaucoup d'obstacles doivent encore être franchis avant que le saumon et d'autres poissons grands migrateurs aient à nouveau la possibilité de remonter le Vieux-Rhin jusqu'à Bâle. Du côté français, le Vieux-Rhin n'attire plus beaucoup de monde ce qui est dû au canal intercalé entre la rive française et le Vieux-Rhin. Ce constat est confirmé p.ex. par le nombre de baigneurs du côté français et allemand. Tandis que du côté allemand, des centaines de visiteurs s'installent sur la rive, on ne rencontre que très rarement des baigneurs sur la rive française. Pour les mêmes raisons, la population française ne s'intéresse que très peu au projet d'EDF du renouvellement de la concession de Kembs ainsi qu'à l'espace de rétention de Weil Breisach et leurs connaissances sont limitées.

Du côté allemand, les intérêts des communes concernant le Vieux-Rhin sont beaucoup plus explicites et perceptibles, comme le montrent notamment la résolution du Landkreis Lörrach sur le débit d'étiage, les plans d'urbanisme orientés vers le Vieux-Rhin de la commune de Neuenburg am Rhein mais aussi le refus de la commune de Hartheim.

De par la DCE, la faune piscicole est devenue un critère central pour l'évolution écologique des cours d'eau. La continuité écologique du Rhin supérieur n'est réalisable que si les projets et souhaits des protecteurs et des usagers de la nature se rejoignent. La participation constructive de toute personne et de tout groupe concerné par les changements à venir au niveau du Rhin est un enjeu et un exploit culturels. Ce qui signifie que cette participation doit s'apprendre et se développer en tant que culture proprement dite. Des échecs sont prévisibles et ne sont pas une preuve en soi pour un échec de la participation.

Malgré tout conflit, les enjeux et les revendications d'usage au niveau du Rhin font l'unanimité: il s'agit principalement de la protection des crues, de la production hydroélectrique, de la navigation ainsi que de la protection de l'eau potable.





Au Sud du Rhin supérieur, la Directive Européenne Cadre sur l'Eau et le programme Rhin 2020 de la CIPR (CIPR 2001) prévoient comme objectif la continuité écologique du fleuve et la redynamisation de tronçons sauvages propices au saumon et à d'autres poissons. De par la création de l'espace de rétention Weil-Breisach, le Vieux-Rhin pourrait devenir un point central du réseau de biotopes prévu par la CIPR depuis le Lac de Constance jusqu'à Rotterdam.

Cette opportunité de recréer un Rhin plus vivant n'existe cependant que si les acteurs se mettent d'accord sur l'état écologique du Rhin supérieur à atteindre. Les programmes concernant les prochaines décennies doivent ensuite être dirigés dans ce sens et l'atteinte de la continuité écologique doit être mise en œuvre de manière conséquente et transfrontalière.

En font partie les points suivants:

- une augmentation du débit réservé dans le Vieux-Rhin au Sud de Breisach ainsi qu'au Nord de Breisach (festons) dans les anciens bras.
- rendre possible l'érosion latérale pour améliorer la dynamique [si on considère que «dynamique» signifie «dynamique du débit», l'érosion latérale n'y a que très peu d'influence, il paraît alors plus pertinent de parler de «charriage»].
- un réseau complet d'affluents sans obstacles du côté gauche et droit du Rhin ainsi que sur les îles du Rhin.

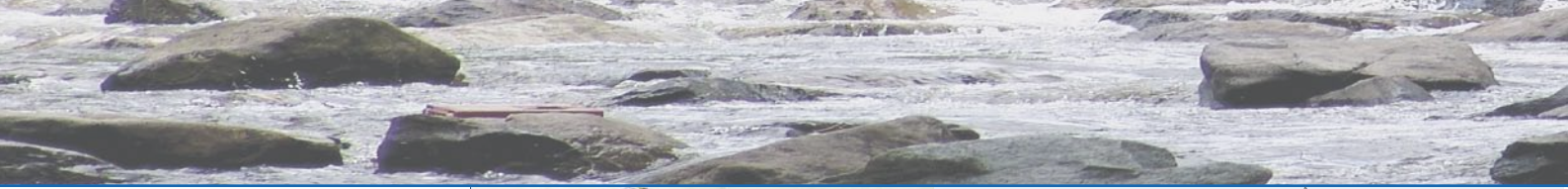
- un rétablissement de la continuité écologique en rendant tout obstacle de migration franchissable tant dans les anciens bras du Rhin que dans les tronçons du canal au Nord de Breisach.
- un concept pour la continuité écologique dans et hors du Vieux-Rhin à hauteur de Breisach
- la mise en place de turbines ménageant les poissons

En réalisant ces points, les experts s'accordent pour dire que le paysage rhénan gagnera en valeur ainsi qu'en attractivité pour l'Homme et la nature.

▼ Fig. 4.1.9  
Graviers dans le Vieux-Rhin

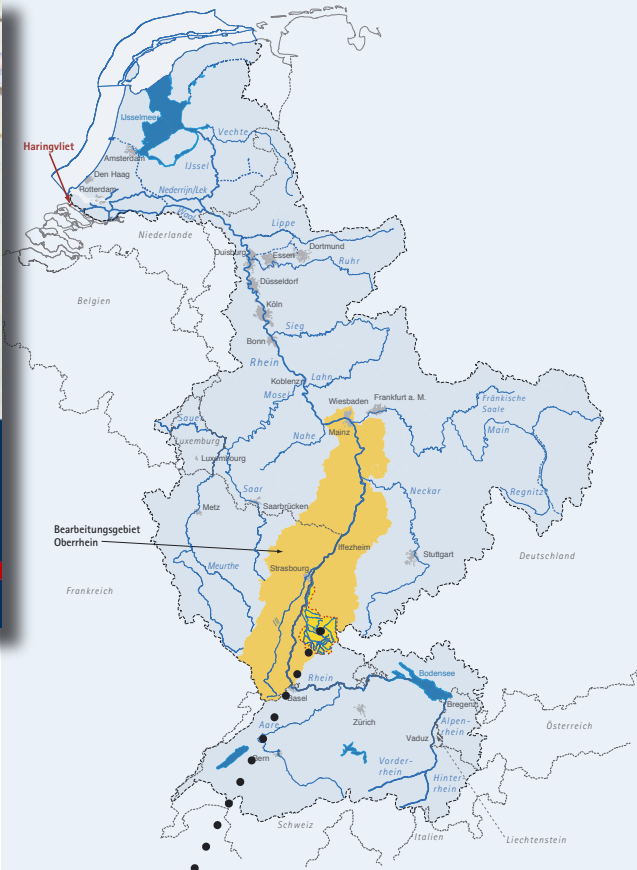
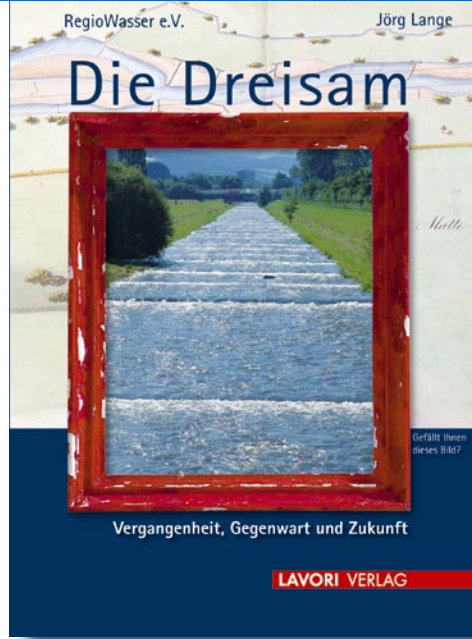






▼ ▶ Fig. 4.2.1

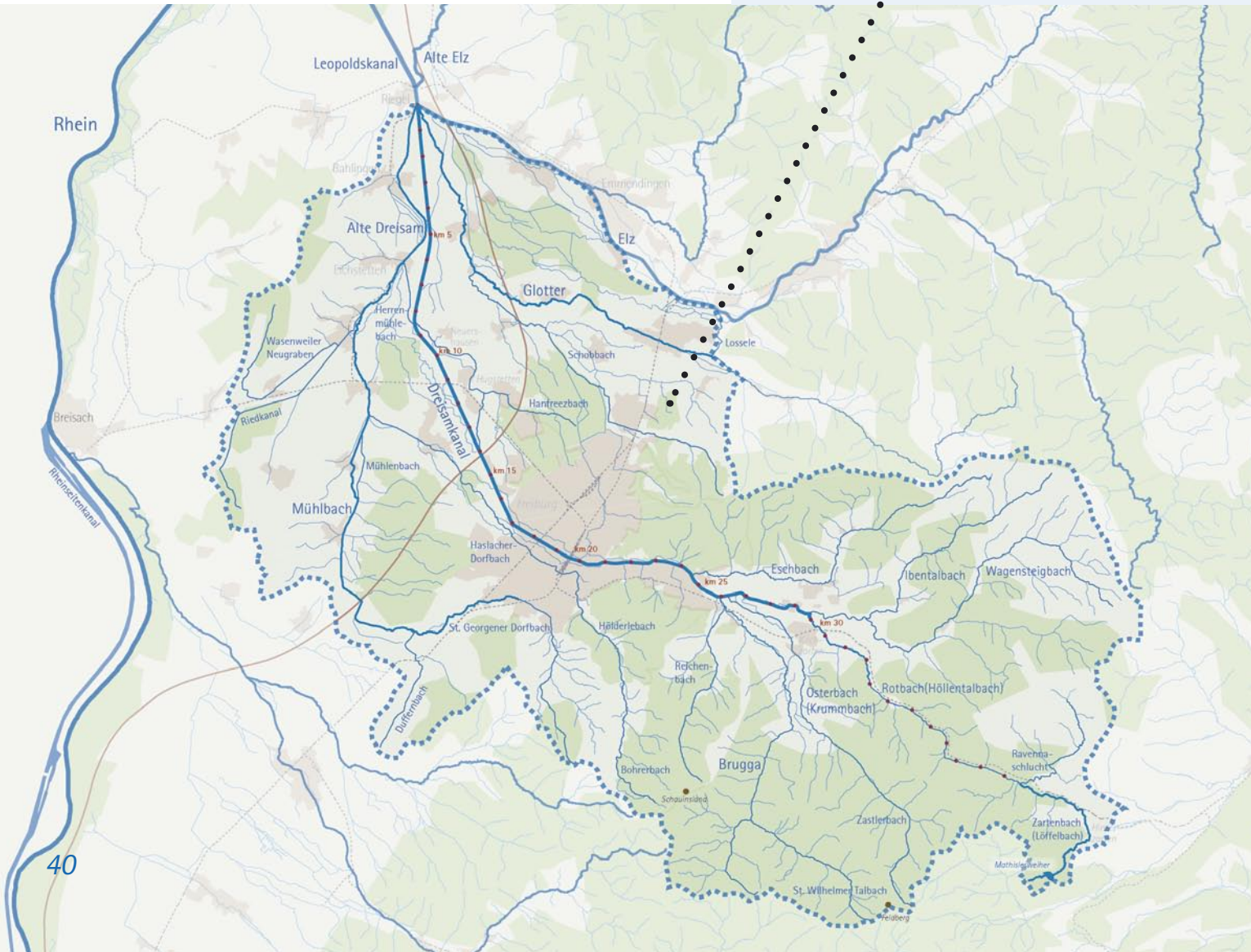
Le livre „Die Dreisam“ donne une vue globale de l'histoire, de l'état actuel et du futur de la Dreisam. L'assemblage fascinant de documents et Photos montre que la Dreisam est resté un espace de loisir et un habitat malgré les aménagements du 19ème et du 20ème siècle. Le retour de beaucoup d'anciennes espèces de poissons comme par ex. le saumon de Rhin est proche.



▼ ▶ Fig. 4.2.2

Carte globale du bassin versant de la Dreisam

**Die Dreisam**  
 Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft  
 November 2007  
 ISBN 978-3-935737-54-8  
[www.shop.lavori-verlag.de](http://www.shop.lavori-verlag.de)  
 22,2 cm x 28,5 cm, 248 Seiten, geb.  
**EUR 29,80**





## 4.2 Cas d'étude de la Dreisam

### Motif: améliorer la participation citoyenne!

Jusqu'à récemment, la protection contre les crues était le point prioritaire lors des projets concernant l'évolution de la Dreisam. La Départementale, en parallèle à la Dreisam, met en évidence que la perception de la Dreisam est bien celle d'un canal d'évacuation. Le projet «Unsere-Dreisam» (Notre Dreisam) du RegioWasser e.V. avait pour objectif de sensibiliser la population (et le cas échéant également l'administration) aux intérêts écologiques et aux usages.

En avril 2003, RegioWasser e.V. a consacré les 2ème Journées de l'eau à la Dreisam. Pendant toute une journée, des intervenants experts ont exposé tous les aspects du petit cours d'eau qui traverse la ville de Freiburg. Des sorties, manifestations sur la Dreisam ainsi qu'une série d'articles dans le journal régional (la Badische Zeitung) ont complété ce programme. Lors de ces Journées Régionales de l'Eau, un groupe de travail s'est constitué ayant pour objectif de réaliser une documentation sur la Dreisam (histoire, présent et futur). Dès lors que les recherches bibliographiques ont débuté, il apparaissait que très peu d'aspects de la Dreisam faisaient l'objet d'une documentation complète.

### Concours Photo et exposition

Les Photos constituent un outil particulièrement précieux pour transmettre des connaissances aux citoyens. Ainsi, l'idée a rapidement émergé d'impliquer les citoyens de manière active au travail de recherche et d'organiser un concours Photo. La date limite d'envoi était le 15.5.2004 et l'objet du concours était de trouver des Photos intéressantes ou artistiques avec une valeur documentaire sur la Dreisam, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Plus de 300 Photos

ont été envoyées dont une sélection a été exposée et récompensée dans le cadre d'une exposition sur «l'histoire, le présent et le futur de la Dreisam», ou publiée sous forme de livre.

### «Notre-Dreisam - Futur Dreisam»

En relation avec le projet pilote du Regierungspräsidium Freiburg «Elz-Dreisam» et en se basant sur des concepts de développement de cours d'eau existants, le RegioWasser e.V. a initié un projet de participation citoyenne en 2005 sur un tronçon de la Dreisam (commune de March). Les administrations ne pensent généralement à confronter leurs idées aux exigences de la population qu'une fois les programmes d'action devenus concrets et finançables. Ce qui était inhabituel dans ce projet était le fait que les citoyens pouvaient s'impliquer dans le développement d'idées concrètement réalisables sans qu'un plan de mise en œuvre préexistant soit présenté par l'administration.

Selon un sondage dans les communes à l'Ouest de March, réalisé en décembre 2002 et janvier 2003 et qui concernait environ 300 ménages et 850 habitants (Méthode Random-Walk, p.ex. Schumann 2006:100), 60% des personnes interrogées trouvaient que la Dreisam

### Info

RegioWasser e.V.,  
Alfred-Döblin-Platz 1  
79100 Freiburg  
Phone ++49 (0)761 45687153  
<http://www.regiowasser.de>  
e-mail: [post@regiowasser.de](mailto:post@regiowasser.de)

<http://www.unsere-dreisam.de>

### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute /  
dialogue

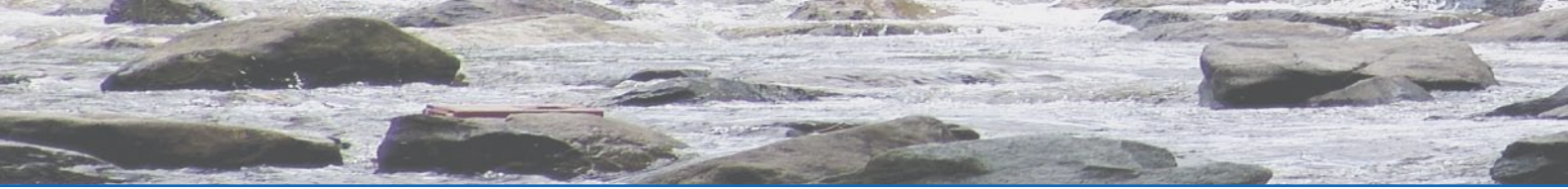
Concertation

### ▼ Fig. 4.2.3

*Ballades en bateau sur la Dreisam en 1953; 1. Prix lors du concours Photo concernant la Dreisam organisé par le RegioWasser e.V. 2004*

*(Photo: Photo Stober p.o. des Feibrurger Faltbootfahrer e.V.)*





*Abschlussbericht „Unsere Dreisam - Zukunft Dreisam“ : Bürgerbeteiligungsprojekt zur Entwicklung der Dreisam im Gebiet der Gemeinde March*

<http://www.freidok.uni-freiburg.de/>

était attractive et belle et 1/3 voyait en la Dreisam actuelle un cours d'eau naturel. En même temps, 3/4 des personnes interrogées jugeaient les montages Photos, montrant la Dreisam renaturée (déplacement des digues, décaissement, initiation d'une dynamique fluviale), plus beaux que l'état actuel. Plus la personne interrogée était âgée, plus la probabilité d'un avis négatif augmentait. 39% des personnes interrogées, issues majoritairement de la jeune génération, se sont montrées intéressées par un processus de participation. Par ailleurs, 25% des personnes ont indiqué connaître des tronçons renaturés d'autres cours d'eau mais les exemples cités étaient parfois faux (p.ex. le Rhin). De manière générale, 3/4 de la population interrogée s'est prononcée pour des actions de renaturation. Ce pourcentage augmente même à 86% pour les personnes connaissant d'autres renaturations.

Après un appel public à tous les habitants concernés, effectué par voie postale, par annonce dans la gazette de la commune, par des affiches et une réunion d'information publique, jusqu'à 50 habitants ont participé à 3 groupes de travail. Lors de 11 réunions et deux sorties, les représentants de l'agriculture, de la gestion forestière et de la pêche, de la politique communale, de la protection de la nature et de l'environnement, de l'administration ainsi que les citoyens intéressés ont élaboré 20 propositions de mesures. Les propositions à court et moyen termes ont été d'avantage détaillées. Les résultats des groupes de travail, animés par l'Institut pour la géographie physique de l'Université de

Freiburg, ont été mis en ligne sur le site internet du projet [www.unsere-dreisam.de](http://www.unsere-dreisam.de). Les représentants du RegioWasser e.V. essayeront maintenant d'intégrer les résultats dans le programme de mesures prévu pour cette masse d'eau suivant la Directive Cadre sur l'Eau lors du processus de participation engagé depuis mai 2006 (cf. chapitre 6.3).

#### **Tunnel en ville- Tunnel de la Dreisam**

Un grand projet programmé à Freiburg qui profitera également à la Dreisam est l'élargissement du tunnel de la Départementale (B31). Cette route encercle le centre ville des deux côtés. Jusqu'à 50 000 véhicules par jour circulent actuellement sur la Schreiber- et la Lessingstraße en plein cœur de la ville de Freiburg. Le nombre de véhicules est en constante augmentation. La Dreisam, quant à elle, se fraie un chemin de l'Est à l'Ouest à travers la ville entre les voies surchargées de la B31, étant ainsi séparée du centre ville. Afin de reconnecter la Dreisam au centre ville et de soulager les riverains de la B31 entre Ganterknoten et Kronenbrücke, la construction du tunnel est indispensable. Ainsi, il serait à nouveau possible de faire évoluer l'espace récréatif le long de la Dreisam pour tout le monde et de reconnecter la ville à son cours d'eau. Pour cette raison, le RegioWasser e.V. a réalisé un sondage auprès des riverains dans le cadre d'un projet d'étudiants.

#### ▼ Fig. 4.2.4

*Rectification de la vieille Dreisam entre Eichstetten et Bahlingen 1924/25*







▲ Fig. 4.2.5  
L'exposition mobile sur la Dreisam réalisée à l'aide d'étudiants en Géographie de l'Université de Freiburg a été notamment exposée partiellement lors de la journée de la biodiversité de GEO le 12.6.2004 au bord de la Dreisam.



◀ Fig. 4.2.6  
Les résultats sont publiés sur le site [www.stadttunnel.de](http://www.stadttunnel.de)

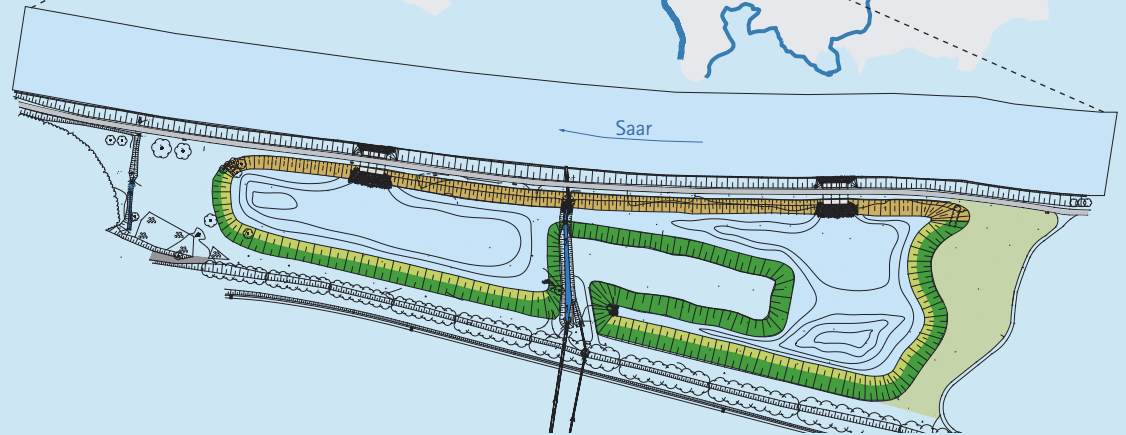
et montrent entre autres que les personnes interrogées ne se sentaient pas beaucoup informées sur le projet, mais qu'elles étaient majoritairement favorables à une renaturation de la Dreisam.





▲ Fig. 4.3.1  
Carte globale de la renaturation de la zone alluviale de la Sarre près de Hostenbach

▼ Fig. 4.3.2  
Mesure de renaturation de la zone alluviale de la Sarre près de Hostenbach au printemps 2007





## 4.3 Redynamisation de la zone alluviale de la Saar près de Hostenbach

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE), est entrée en vigueur par vote du Parlement Européen le 22.10.2000. En plus des améliorations demandées dans les domaines des eaux de surface et de la nappe phréatique pour atteindre « le bon état écologique », des actions en faveur des berges et des zones alluviales y sont également exigées. Ce qui inclut à son tour l'objectif de l'optimisation du fonctionnement des zones inondables.

C'est dans ce contexte que la fondation Naturlandstiftung Saar a acquis des terrains ou obtenu l'autorisation des propriétaires pour les décaisser et les redynamiser en tant qu'espaces de rétention. Ces terrains se trouvent sur le ban communal de Wadgassen à proximité immédiate de la Sarre, cours d'eau aménagé en voie navigable. Le coordinateur du projet a été le groupement local Illrenaturierung (« Renaturation de l'III »), une fédération de quatre communes du Saarland (Eppelborn, Illingen, Marpingen und Merchweiler) avec la fondation Naturlandstiftung Saar. Cette dernière a acquis une grande expérience dans le domaine des projets de renaturation des cours d'eau à travers la mise en œuvre du projet « Gewässerrandstreifenprogramm III » (programme des berges de l'III), financé entre 1992 et 2006 par le Bundesamt für Naturschutz (BfN, Service Fédéral de la Protection de la Nature) (75%), le Ministère de l'Environnement du Saarland (15%) ainsi que par autofinancement (10%) des communes du groupement local.

L'objectif de ce projet était de protéger et de gérer durablement le bassin versant et son milieu naturel. Ce dernier, grand de 125 km<sup>2</sup> avec une zone alluviale centrale (noyau) d'environ 1 050 ha a fait l'objet d'acquisitions foncières et de mesures diverses de protection et de gestion de la nature. Comme ce bassin

est situé dans une région en périphérie de l'agglomération du Saarland, avec 60 000 habitants, les objectifs fixés de protection de la nature ne pouvaient être réalisés sans l'acceptation de la population et de la politique.

La réussite de ce projet tient à une combinaison de plusieurs facteurs dont la présence physique dans la zone du projet, des entretiens innombrables avec des exploitants et propriétaires de terrains, des campagnes de communication originales, des projets de protection de certaines espèces (par exemple la recolonisation du castor dans le Saarland) ainsi que des outils classiques tels que des plaquettes et brochures.

Fort de cette expérience, le projet « Hostenbach » a été mis en place dans la zone alluviale de la Saar (environ 5ha). Afin de pouvoir la redynamiser en espace de rétention, le niveau du terrain devait être abaissé jusqu'à 4,50m par endroit. Pour permettre l'inondabilité du terrain, deux passages en béton armé (largeur : 5m, hauteur: 2m) devaient être construits entre la Sarre et le terrain décaissé, sous le chemin de service. Ces passages ont été positionnés de manière à ce que le terrain puisse être inondé lors d'une crue annuelle.

Sur les terrains décaissés, des dépressions ont été créées, permettant ainsi d'obtenir des zones en eau pendant des périodes plus longues même après l'écoulement de l'eau retenue.

De par l'alternance entre inondations et périodes sèches, une dynamique a été créée, dynamique qui s'avère entretemps particulièrement attractive pour la faune et la flore des zones alluviales. Pour cette mesure, 100.000 m<sup>3</sup> de terre ont été décaissés. Le coût des travaux seuls était de 1,5 million d'Euros, financés par le fond européen Interreg III ainsi qu'à 35% par le Land et à 15% par la fondation Natur-

### Info

Naturlandstiftung Saar  
Feldmannstr. 85  
66119 Saarbrücken  
Phone ++49 (0)681/9541519  
Fax ++49 (0)681/9542525  
e-mail: [freiheit@nls-saar.de](mailto:freiheit@nls-saar.de)

<http://www.nls-saar.de>

### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

### Coût

Renaturation la zone alluviale de la Sarre près de Hostenbach  
Coût global 1.543.800 EUR  
(financement européen Interreg III B 555.700 EUR)





▲ Fig. 4.3.3  
Mur d'érosion artificiel créé pour  
des hirondelles de rivage  
Photo: Dr. Axel Didion

▶ ▼ Fig. 4.3.4  
un espace de rétention  
nouvellement créé sur des  
anciennes jachères industrielles  
immédiatement après la fin des  
travaux; Photo: Dr. Axel Didion

▼ Fig. 4.3.5  
Buse entre les terrains décaissés  
Photo: Dr. Axel Didion

landstiftung Saar.  
Après concertation avec les services techniques concernés, le pré-projet a été présenté très en amont de la réalisation au maire de la commune de Wadgassen, aux organes de l'administration et aux citoyens. Le projet a rencontré un grand soutien et lors des réunions avec les citoyens, une souplesse était gardée concernant les détails de l'aménagement. Il était particulièrement important de mettre à l'ordre du jour les nuisances provoquées par le passage de camions

supplémentaires attendu par cette mesure au niveau de la commune (environ 8.000 camions durant la phase de construction) et de trouver une solution pour une évacuation de la terre aussi discrète que possible. Durant la phase des travaux, des rencontres régulières et des réunions concernant les travaux ont été organisées. Elles étaient ouvertes à tous citoyens intéressés mais également à ceux qui avaient des plaintes à déposer. Les médias locaux (la presse écrite, la radio et la télé) ont été mobilisés afin







de transmettre à la population locale les informations nécessaires.

Depuis la fin des travaux, ce ne sont pas uniquement la faune et la flore qui ont réinvesti les lieux, mais aussi de nombreux promeneurs qui empruntent le chemin de service avoisinant. Nos expériences dans la mise en œuvre de projets de protection de la nature de grande envergure et la participation qu'ils nécessitent, ont montré que l'appropriation n'était possible qu'avec une implication très précoce, un accompagnement continu, d'au moins un interlocuteur présent sur place et une prise en compte de souhaits et propositions avec la souplesse nécessaire .

Cependant, il ne faut pas sous-estimer l'investissement au niveau du temps, car aucun outil médiatique moderne, aucune

conférence de presse aussi professionnelle soit elle soit, ne peut remplacer des entretiens personnels avec les citoyens concernés, intéressés et critiques.

▼ Fig. 4.3.6  
Eté 2007 – nouvel habitat pour les  
« habitants » des zones alluviales  
Photo: Dr. Axel Didion







▼ Fig. 4.4.1

Carte globale concernant les planifications et mesures du Plan d'action international de protection contre les inondations Moselle-Sarre prévues dans le cadre du projet RéseauRhénan



## 4.4 Plan d'action international de protection contre les inondations Moselle-Sarre

Ces dernières décennies, le bassin hydrographique de la Moselle-Sarre a été régulièrement victime de fortes inondations, ayant en partie provoqué des dommages importants. Comme sur d'autres cours d'eau, l'espace de rétention disponible en cas de crue y a fortement diminué. C'est pour cette raison que la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre a mis en place un plan d'actions transnational contre les inondations. Ce plan prévoyait des mesures d'amélioration de la protection contre les inondations sur certains tronçons des cours d'eau qui en même temps devaient augmenter le potentiel écologique des cours d'eau, souvent fortement modifiés. Ces mesures seront présentées par la suite.

### 4.4.1 Etude de faisabilité de la redynamisation de la zone alluviale du Schwarzbach

L'objet de l'étude de faisabilité était de vérifier si la redynamisation de la zone alluviale du Schwarzbach près de Homburg-Einöd était faisable pour à nouveau constituer un espace de rétention fonctionnel en ouvrant la digue existante. Il était par ailleurs examiné quel volume de rétention pouvait ainsi être créé, quelle était la surface de la zone inondée et quelles conséquences la redynamisation avait en cas de crues de la Blies et du Schwarzbach. Afin de pouvoir utiliser pleinement l'espace de rétention nouvellement créé, l'ouverture de la digue devait être optimisée.

La zone alluviale se trouve sur la rive droite du Schwarzbach et fait partie du champ inondable naturel de ce dernier. Le Schwarzbach fait partie du bassin hydrographique de la Sarre. Dans le passé, la construction de l'autoroute côté rive

gauche a engendré de grandes pertes de volumes de rétention de par l'élévation de la digue autoroutière. En effet, la digue a été surélevée sur la rive droite afin d'y protéger les terrains agricoles. Lors de la crue de décembre 1993, la digue a cédé et de grandes surfaces ont été inondées. Les analyses de l'étude ont montré qu'une inondation complète de la zone alluviale était faisable en diminuant la hauteur de la digue par endroit. L'effet de la zone alluviale sur la crue est celui d'un bassin de rétention autrement dit d'un Polder. Mais il a également été montré que des analyses supplémentaires sont nécessaires pour évaluer les conséquences sur le terrain avoisinant de l'entreprise de tracteur John Derre. Selon les ingénieurs responsables de l'étude, une implication des riverains concernés très en amont des programmations de la mesure est primordiale. Etant donné que la réalisation de la mesure de protection contre les inondations dépend en grande partie de l'acceptation par la population, il est indispensable de demander l'avis de la population locale en cas d'une réalisation concrète.

### 4.4.2 Construction d'une passe à poissons au niveau du Moulin Rupp

Au niveau du Moulin Rupp sur le ban communal de Bisten, un barrage équipé d'une turbine productrice d'hydroélectricité fait obstacle à la continuité écologique nécessaire aux poissons et à d'autres petits organismes. L'objet de la restauration est de rétablir la continuité écologique dans les deux sens pour les poissons et autres petits organismes en construisant une passe adaptée aux particularités locales. Les responsables ont proposé une passe à poissons principalement

#### Info

Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz  
Don-Bosco-Str. 1  
66119 Saarbrücken  
Phone ++49 (0)681/8500-0

<http://www.lua-saarland.de/>

#### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

#### Coût

##### Plan d'action de protection contre les inondations

(Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz, Saargemünd, plus une participation financière de la Rhénanie-Palatinat) coût des planifications des mesures 312.070 EUR (financement européen Interreg III B 119.530 EUR)  
Etude de faisabilité Schwarzbachaltarm (Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz) coûts des études préalables 40.700 EUR (financement européen Interreg III B 20.350 EUR)  
Redynamisation de l'ancien bras du Schwarzbach près d'Einöd (Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz) coût d'investissement 116.150 EUR (financement européen Interreg III B 58.075 EUR)  
Passe à poissons au niveau du moulin Rupp (Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz) coûts des études préalables 14.310 EUR (financement européen Interreg III B 7.155 EUR)



► Fig.4.4.2  
Barrage aval du moulin Rupp sur le  
ban communal de Bisten



constituée de pièces en béton armé. L'avantage de ce type d'installation est que la passe à poissons n'utilise pas de place supplémentaire et que les mesures n'ont pas de conséquences négatives sur l'évolution des crues dans la zone. Le coût prévisionnel de cette mesure est de 125 000 EUR sans compter les frais liés à une éventuelle acquisition foncière, à un remaniement parcellaire ou d'éventuelles compensations financières. La réalisation de cette mesure nécessite par ailleurs une convention d'autorisation avec le propriétaire de l'installation permettant d'obtenir le permis de construire.

#### 4.4.3 Plan d'action de protection contre les crues de Blies, Schwarzbach, Hornbach

Pour les cours d'eau Blies, Schwarzbach et Hornbach un inventaire des dommages potentiels provoqués par des crues a été réalisé. Il a servi de base à la proposition de mesures de protection contre les crues et d'augmentation du volume de rétention dans le bassin hydrographique. Etant donné que certaines parties de la Blies se trouvent sur l'Agglomération Communautés Saarguemines, le Landesamt für Umwelt- und Arbeitsschutz du Saarland

(Service régional de la protection de l'environnement et du travail) a collaboré étroitement avec Saarguemines lors de l'analyse de la situation et l'élaboration des propositions de mesures.

Le bassin versant de la Blies comprend 1.798 km<sup>2</sup>, celui du Schwarzbach 1.152 km<sup>2</sup> et celui du Hornbach 521 km<sup>2</sup>. 37 % du bassin hydrographique se trouve dans le Saarland, 45% en Rhénanie-Palatinat et 18% en France. Les plus grandes inondations documentées de la Blies, du Schwarzbach et du Hornbach était celles du 21.12.1993, du 26.02.1997, du 16.10.1981 et du 12.05.1970. A la station de mesure de la Blies à Reinheim, le débit maximal mesuré était de 373 m<sup>3</sup>/s. Ce niveau maximal a été atteint lors de la crue de décembre 1993. L'utilisation du sol du côté allemand du bassin hydrographique consiste en 23% de forêt, 34% de cultures, 15% de prairies, 3% de vergers, 23% de terrains construits et 2% d'autres usages. Pour augmenter la rétention du terrain le long des cours d'eau mentionnés ci-dessus, des transformations de cultures en prairies, la mise en place de bandes enherbées ainsi que la création de bassins de rétention de petite taille ont été proposées. Il a également été recommandé l'installation de forêts alluviales sur certaines parties





de la commune de Blieskastel. Des mesures individuelles, annexées sous forme de tableau dans le rapport d'étude, ont été par ailleurs déterminées pour les différentes communes du bassin versant des cours d'eau et leurs quartiers concernés. Il s'agit notamment de calculs du niveau d'eau, des mesures de protection de certains bâtiments, l'amélioration des capacités d'écoulement au niveau des crues, des mesures de consolidation des berges et du lit mineur à certains endroits ainsi que des travaux divers sur les digues des hautes eaux.

Dans l'étude de faisabilité, il a par ailleurs été mentionné qu'une prévention appropriée au niveau de la construction et du comportement pouvait réduire de manière significative les dommages causés par des crues. Très peu de communes ont eu un interlocuteur central pour les problèmes de crues. Il a donc été proposé de nommer un chargé de la protection contre les inondations dans les communes concernées.

Afin d'informer la population de l'élaboration du plan de protection contre les inondations, une plaquette d'information (bilingue) a été réalisée

et mise à disposition des communes du bassin hydrographique. La population a par ailleurs été informée des projets via des communiqués de presse. Des entretiens d'information ont été menés avec des associations concernées et les mesures ont été présentées lors de diverses réunions d'information.

La plaquette bilingue avait pour objectif d'informer mais aussi de faire participer les citoyens au processus. Malheureusement, les retours sont restés très rares. Il reste à espérer que lors de la phase de mise en œuvre des mesures, la participation active des citoyens s'intensifiera. Pour cela, il est nécessaire d'augmenter les moyens de communication et de faire porter et soutenir les actions de participation citoyenne par le plus haut niveau politique.



◀ Fig. 4.4.3  
Barrage du moulin Rupp sur le ban communal de Bisten

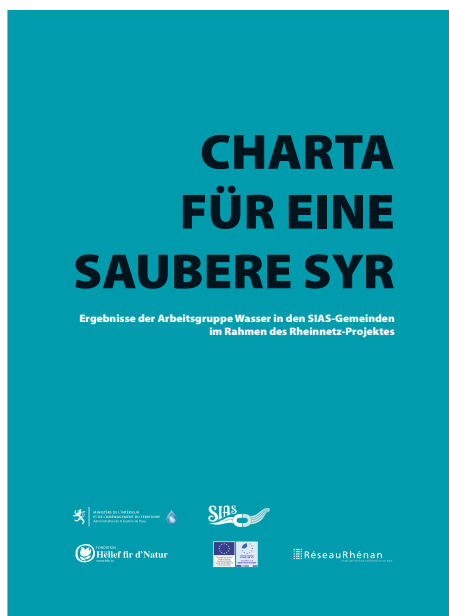




## 4.5 Une charte pour la Syr

L'objectif de cette initiative est d'intégrer activement la population locale dans le processus d'amélioration de l'environnement tel que le demande la Directive Cadre sur l'Eau. Le territoire du projet concerne les 5 communes luxembourgeoises du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIAS): Contern, Niederanven, Schut-trange, Sandweiler et Weiler-la-Tour. Ces communes ont, en plus de l'assainissement, d'autres compétences intercommunales dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. Ces communes ont, qui plus est, un cours d'eau en commun : la Syr.

En été 2005, une réunion d'information a été organisée dans le cadre du projet RéseauRhéna. Ont été invités à cette manifestation les participants d'un sondage qui, en cochant la case correspondante, avaient exprimé le souhait d'obtenir plus d'informations au sujet de l'eau ainsi que de participer à un groupe de travail 'Eau'. Environ 20 personnes ont suivi cette invitation. L'objectif de ce groupe de travail était la rédaction d'une « charte pour une Syr propre » qui devait être présentée aux décideurs communaux et administrations luxembourgeoises. Le document devra être pris en considération lors de futurs processus de planifications concernant la gestion de l'eau. La réunion débutait avec une partie information, prise en charge par la fondation Hëllef fir d'Natur, puis était suivie par une discussion, dirigée par une animatrice. Cette discussion devait définir les sujets principaux qui paraissaient particulièrement importants pour les participants du groupe de travail. La question centrale était de savoir où les habitants luxembourgeois voyaient les principaux problèmes concernant l'eau et quelles exigences pouvaient en être déduites.



La fondation Hëllef fir d'Natur a rédigé une synthèse des résultats et en a déduit une structure de base pour une charte. Un planning prévisionnel a été de plus mis en place, permettant de structurer le déroulement du projet. La plupart des participants se sont prononcés en faveur de l'idée d'une charte, mais quelques esprits sceptiques se sont également manifestés (« que pouvons nous faire de toute manière »).

En octobre 2005, une excursion sur la thématique de l'eau a été proposée au groupe de travail. De plus, deux « newsletters » ont été envoyées pendant cette période afin d'informer les membres sur l'état d'avancement de la charte.

Lors de la deuxième réunion du groupe « Eau » qui avait lieu en décembre 2005, d'autres personnes y ont été conviées: des agriculteurs, des forestiers ainsi que les élus communaux et les commissions communales pour l'environnement. 25 personnes ont participé cette fois-ci, dont une grande partie des personnes déjà présentes lors de la première réunion. Tout d'abord, différents inventaires

### Info

Fondation Hëllef fir d'Natur  
(HfN)  
Haus vun der Natur - Kräizhaff  
route de Luxembourg  
L-1899 Kockelscheuer  
Phone(+352) 29 04 04 - 1  
Fax (+352) 29 05 04

<http://www.hfn.lu>

### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

Ecoute / dialogue

Concertation

### Coût

Coût global environ 105.000  
EUR (financement européen  
Interreg III B ca. 52.500 EUR)





▲ Fig. 4.5.2

Les résultats des analyses ont été présentés au groupe de travail qui a rédigé les besoins d'actions sous forme d'une charte (Photo: HfN)

▼ Fig. 4.5.3

Ça commence à la source: de la source jusqu'à la Syr, tous les cours d'eau naturels des 5 communes ont été cartographiés (Photo: HfN)



SIAS (= état actuel) ont été présentés. Ces inventaires ont été préalablement réalisés par la fondation Hëllef fir d'Natur et concernaient: les habitats tributaires de l'eau et de la nappe, une cartographie des sources quasi-naturelles ainsi qu'une cartographie des facteurs perturbants le long des cours d'eau. Lors d'une deuxième partie, la structure de base de la charte a été présentée. La discussion qui a suivi avait pour objectif de vérifier dans quelle mesure la structure de la charte était en concordance avec les problèmes identifiés lors des inventaires et de la compléter par des demandes supplémentaires. En février 2006, lors de la troisième réunion du groupe de travail «Eau», une version provisoire d'environ 25 pages de la «charte pour une Syr propre» a pu être présentée. Le document a été largement accepté par les membres du groupe de

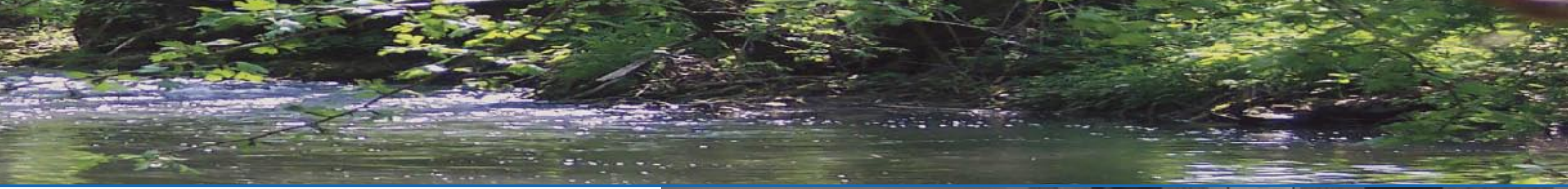
travail. Les participants avaient ensuite la possibilité de donner à la fondation Hëllef fir d'Natur des corrections et compléments à intégrer. Lors de toutes les réunions, l'eau potable était le sujet principal. Le souhait, ou plutôt l'exigence, d'un approvisionnement sécurisé en eau potable propre et d'un assainissement par une infrastructure/technique appropriée revenait systématiquement dans tous les chapitres de la charte.

La charte finalisée était composée des chapitres suivants: les sources, l'agriculture, la pollution et les intrants dans le cycle de l'eau, l'aéroport Luxembourg-Findel, la préparation à un état d'urgence éventuel ainsi que l'information, la sensibilisation et la participation. A chaque chapitre correspond un descriptif de la situation et une analyse des problèmes donnant lieu à des demandes et objectifs concrets. Le plan d'actions doit par la suite servir à la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs. Il comporte également un auto-engagement des communes et acteurs.

La charte est un document qui a été conçue par un groupement d'intérêt très diversifié. Les raisons pour une participation dans le groupe de travail étaient: l'intérêt pour le sujet, le souhait d'une participation citoyenne active ainsi que la simple curiosité. Aussi, les interventions, voir le comportement, au sein du groupe étaient très différents: tandis que les participants dits «intéressés et actifs» participaient de manière très intense et très constructive, les personnes dites «curieuses» montraient un comportement plus en retrait et sceptique. Pourtant, au cours des trois réunions de travail, certains doutes, surtout de la part de certains agriculteurs, ont pu être levés. Une grande partie des agriculteurs ont par ailleurs systématiquement assisté aux réunions.

Dans l'étape suivante, une petite délégation du groupe de travail a été formée avec, pour mission de discuter de la charte avec les 5 communes du SIAS.





Suite à cette discussion, des mesures ont été définies afin d'améliorer l'état de la Syr. Cette impulsion a pour vocation de dépasser les frontières communales et de trouver un soutien au niveau national. Pour la réalisation concrète des plans d'actions, un « parrainage de rivière » sera élaboré afin de prolonger le projet au-delà de la durée du projet INTERREG.

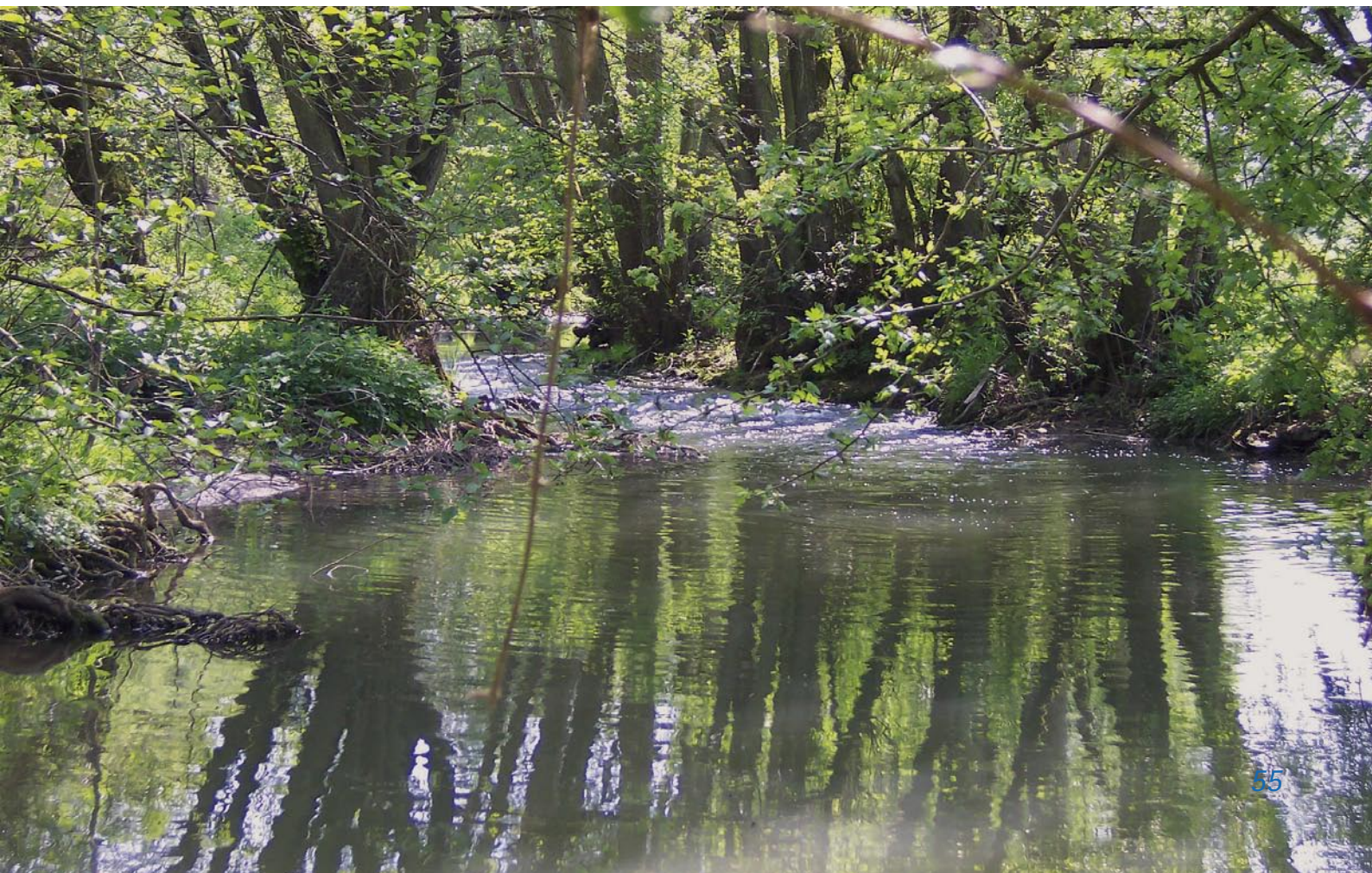


### Semaine de l'eau «Water for Life»

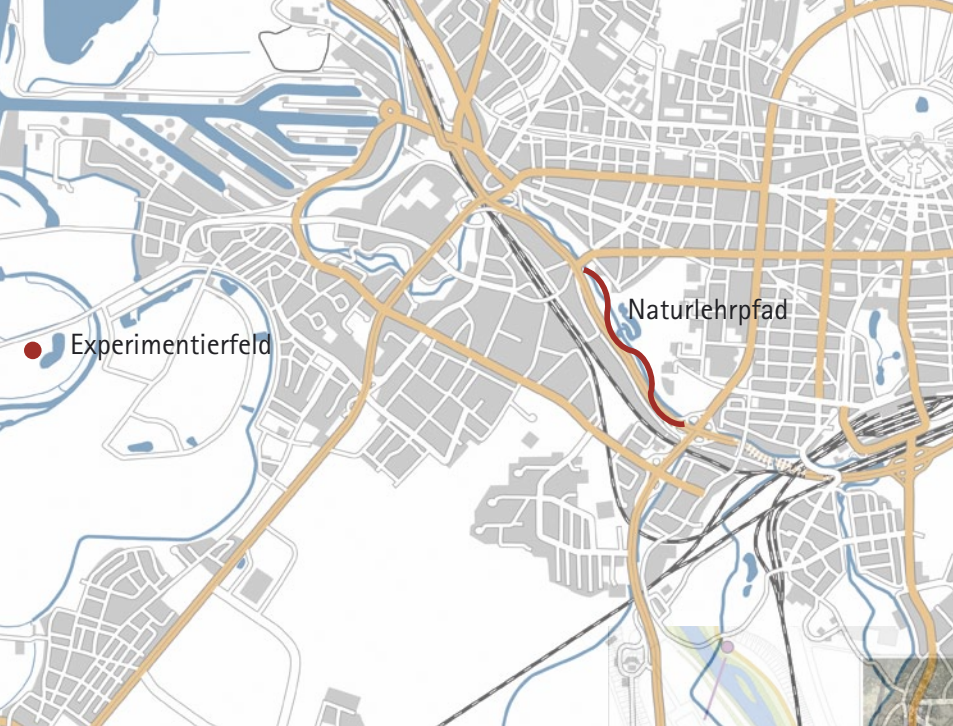
La fondation Hëllef fir d'Natur a organisé avec le Ministère de l'Intérieur du 16 au 24 mars 2005 une Semaine de l'eau dans les communes du SIAS. En tout, 5 interventions traitant de la distribution de l'eau, du traitement de l'eau, de l'agriculture, du parrainage du cours d'eau ATTERT ainsi que 3 sorties dans des Réserves Naturelles ont été proposées relatif au projet de renaturation de la Syr et des Sources de Glasbueren.

▲ Fig. 4.5.4  
Le groupe de travail qui a développé la « charte pour une Syr propre »..  
[Photo: HfN]

▼ Fig. 4.5.5  
Tronçon de la Syr proche de l'état naturel  
(Photo: HfN)





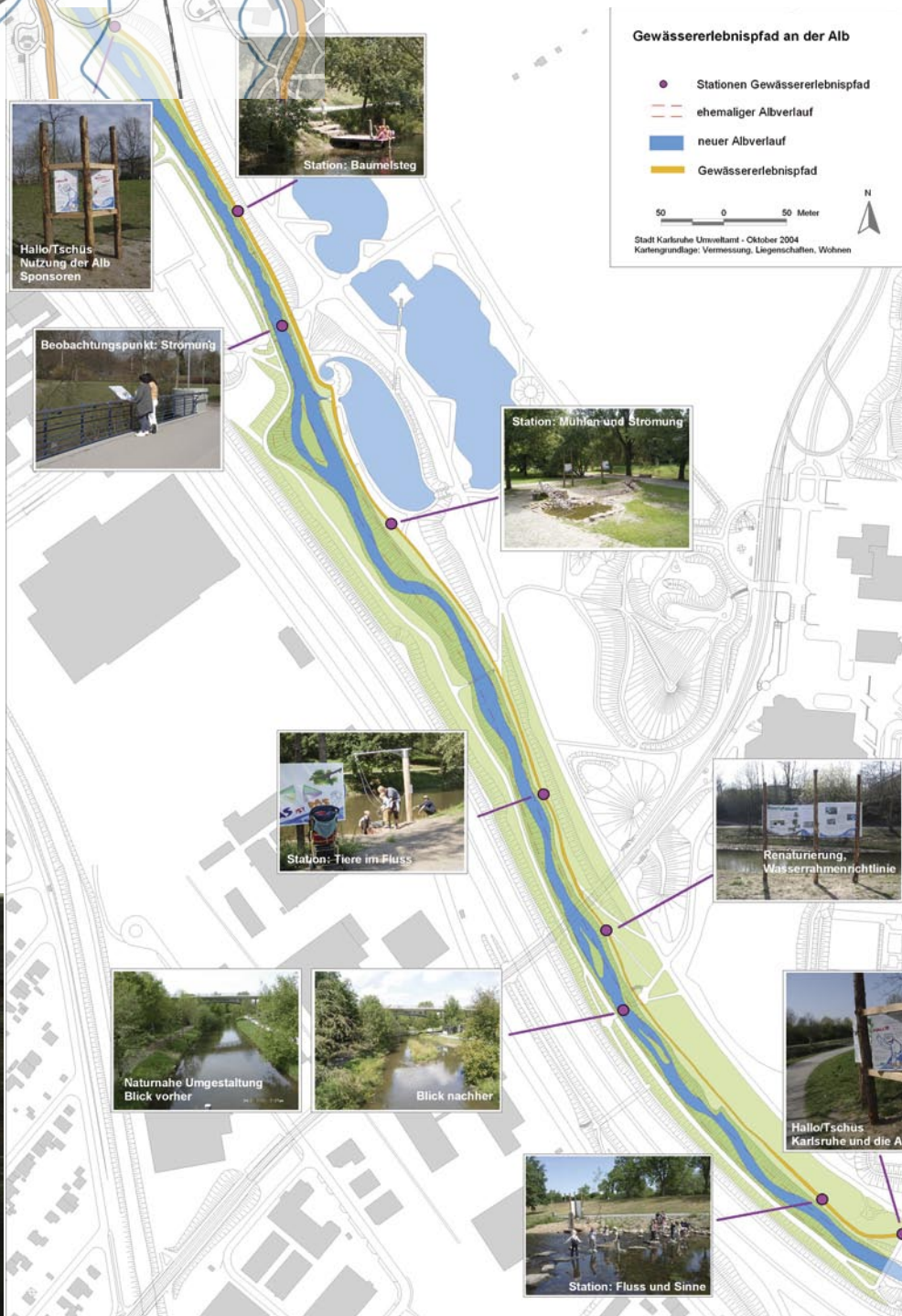


▲ Fig. 4.6.4  
Alb avant la revalorisation  
Photo: Volker Hahn

▲ Fig. 4.6.1  
Carte globale de Karlsruhe, en rouge le sentier pédagogique  
(Quelle: Stadt Karlsruhe)

▶ Fig. 4.6.2  
Stations du sentier pédagogique  
(Quelle: Stadt Karlsruhe)

▼ Fig. 4.6.3  
Station du sentier pédagogique  
Photo: Volker Hahn





## 4.6 Renaturation des berges de la rivière Alb à Karlsruhe

Dans le centre urbain de Karlsruhe, au sein du parc Günter-Klotz, les berges de la rivière Alb ont été renaturés sur 1,2 km. Les mesures ont été mises en œuvre par la ville de Karlsruhe avec le soutien financier du Regierungspräsidium et la fondation Naturschutzfonds.

Afin de rendre la renaturation attractive pour la population locale, le groupe de travail de l'Agenda 21 a proposé la création d'un sentier de découverte et d'une plaquette d'information. Ces deux mesures ont été réalisées dans le cadre du projet RéseauRhénan. Le groupe de travail Agenda 21 est à l'origine de la conception du sentier. Différentes « stations » ont été érigées le long de la partie renaturée du cours d'eau. L'accès a été rendu difficile entre les stations par une gestion extensive des berges. Ainsi, le flux des visiteurs peut être dirigé et guidé le long des berges, protégeant ainsi le site Natura 2000.

Les stations du sentier de découverte traitent de l'écologie du cours d'eau. Les visiteurs sont amenés à découvrir la rivière de manière active et ludique.



Stadt Karlsruhe  
Umweltamt



### Naturführer Alb Die Alb

zu Fuß und mit dem  
Fahrrad durch die Natur



De plus, un « sac à dos de l'eau », avec un contenu pédagogique diversifié, a été mis à disposition des écoles et autres groupes.

La plaquette « guide naturel de l'Alb » (existant en trois langues) complète le sentier, guidant le visiteur tout au long du parcours, d'une longueur de 6,5km. Le visiteur peut ainsi découvrir des endroits permettant de vivre de manière particulièrement intense l'écologie du cours d'eau.

Globalement, les mesures prises ont été accueillies de manière très positive au sein de la population. Ceci était possible grâce à une implication très en amont de tous les groupements intéressés dans la conception et la mise en œuvre du projet.

#### Info

Stadt Karlsruhe, Umwelt- und  
Arbeitsschutz  
Markgrafenstraße 14  
D-76124 Karlsruhe  
Phone ++49 (0)721 1333120  
Fax ++49 (0)721 1333109

<http://www.karlsruhe.de>

étapes de participation réalisées

Information

Infos zum Naturführer Alb

[http://www3.karlsruhe.de/servlet/  
is/4890/Alb.HTML](http://www3.karlsruhe.de/servlet/is/4890/Alb.HTML)

◀ Fig. 4.6.5

Station avec des pierres permettant la traversée de l'Alb

#### Coût

Le coût total pour le guide nature, le « sac à dos de l'Alb » et le sentier de découverte est de 80 000 EUR dont 22 000 EUR dans le cadre du RéseauRhénan (financement européen Interreg III B de 11 000 EUR)





0m 200m 400m

► Fig. 4.7.1  
Situation du terrain d'expérimentation



▼ Fig. 4.7.2  
Inauguration du terrain d'expérimentation avec Peter Hauck, Ministre de l'Alimentation et l'Espace Rural du Bade Wurtemberg, Siegfried König, Maire de Karlsruhe et Harald Dannenmayer, Directeur du Centre d'Initiation à la Nature  
Photo: Volker Hahn

**Experimentierfeld Hochwasser**  
Terrain d'expérimentation « Crue »

Horaires d'ouverture du Naturschutz-zentrum Karlsruhe- Rappenwört  
lundi 8-16 heures  
mardi- vendredi 8-18 heures  
Dimanche (jours fériés 11-18 heures)  
Inscription 0033-721-950470







## 4.7 Le terrain d'expérimentation « Crue » à Karlsruhe

Depuis des années, le centre d'initiation à la nature (Naturschutzzentrum) de Karlsruhe possède une maquette du Rhin. Cette maquette permet de montrer de manière très claire les différences de vitesse d'écoulement dans le Rhin aménagé et l'effet des espaces de rétention. Par contre, la maquette n'arrive pas à attirer longtemps l'attention des enfants et des adolescents puisqu'ils restent passifs et que seulement peu de personnes peuvent regarder la maquette en même temps.

L'idée a alors émergé de faire évoluer la maquette à une échelle plus grande pour que les jeunes puissent eux même intervenir. Par des tests interactifs, les jeunes peuvent apprendre de manière ludique le fonctionnement de base de l'écologie des cours d'eau et la protection contre les crues. Le terrain d'expérimentation en plein air consiste en deux maquettes qui permettent d'expliquer de manière très claire par des observations et des tests le paysage aquatique. Des élèves et autres personnes intéressées peuvent expérimenter tout en étant guidés.

Sur une plaine de 20 x 10 m, avec une légère pente, trois scénarios du cours

d'eau sont représentés.

- Scénario 1: montre le Rhin avant l'aménagement
- Scénario 2: montre le Rhin actuel, aménagé
- Scénario 3: montre le Rhin avec des espaces de rétention

Ainsi l'écoulement du Rhin peut être simulé dans le Rhin sauvage, dans le Rhin rectifié et corrigé et dans le Rhin avec des espaces de rétention. Le scénario 3 permet aux élèves de reproduire eux-mêmes une situation de crue. Pour ce faire, une « crue » est ajoutée. Cette crue doit être contrôlée de manière à ce que les villes et aménagements soient protégés et que des espaces naturels puissent se former. Il est possible de faire varier la quantité d'eau. Des espaces de rétention sont utilisés pour réguler la crue en les inondant et en les vidant.

Depuis son ouverture en mai 2007 jusqu'en octobre 2007, 64 classes (correspondant à 1824 élèves) ainsi que 7696 adultes et 6278 enfants ont pu visiter le terrain d'expérimentation.

### Info

Stadt Karlsruhe, Umwelt- und Arbeitsschutz  
Markgrafenstraße 14  
D-76124 Karlsruhe  
Phone ++49 (0)721 1333120  
Fax ++49 (0)721 1333109

<http://www.karlsruhe.de>

### étapes de participation réalisées



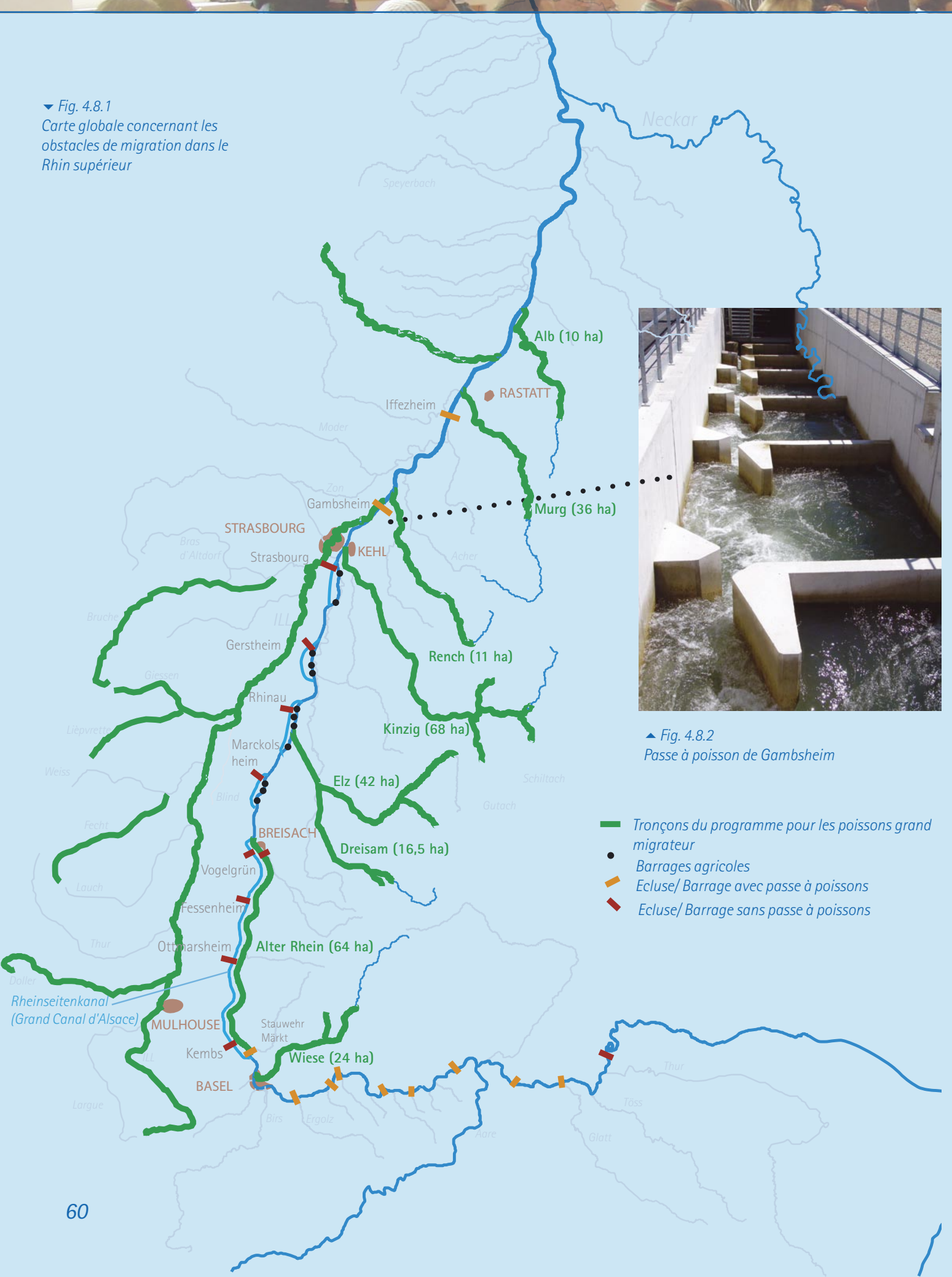
◀ ▶ Fig. 4.7.3, 4.7.4  
Terrain d'expérimentation « Crue »  
Photos: Volker Hahn

### Coût

Coût total de 30.000 Euro  
(financement européen Inter-reg III B environ 15.000 Euro)



▼ Fig. 4.8.1  
Carte globale concernant les obstacles de migration dans le Rhin supérieur



▲ Fig. 4.8.2  
Passe à poisson de Gamsheim

- Tronçons du programme pour les poissons grand migrateur
- Barrages agricoles
- Ecluse/ Barrage avec passe à poissons
- Ecluse/ Barrage sans passe à poissons





## 4.8 Atelier de travail pour la continuité écologique du Rhin

Les Ministres de l'environnement des Etats riverains du Rhin se sont rencontrés en octobre 2007 à Bonn. L'objectif de la conférence était entre autres de se concerter sur le rétablissement de la continuité écologique du Rhin depuis sa confluence jusqu'aux chutes du Rhin près de Schaffhausen. Dix barrages au niveau du Rhin supérieur font obstacle à la remontée du saumon et d'autres poissons grands migrateurs vers leurs lieux de frayère.

En préparation de la conférence des ministres du Rhin le 18.10.2007 (cf. chapitre 5.4), des associations de protection de l'environnement, de la nature et de la pêche des Pays-Bas, de l'Alsace, du Nord-Ouest de la Suisse et de l'Allemagne ont organisé un atelier de travail international pour la continuité écologique du Rhin le 22/23 juin 2007 à Freiburg.

Y'étaient notamment invités les représentants d'associations, d'administrations et de la politique ainsi que tout citoyen intéressé. L'atelier a été organisé dans le cadre du RéseauRhénan par le Regio-Wasser e.V. en collaboration avec Alsace Nature, l'association Die Grüne Liga ainsi que beaucoup d'autres institutions.

La traduction simultanée des 16 exposés d'intervenants sélectionnés, qui se voulaient incitatifs, ont permis aux 70 participants, de s'informer sur l'état actuel, les déficits et les possibilités d'une continuité écologique du Rhin. La continuité était traitée dans le sens large du terme, ne se limitant pas uniquement aux montaisons et dévalaisons des poissons mais prenant également en compte des possibilités de charriage dans le Rhin.

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 prévoit le rétablissement de la continuité écologique d'ici 2015. Cependant, la Directive permet dans certains cas des échéances allant jusqu'en 2027. Lors de l'atelier de travail international, il



a été décidé de ne pas faire de concessions envers EDF. EDF en tant qu'exploitant des 10 usines hydroélectriques du Rhin supérieur souhaite fortement faire appliquer cette prolongation de l'échéance et voudrait pour des raisons de coût faire transporter les saumons en camion pour les faire remonter jusqu'à Bâle («solution d'omnibus»). Selon les associations réunies à Freiburg, la conférence des ministres devrait obliger EDF à faire construire des passes à poisson au niveau de tous les barrages du Rhin supérieur. EDF devrait par ailleurs faire en sorte que les poissons en dévalaison - en particulier les anguilles en route pour l'Atlantique- ne soient plus tués dans les turbines des usines hydroélectriques. En conclusion de l'atelier

<http://www.restrhein.de>

étapes de participation réalisées



Programme, interventions et résumés de l'atelier du travail se trouvent sous :

<http://www.restrhein.de/workshop.shtml>



## Pourquoi un workshop ?

Lors de la prochaine Conférence ministérielle sur le Rhin, le 18 octobre prochain (la dernière conférence a eu lieu à Strasbourg en 2001), l'une des questions traitée sera de savoir si, et dans quelle échéance, les pays riverains du Rhin sont prêts à allouer les finances nécessaires pour la reconquête de la continuité écologique du Rhin.

Une étude de faisabilité de la continuité écologique jusqu' à Bâle a été établie par la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPIR) et une stratégie globale est en cours d'élaboration.

Le workshop souhaitait intégrer le public dans le débat autour de l'avenir du Rhin.

Électricité de France (EDF), concessionnaire des usines hydroélectriques, considère que le transport des saumons par les camions est une solution adaptée et économique pour rétablir la continuité écologique et le retour du saumon jusqu'en Suisse. Les associations environnementales considèrent, certes, que le retour du saumon est un objectif important pour l'intérêt général, mais considèrent également que le transport en camion est une mesure qui ne tient pas compte des objectifs du bon état écologique. Le workshop devrait donc aboutir sur une position commune de tous les acteurs intéressés par la continuité écologique du Rhin.

## Programme

### Vendredi 22 juin 2007

- 13:30 Accueil
- 14:00 Allocution d'ouverture  
Regiowasser e.V. / Grüne Liga
- 14:30 Présentation du jeu de rôle  
Reina Kuiper, Stichting Reinwater
- 15:00 Jeu de rôle „Transposition des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau concernant le Rhin Supérieur franco-allemand“  
Tous les inscrits
- 18:00 événements 2007 „Relais du Rhin“ et „Big Jump“  
Roberto Epple, European Rivers Network (ERN)

### Samedi 23 juin 2007

- 9:30 Accueil et café de bienvenue  
(distribution de documents)
- 10:00 Allocution d'ouverture  
Frédéric Deck, Président Régional Alsace Nature

#### Introduction

- 10:15 Problématique et enjeux du Rhin (changement climatique, dynamique fluviale, etc.)  
Dr. Jörg Lange, Regiowasser e.V.
- 10:30 Sédiments et continuité écologique?  
Prof. Dr. Andreas Dittrich, TU Braunschweig
- 10:45 Analyse de l'efficacité de la continuité écologique des fleuves avec barrages  
Ulrich Dumont, Bureau d'étude Floecksmühle
- 11:00 Possibilités de renaturation des berges et de reconnexion des zones inondables au lit majeur dans la région du Rhin Supérieur, en aval d'Ifhezheim  
Dr. Volker Späth, ILN, Bühl

-----pause café -----

#### La continuité écologique du Rhin

- 11:45 Continuité écologique et „SDAGE“ ?  
Jean Wencker, Alsace Nature
- 12:00 Plan d'actions pour les poissons migrateurs du Rhin  
Dr. Detlev Ingendahl, Wanderfischprogramm NRW
- 12:15 Écologie des poissons migrateurs  
Dr. Jörg Schneider, BFS, Frankfurt
- 12:30 Le rôle des politiques  
Dr. Walter Caroli, MdL BW 1988-2006, Nabu

-----Déjeuner -----  
au „Süden“

- 14:15 Les objectifs de la Directive Cadre sur l'eau pour le Rhin Supérieur et ses barrages  
Nik Geiler, AK Wasser im BBU
- 14:30 Continuité piscicole sur la Loire  
Jean-François Luquet, Délégué interrégional adjoint ONEMA Nord-Est
- 14:45 „Plan Loire Grandeur Nature“  
Martin Arnould, WWF France

#### Exemples sur les affluents

- 15:00 L'ILL  
Gérard Burkard, Saumon Rhin
- 15:15 Exemples suisses  
Dr. Armin Peter / Eva Schager, EAWAG
- 15:30 L'ancien bras du Rhin et ses affluents  
Hans-Dieter Geugelin, IG Altrhein
- 15:45 Bassin de la Kinzig et Elz  
Ingo Kramer, Landesfischereiverband Baden

-----Pause café -----

- 16:30 Position commune des associations environnementales
- 17:00 Débat et conclusion
- 18:30 Excursion dans le quartier Vauban
- 19:30 Verre de l'amitié au „Süden“

Er war schon weißgottwo,  
doch eines Tages - oh! -  
da kam er an ein Wehr:  
das maß zwölf Fuß und mehr!  
zehn Fuß, die sprang er gut!  
Doch hier zerbrach sein Mut.  
Drei Wochen stand der Salm  
am Fuß der Wasseralm.  
Und kehrte schließlich stumm  
nach Deutsch- und Holland um.





de travail de Freiburg, les associations ont élaboré un catalogue à destination des ministres du Rhin récapitulant les actions demandées par les associations. En plus du rétablissement de la continuité écologique, il y figure également la limitation du déversement des eaux chaudes des centrales thermiques dans le Rhin et ses affluents, règlementée par une convention internationale. Associés aux effets du réchauffement climatique, les déversements d'eaux chaudes provoquent des températures mortelles pour de plus en plus d'espèces de poisson. Par l'intermédiaire du catalogue des mesures, les associations font appel aux ministres du Rhin pour rapidement mettre en œuvre les programmes de revalorisation écologique du Rhin de la

Commission Internationale pour la Protection du Rhin.

Un jeu de rôle imaginé pour la mise en œuvre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, déjà testé à maintes reprises aux Pays-Bas, a été utilisé dans le cadre de l'atelier de travail. Lors de ce jeu, toutes les positions des groupements d'intérêt le long du Rhin ont été simulées de manière très réaliste. Les participants étaient particulièrement impressionnés par la facilité avec laquelle les représentants virtuels des fournisseurs d'électricité du Rhin pouvaient défendre leur position.

◀ ◀ ▶ Fig. 4.8.3

*L'intervention sur le rôle de la politique dans la protection de la nature et des cours d'eau de Dr. Walter Caroli a été suivie avec un intérêt particulier.*

◀ ◀ ▼ Fig. 4.8.4

*Programme concernant l'atelier de travail « Continuité écologique » du 23 juin 2007*

▼ Fig. 4.8.5

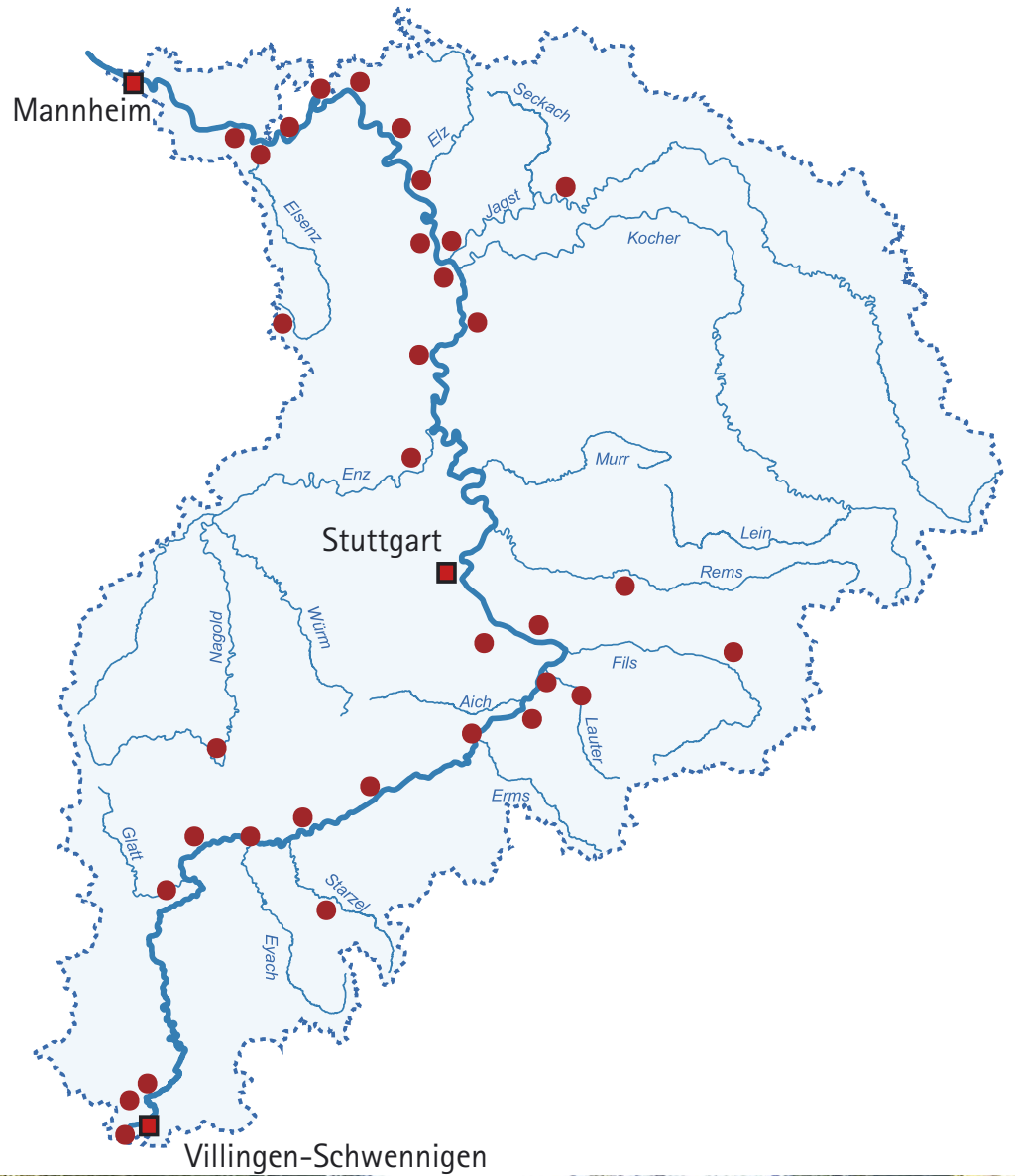
*La traduction simultanée est dans la plupart des cas une condition indispensable pour un dialogue transfrontalier*







► Fig. 4.9.1  
Carte globale concernant les actions réalisées dans le cadre des journées d'action dans le bassin hydrographique du Neckar  
Graphique: Büro am Fluss



► Fig. 4.9.2  
Les membres du groupe de travail « Neckar vivant » à Reutlingen lors de la mise en place de grosses pierres dans un affluent du Neckar. Ainsi celui-ci est reconnecté au Neckar.  
Photo: BUND Regionalverband Neckar-Alb





## 4.9 Bassin hydrographique du Neckar

### Les Journées d'action dans le bassin hydrographique du Neckar

Les troisièmes journées d'action du bassin hydrographique du Neckar ont eu lieu du 22 au 24 juillet 2005. Dans l'ensemble du bassin, une fête colorée a été célébrée autour du Neckar, de ses affluents et des aspects divers liés à l'eau.

Les journées d'action ont constitué une opportunité pour toutes ces associations, communes, administrations et citoyens qui s'engagent depuis des années pour leurs cours d'eau, de présenter au grand public leurs projets et succès sous le slogan « Mille sources – une rivière ».

L'imagination des acteurs n'avait pas de limites. Du plaisir culinaire jusqu'aux activités sportives le long ou dans le cours d'eau, de l'entretien de biotopes remarquables jusqu'aux analyses scientifiques en passant par des sorties nature, toutes les contributions étaient les bienvenues. La beauté et la valeur récréative des ruisseaux et des cours d'eau, la protection contre les crues, l'écologie de l'eau, les sports aquatiques, les chants et la culture faisaient autant partie intégrante des manifestations que le travail fastidieux de la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

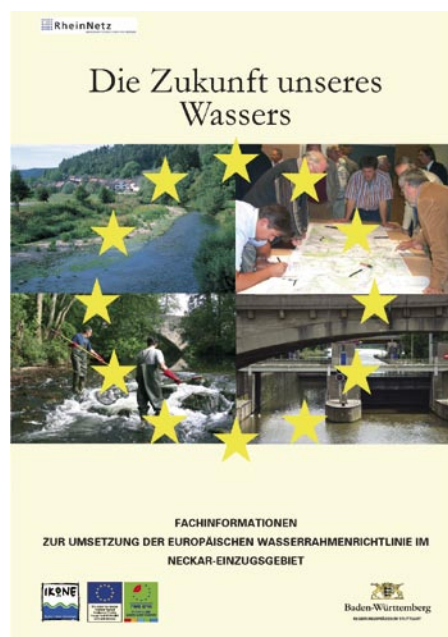
Des manifestations ont été organisées à plus de 30 endroits différents avec, à l'image des journées d'action 2003 et 2005, une concentration le long du Neckar. Cependant, des groupes de protection de la nature ou de pêcheurs ont également été actifs sur les affluents Glatt, Enz, Fils, Rems ou Jagst.

### Plaquette d'information technique concernant la mise en œuvre de la DCE dans le bassin versant du Neckar

La plaquette, éditée par le Regierungspräsidium Stuttgart présentant des informations techniques ainsi que le contexte de la mise en œuvre de la DCE

dans le bassin hydrographique du Neckar, avait pour vocation de compléter l'information déjà fournie dans une petite plaquette mise à disposition du grand public par le Service de l'Eau. Des aspects divers concernant la mise en œuvre concrète de la DCE dans le secteur du Neckar y sont traités de manière détaillée. Ainsi, les sujets abordés sont ; la définition des objectifs environnementaux, la typologie des cours d'eau, les résultats de l'inventaire, mais aussi l'importance de la DCE pour les différents usagers des cours d'eau, comme par exemple la navigation, l'hydroélectricité ou l'agriculture.

La plaquette a par ailleurs constitué une bonne préparation à la participation active du grand public qui a eu lieu dès 2006 dans les sous-secteurs du bassin hydrographique du Neckar. Elle est téléchargeable sur le site [www.rp-stuttgart.de](http://www.rp-stuttgart.de).



### Info

Umweltministerium Baden-Württemberg  
Postfach 10 34 39  
70029 Stuttgart

Büro am Fluss  
c/o Umweltzentrum Neckar-Fils  
Am Bruckenbach 20  
73207 Plochingen  
Phone ++49 (0)7153 82 506 14  
[team@buero-am-fluss.de](mailto:team@buero-am-fluss.de)

Geschäftsstelle IKoNE  
Regierungspräsidium Stuttgart  
Ruppmannstraße 21  
70565 Stuttgart  
Phone ++49 (0)711 904 0  
Fax ++49 (0)711 7846940  
[geschaeftsstelle@ikone-online.de](mailto:geschaeftsstelle@ikone-online.de)

Concernant la « journée d'action Neckar » nous conseillons les liens suivants:

<http://www.ikone-online.de/index.php?id=8>

<http://www.aktionstag-neckar-einzugsgebiet.de/>

### étapes de participation réalisées

Information

Concertation

Coopération

◀ Fig. 4.9.3  
Plaquette concernant le bassin hydrographique du Neckar

<http://www.rp.baden-wuerttemberg.de/servlet/PB/show/1148801/rps-ref53-wrrl-zukunft.pdf>





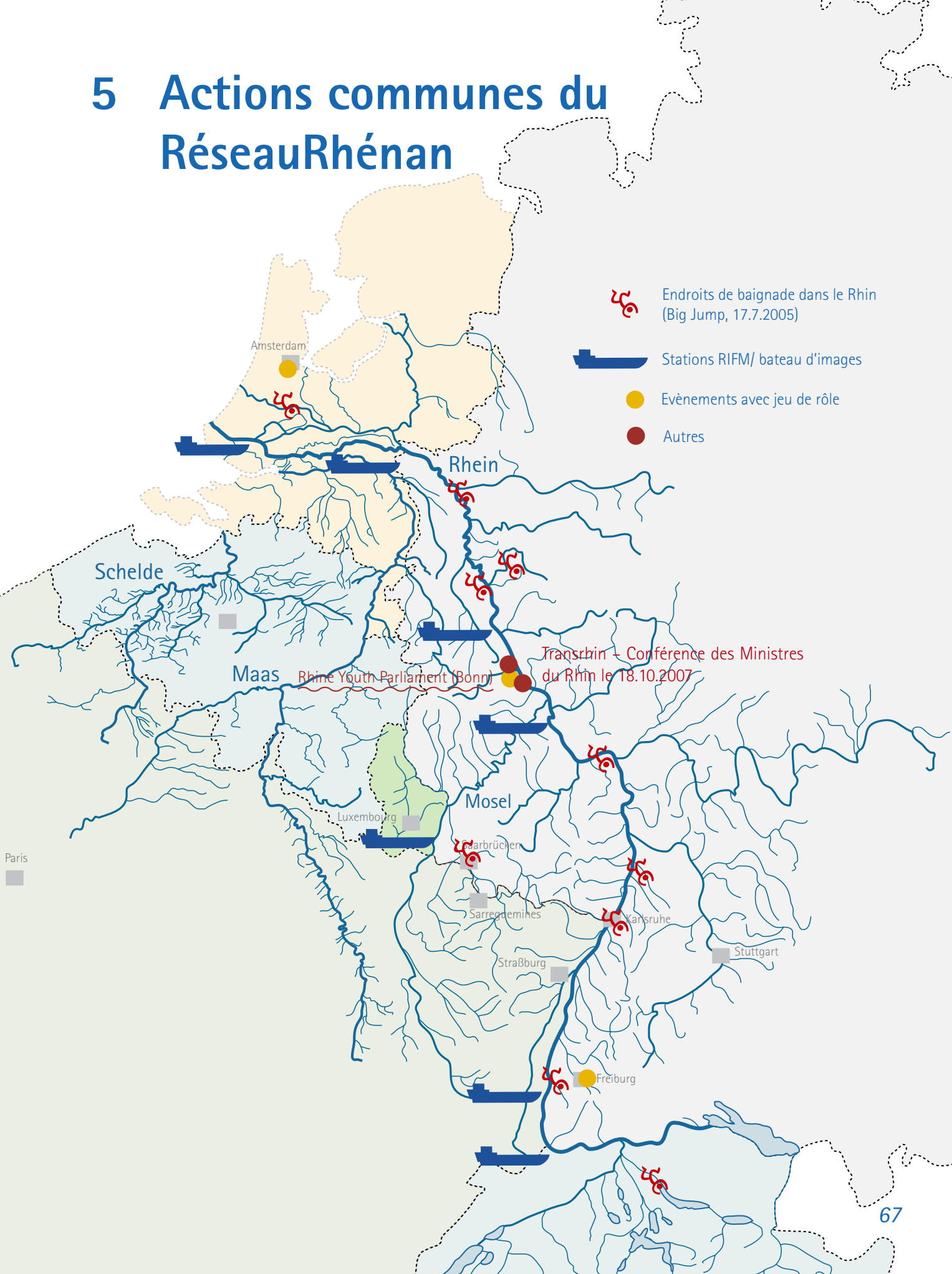
Mon fleuve coulant  
Oh, qu'il est grand  
Et rien allant en avant  
Et rencontrant son frère grand  
L'immense Rhin sillonnant  
Laisant derrière lui pays petits et grands  
Et restant pour le petit enfant  
un immense géant

ÉCOLE PRIMAIRE  
DEMY SCHLECHTER  
LUXEMBOURG  
3<sup>e</sup> année  
G. FRANZEN





# 5 Actions communes du RéseauRhénan







▲ Fig. 5.1.1  
Roberto Epple (ERN) en  
plein interview avec la radio  
Südwestrundfunk

▶ ▼ Fig. 5.1.2  
Le « bateau d'images » – la MS  
Reinwater à Breisach





**Info**

European Rivers Network (ERN)  
in cooperation with Stichting  
Reinwater and RegioWasser e.V.  
8 Rue Crozatier  
F-43000 Le Puy  
Phone ++33 (0) 471 02 08 14  
Fax ++33 (0) 471 02 60 99  
www.ern.org | www.rivernet.org  
e-mail: info@rivernet.org

<http://www.ern.org>

<http://www.bilderschiff.de>

## 5.1 Un bateau rempli d'images



«Rivières d'images et Fleuves de mots (RIFM)» en allemand «Flüsse von Bildern und Ströme von Wörtern» est un projet pédagogique qui vise à redécouvrir le cours d'eau en tant qu'habitat. Le lien entre l'art et l'éducation à l'environnement devait être tissé. Des classes du bassin hydrographique du Rhin entier pouvaient y participer.

### Transfrontalier

Un point principal du projet est de surmonter les frontières à tous les niveaux:

- entre art et connaissance (être créatif signifie également vouloir apprendre),
- entre les différentes branches scientifiques (le fleuve est un maillon entre sciences naturelles, histoire et littérature...),
- entre intérêt écologique et social (un fleuve est aussi bien un paysage naturel que culturel)

Il faut également connaître «l'adresse écologique» d'un bassin hydrographique. De par la découverte sensorielle (couleurs, bruits, odeurs...) du fleuve et l'utilisation de l'art pour rendre accessible la connaissance, l'identification des élèves avec LEUR fleuve est favorisée. L'apprentissage de son adresse écologique (hydrologique) dans le bassin hydrographique (par exemple Mühlbach - Dreisam - Rhin supérieur - Rhin - Mer

du Nord) permet aux élèves de comprendre leur appartenance à un bassin hydrographique. Ceci aide à leur faire comprendre l'impact de leurs actions sur les régions en aval et ainsi à devenir des citoyens responsables.

Le projet a favorisé la prise de conscience sur le fait que chaque action locale a des conséquences globales et que le comportement exemplaire individuel a une grande importance pour l'intérêt général.

### Démarche

A l'aide d'instructions très complètes, 80 classes venant de 5 pays se sont penchées sur «leur» Rhin ou sur un affluent du Rhin. Les enseignant(e)s ont obtenu des supports pédagogiques spécialement conçus pour les domaines de la protection des cours d'eau et de la culture dans le bassin versant du Rhin ainsi que pour expliquer les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Les supports pédagogiques ont été conçus pour être utilisés dans différentes matières enseignées (par exemple en biologie, géographie, dessin). Des excursions ont été également organisées de manière régulière et parfois des classes ont contacté des participants du projet dans le bassin hydrographique pour échanger les expériences faites.

En plus d'une documentation interne sur le travail effectué dans le cadre du

étapes de participation réalisées

Information

Ecoute / dialogue

Concertation





▲ Fig. 5.1.3  
 Évènement final à Breisach du  
 28.6-30.6.2005

► Fig. 5.1.4  
 Stations du « Bateau d'images »

Plus d'informations sur cette  
 action sur le site:  
[www.bilderschiff.de](http://www.bilderschiff.de).

Sur ce site internet, il est possible  
 de voir les classes ainsi que leurs  
 tableaux (dans la web galerie). Une  
 partie des tableaux des 80 classes  
 participantes ont été exposés sur  
 la promenade du Rhin à Breisach  
 jusqu'au Big Jump le 17 juillet  
 2005. La réaction des professeurs  
 et des classes concernant l'action  
 « bateau d'images » a été très  
 positive.

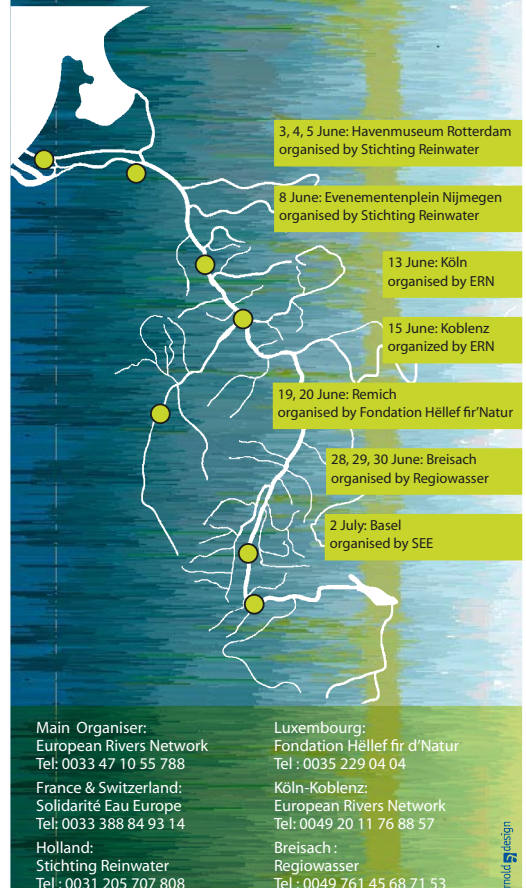
projet, les classes ont réalisé de manière  
 collective un grand tableau (poster)  
 de 2,5 x 1,5m pour y pérenniser leurs  
 impressions. Dans beaucoup de cas,  
 l'œuvre colorée a été complétée par des  
 textes poétiques. Les toiles et peintures  
 ont été fournies aux écoles par le projet  
 RéseauRhéna.

### Le bateau d'images – une exposition naviguant sur le Rhin

En juin 2005, une péniche aménagée en  
 bateau d'exposition – la MS REINWATER  
 – a navigué sur le Rhin de Rotterdam à  
 Bâle. Il s'agissait d'une action commu-  
 ne des partenaires du RéseauRhéna.  
 D'embarcadère en embarcadère, la péniche  
 « protectrice de l'eau » a été chargée  
 avec de grands tableaux et collages.

### TRAVEL AND STOPS OF THE BOAT PRESENTING THE RHINE EXHIBITION

If you want to see the paintings of the Rhine,  
 please choose the closest stop of the boat





## La plus grande action des écoles en faveur de l'environnement au niveau du Rhin

La fin de l'action a été fêtée à Breisach. Entre le 28 et le 30 juin 2005, un festival de l'eau pédagogique a eu lieu sur les deux rives dans la «ville européenne et la ville des ponts». Environ 800 élèves, ainsi que des professeurs et accompagnateurs y ont participé. A ce jour, l'évènement constitue la plus grande action des écoles en faveur de l'environnement jamais réalisée au niveau du Rhin supérieur – et sans doute du Rhin entier.

Durant le festival final d'une durée de trois jours, les tableaux ont été exposés des deux côtés (badois et alsacien) du Rhin à Breisach et Vogelgrun. Des spectacles, une navette sous forme de calèche depuis le Pays de Bade à travers le Rhin jusqu'en Alsace ainsi qu'une randonnée pédestre sous le Rhin dans un tunnel «secret» (sous le barrage agricole de Breisach) ont été proposés.



Durant le festival, un jury a récompensé les œuvres les plus originales. Les membres du jury étaient entre autres le secrétaire général hollandais de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR), Henk STERK. Enfin, les meilleurs concepts pédagogiques ont été également été récompensés.

▲ Fig. 5.1.5  
Le jury international

Het schip van Stichting Reinwater vaart van Rotterdam naar Bazel met aan boord een tentoonstelling van schilderijen over de Rijn. Tijdens de reis ontmoeten we de jongeren die de schilderijen hebben gemaakt en zich hebben verdiept in de waterkwaliteit, de ecologie en de cultuurhistorie van het stroomgebied. Jongeren en volwassenen laten zien hoe zij de rivier bekeken. Dit project vond plaats in het voorjaar van 2005 op initiatief van de organisatie European Rivers Network in het kader van het Interreg project RhineNet. Scholen langs diverse rivieren in Europa kunnen ook in de toekomst deelnemen aan het project 'Rivieren van beelden, stromen van woorden'.

Video format: PAL 4:3 letterbox  
Audio: Stereo  
Nederlands, English, Deutsch, Français  
Omschrijving: Nederlands, English, Deutsch, Français  
Sprektijd: ca 20 min.

Genre: Documentaire  
Productie, regie, montage: Guus van Waveren  
Eindredactie: Reina Kulper, Stichting Reinwater  
Camera: Sierra Woudaapen, Thomas Kist, Peter Brugman

Geluid: Otto Horsch, Martijn van Haalen  
Muziek: Dick Bakker  
Floor: Minnaert, Pow Wow  
Getuigenaange en stem: Raul de Bore  
Vertalingen en ondertiteling: Internationale Afrecommissie, NOS

Kijk met me mee! Rivieren van beelden, stromen van woorden  
Heading for clean water | Rivers of pictures and streams of words

Documentaire over het project  
'Rivieren van beelden, stromen van woorden'  
Documentary about the project  
'Rivers of pictures and streams of words'

Een film van Guus van Waveren  
In opdracht van Stichting Reinwater

© 2005 Vossiusstraat 20, 1071AD Amsterdam, www.reinwater.nl  
Deze film is tot stand gekomen met financiële ondersteuning van:

Logo's: RhineNet, OSBO, CIPR, BSN

◀ Fig. 5.1.6  
Couverture du documentaire de 20 minutes tourné sur l'action. Il peut être commandé auprès de Stichting Reinwater.  
© Stichting Reinwater

[http://www.reinwater.nl/pub\\_algemeen\\_vervolg.php?cat=7&tid=55](http://www.reinwater.nl/pub_algemeen_vervolg.php?cat=7&tid=55)





► Fig. 5.2.1  
 ... le 17 juillet 2005 à 14 heures le moment était venu!  
 Une des nombreuses affiches concernant le Big Jump du 17.7.2005  
 (Source: Stichting Reinwater)

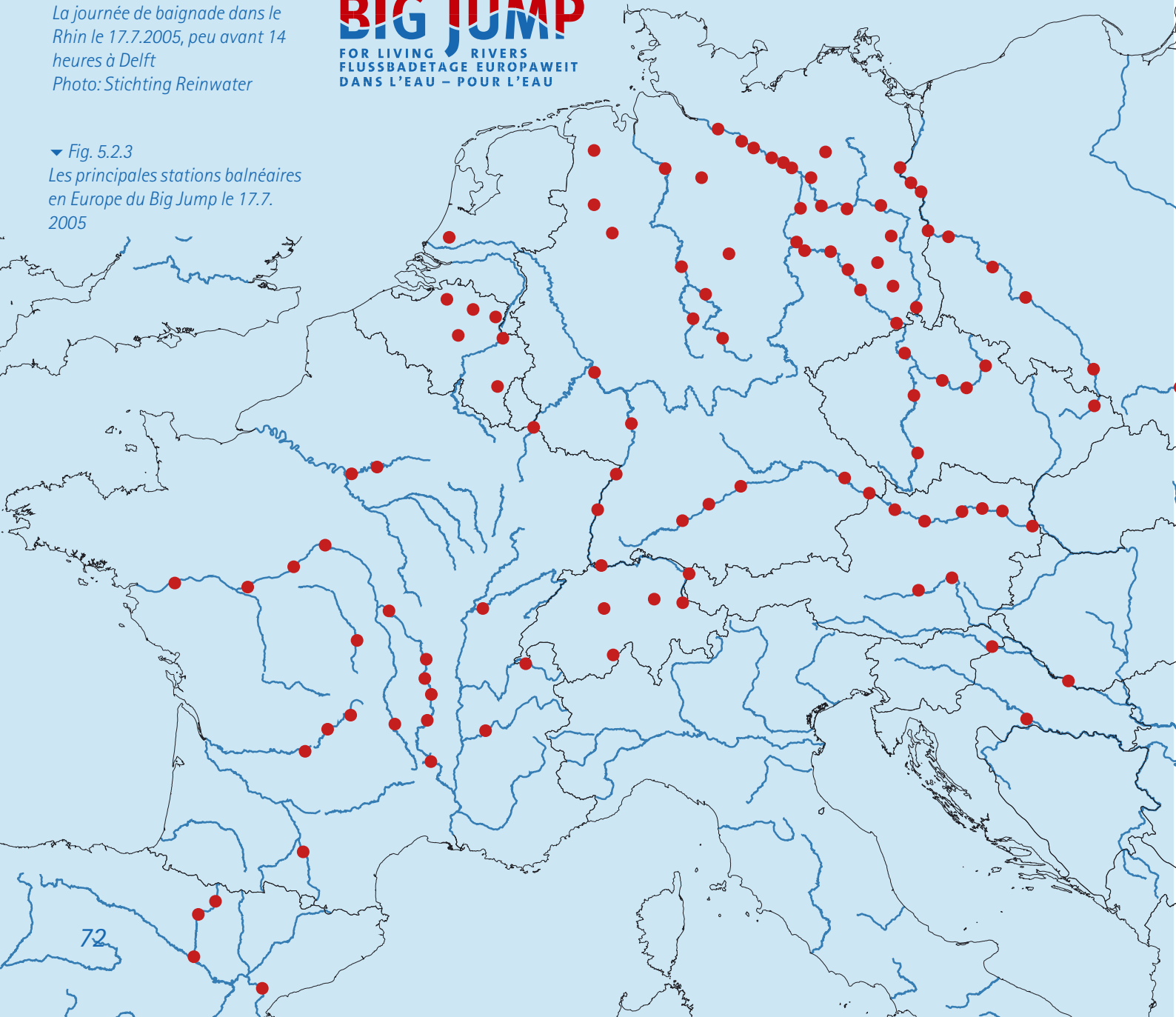


▲ Fig. 5.2.2  
 La journée de baignade dans le Rhin le 17.7.2005, peu avant 14 heures à Delft  
 Photo: Stichting Reinwater

▼ Fig. 5.2.3  
 Les principales stations balnéaires en Europe du Big Jump le 17.7. 2005



**BIG JUMP**  
 FOR LIVING RIVERS  
 FLUSSBADETAGE EUROPAWEIT  
 DANS L'EAU - POUR L'EAU







**Info**  
European Rivers Network (ERN)  
(Main Office)  
8 Rue Crozatier, F43000 Le Puy  
Phone ++33 (0) 471 02 08 14  
Fax ++33 (0) 471 02 60 99  
www.ern.org | www.rivernet.org  
e-mail: info@rivernet.org

## 5.2 Big Jump – Nager comme autrefois

Le 17 juillet 2005, plusieurs milliers de citoyens se sont baignés simultanément dans leurs cours d'eau pour la toute première fois à l'occasion du BIG JUMP, la première journée européenne de baignade. Ce concept a été imaginé par Roberto Epple, fondateur et directeur du «European Rivers Network» (ERN). Les quelques 200 festivals de baignade, or-

Le BIG JUMP se caractérise par l'initiation et la coordination d'un grand nombre d'actions diverses le long des cours d'eau et lacs des grands bassins hydrographiques, et notamment par l'organisation d'une série de journées de baignade simultanées et transfrontalières, en aval et en amont ! Ces journées de baignade sont, dans la

<http://www.bigjump.org>

<http://www.rheinspringen.de>

étapes de participation réalisées

Information



◀ Fig. 5.2.4  
Dans les années 30, plus de 5000 personnes venaient à Brisach lors des weekends ensoleillés pour nager dans le Rhin.  
Photo: archives de la Ville

ganisés à travers toute l'Europe, ont ainsi souligné de manière ludique l'objectif de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, qu'est l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau en Europe. Les cours d'eau ont été célébrés dans 22 pays et 31 cours d'eau, dont le Rhin.

### Contexte du projet

La réconciliation des citoyens avec leurs cours d'eau et leurs lacs est une étape indispensable pour l'implication de la population dans un processus participatif par exemple dans le cadre de la mise en place et la mise en œuvre de la très exigeante Directive Cadre Européenne sur l'Eau et d'autres projets de grande envergure concernant la protection des cours d'eau, des zones humides et des nappes phréatiques.

mesure du possible organisées par bassin hydrographique. Elles ont lieu de manière annuelle ou en tout cas de manière régulière. Elles sont accompagnées par une multitude d'activités (expositions, projets pédagogiques, événements) organisées en parallèle, avant ou après les journées de baignade, sensibilisant à la nécessité de protéger les cours d'eau et les lacs. Ces événements ont vocation à montrer de manière positive les progrès faits envers des cours d'eau propres et vivants.

Les différentes journées de baignade trouvent leur point culminant lors de la journée de baignade européenne en 2005, 2010 et 2015. L'année 2015 en particulier puisque d'ici là, toutes les eaux de surfaces et souterraines doivent avoir retrouvé leur bon état écologique

▼ Fig. 5.2.5  
Les possibilités de baignades dans le Rhin en 1930. Les aménagements de baignades ont été maintenus sur le Rhin jusque dans les années 70.  
Photo: archives de la Ville







selon la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. L'Europe entière pourra ainsi célébrer ses cours d'eau restaurés de manière simultanée depuis les glaciers et crêtes jusqu'aux océans.

### Le Big Jump dans le bassin hydrographique du Rhin

L'idée de la journée de baignade se base sur la vieille tradition de la baignade dans les cours d'eau du 19ème siècle, tradition qui a été interrompue suite à la pollution du Rhin depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui.

Pourtant, la qualité de l'eau du Rhin s'est améliorée de manière significative et la qualité bactériologique de l'eau correspond de plus en plus aux normes relatives à l'eau de baignade.

C'est dans ce contexte que le European River Network a initié et coordonné 10 festivals de baignade officiels le long du Rhin aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en France et en Suisse.

L'organisation des événements individuels a été faite par les partenaires du RéseauRhénan ainsi que par des organisations ayant un statut d'observateur à la CIPR.

Les 10 festivals de baignade ont été un grand succès.

2 événements ont été particulièrement remarquables :

- A Karlsruhe, environ 300 personnes ont nagé dans le Rhin, et plusieurs milliers de personnes ont participé au festival de baignade gigantesque.
- à Breisach dans le Breisgau, une baignade transfrontalière a été organisée, accompagnée par diverses manifestations

### Nage transfrontalière du Rhin

En partant de l'île du Rhin française, environ 150 nageurs ont traversé le Rhin à la nage jusqu'à la rive de Breisach et retour. De nombreux spectateurs le long de la rive et sur des bateaux ont assisté à cette première baignade transfrontalière du Rhin. Le saut dans le Rhin a été accompagné par un programme festif. Ainsi, le week-end du « Big Jump » a commencé le samedi avec une fête pour enfants sur l'île du Rhin, intitulée « l'île des enfants », organisée par l'Office de Tourisme des Bords du Rhin, le Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) Hardt Nord et la Ville de Breisach.

Le contexte du Big Jump a été abordé lors d'un débat public le dimanche matin à partir de 11h. Dans 10 ans, tous les cours d'eau de l'UE doivent avoir atteint un

#### ▼ Fig. 5.2.6

La journée de baignade dans le Rhin le 17.7.2005 à 14 heures à Breisach

Photo: RegioWasser e.V.







état quasi naturel. La revitalisation des lacs et la renaturation des cours d'eau doivent se faire avec une large participation citoyenne. Il ne s'agit pas d'idéaux romantiques, mais d'objectifs ambitieux de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau rentrée en vigueur il y a 8 ans. C'est dans ce contexte que le débat public binational a eu lieu à Breisach à l'occasion du Big Jump.

Les invités étaient notamment le député européen Karl von Wogau ainsi que Henriette Berg, chef du service eau et déchets du Ministère Fédéral de l'environnement, Philippe Lacoumette (Président Alsace Nature Haut Rhin), Jean Pluskota (Secrétaire général Alsace Nature Haut Rhin), Monsieur Gantz (Président du SIVOM) et le maire de Vogelgrün. A partir de 13 heures, les préparatifs pour la baignade dans le Rhin ont commencé. Tous les participants ont été appelés à apparaître dans des maillots originaux et/ou historiques. Durant tout le week-end, une exposition a montré la tradition de la baignade dans le Rhin et dans la Breisach. Elle a été réalisée en collaboration avec les archives de la Ville de Breisach. La baignade à 14 heures a été encadrée par la DLRG, Ortsgruppe Breisach (organisme de maîtres nageurs-

sauveteurs bénévoles). En complément, une plaquette a préalablement informé les baigneurs des risques potentiels. Environ 10 000 citoyens ont participé à la journée de baignade dans le Rhin en 2005. En plus des baignades officielles, des événements de baignade spontanés ont pu être observés.

Dans le bassin hydrographique entier, la presse était particulièrement active au niveau local, régional et national. Divers reportages télévisés et émissions radio ainsi qu'une multitude d'articles de presse témoignent du grand intérêt que les médias ont porté à cet événement. Par ailleurs, de nombreuses communes et un grand nombre d'organisations ont manifesté leur intérêt pour le projet suite à la journée de la baignade.

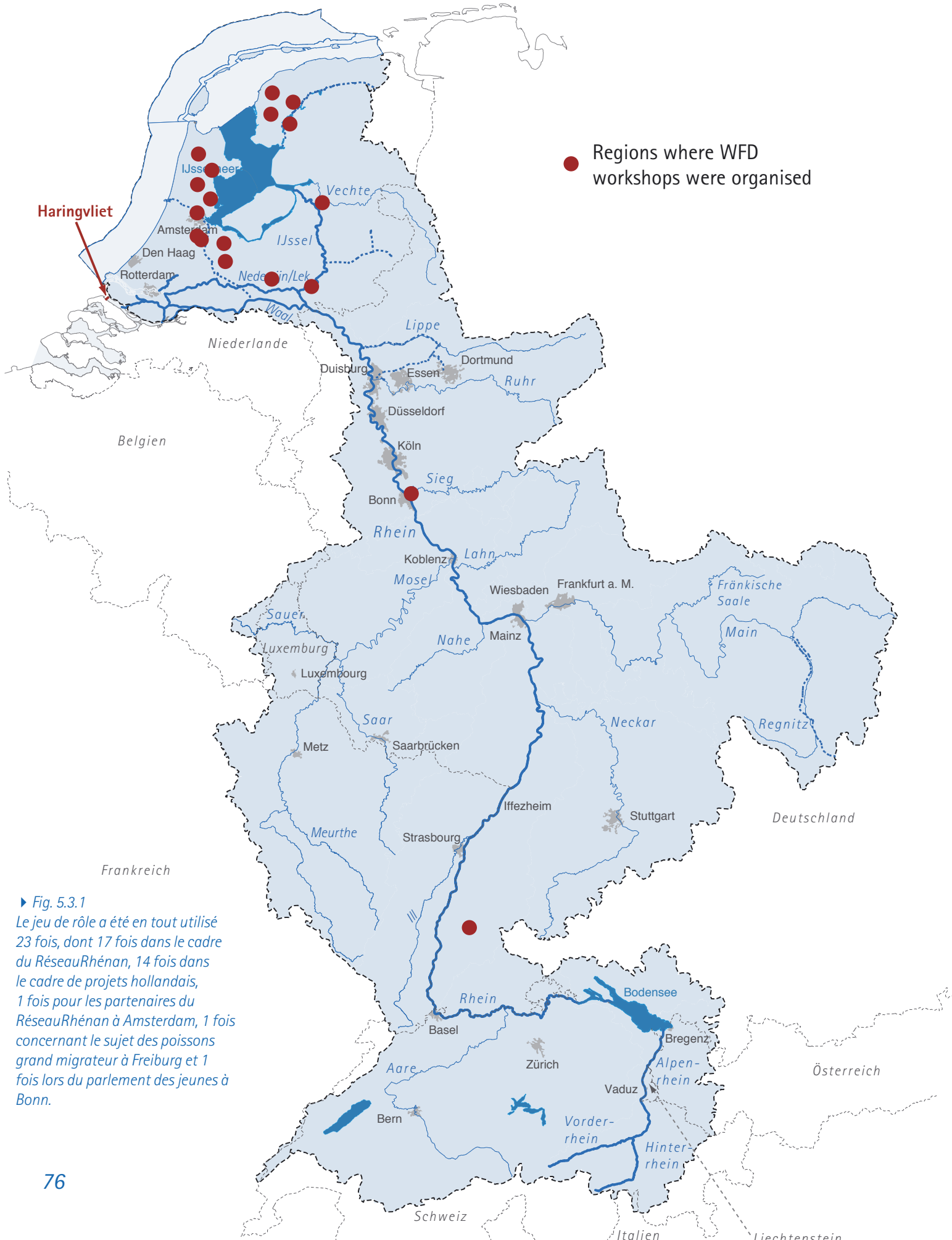
Nul doute que d'autres Big Jumps verront le jour dans le futur.



▲ Fig. 5.2.7  
Les T-Shirts du Big Jump avec les noms européens des rivières sont encore disponibles

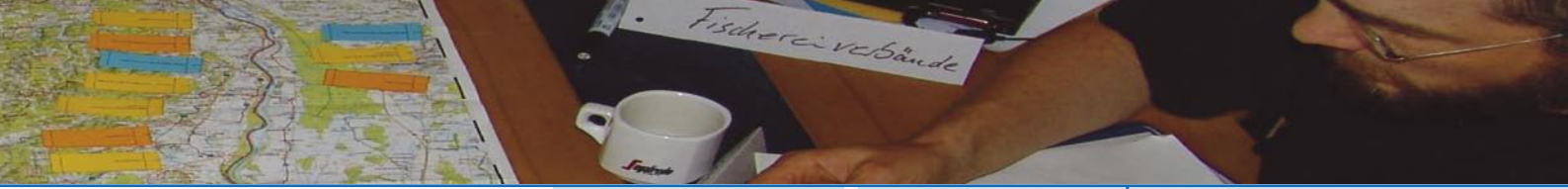
▼ Fig. 5.2.8  
«A vos marques, prêts, partez...»  
La journée de baignade dans le Rhin le 17.7.2005, à 14 heures à Delft  
Photo: Stichting Reinwater





► Fig. 5.3.1  
 Le jeu de rôle a été en tout utilisé 23 fois, dont 17 fois dans le cadre du RéseauRhéna, 14 fois dans le cadre de projets hollandais, 1 fois pour les partenaires du RéseauRhéna à Amsterdam, 1 fois concernant le sujet des poissons grand migrateur à Freiburg et 1 fois lors du parlement des jeunes à Bonn.





## 5.3 Jeu de rôle

### workshops et excursions sur la Directive Cadre Européenne organisés par la fondation Reinwater

Différentes façons de créer une participation active

#### Des rencontres participatives sur la DCE

Reinwater a développé un jeu de rôle, un atelier de travail et des excursions afin de contribuer, en tenant compte des différentes phases, à la mise en oeuvre de la DCE.

Lors de ces rencontres, tous les acteurs concernés sont réunis autour d'une même table afin de déterminer la direction commune à prendre et de préciser les mesures nécessaires pour atteindre un bon état écologique. Les jeux, les ateliers de travail et les excursions incitent tous les groupes d'acteurs à participer au processus de réflexion. La détermination d'une base commune au travers de ces outils aide à résoudre des conflits d'intérêts.

Les jeux de rôle sont principalement conçus pour mieux gérer un processus de participation qui peut sembler difficile au début. Les participants peuvent, par ce biais, tester les processus de la Directive Cadre sans s'engager. Ils sont amenés à jouer le rôle d'un autre acteur, ce qui contribue à une meilleure compréhension entre les participants.

Les ateliers de travail et les excursions aident à la prise de décision et doivent mener à l'élaboration d'un plan de gestion en faveur d'un bon état écologique. Ces deux méthodes, amènent les participants à délibérer sur les mesures à prendre ou à ne pas prendre.

#### La nécessité de coopération

Les structures publiques ressentent de plus en plus un besoin de communication et de coopération avec différentes

parties prenantes telles que les agriculteurs, les acteurs du tourisme ou les environnementalistes.

Afin que le plan de gestion de bassin de 2009 soit utile, il semble nécessaire d'offrir la possibilité aux grands opposants au projet de s'exprimer et de se faire entendre. Dans le meilleur des cas, tous les acteurs locaux auront la possibilité de participer à la réflexion sur les mesures à prendre et pourront contribuer à leur mise en oeuvre concrète sur le terrain.

Celle-ci peut s'avérer d'autant plus compliquée si, au contraire, les autorités envisagent de ne pas tenir compte des propositions des différents groupes. Spécifiquement dans les zones transfrontalières, la coopération joue un rôle très important pour prévenir le transfert des problèmes d'un pays à l'autre.

#### Les groupes cibles

Les groupes cibles choisis par la fondation Reinwater sont déterminés en fonction de la demande et de la nécessité sur le terrain. En principe, toute personne ayant un rôle dans la mise en oeuvre de la DCE peut participer aux rencontres.

Les autorités locales et régionales responsables pour l'eau sont les principaux partenaires du projet et prennent en charge l'invitation des différents acteurs concernés par le processus. Reinwater intervient en tant que tiers pour assurer la médiation au sein des réunions.

De nombreux autres types d'acteurs concernés ont participé aux rencontres organisées par la fondation Reinwater. L'agriculture représente, aux Pays-Bas une des principales sources de pollution de l'eau et l'implication des agriculteurs dans un processus de réflexion sur les problématiques de l'eau reste difficile.

#### Info

Stichting Reinwater  
Vossiusstraat 20  
1071 AD Amsterdam  
Phone ++31(0)20-5707814  
Fax ++31(0)206753806  
r.kuiper@reinwater.nl

<http://www.reinwater.nl>

#### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute /  
dialogue

Concertation



▲ Fig. 5.3.2  
Jeu de rôle concernant la  
continuité écologique à Freiburg le  
22 juin 2007

### Organisation pratique

Les rencontres sont organisées avec un partenaire local (collectivités territoriales ou locales, fédération d'un groupe d'acteurs, etc.). Des experts fournissent les connaissances techniques (cartographie, données, etc.) et la fondation Reinwater adapte le déroulement de l'atelier de travail en fonction des demandes et du cas à analyser. La session de travail est animée par un professionnel et est associée, selon le cas, à une sortie sur le terrain.

### Description des modes de travail

#### Le jeu

Il est nécessaire de disposer, pour le jeu sur la DCE, d'une grande salle avec trois grandes tables et d'une dizaine de chaises par table. Les participants sont répartis en groupes de 8 à 10 personnes. Chaque groupe dispose d'une carte du sous-bassin concerné (carte fictive ou réelle en fonction de la demande du partenaire).

La première phase du jeu consiste à choisir son rôle, à comprendre son personnage (acteur local ou pouvoir public) et à se présenter aux autres.

Pendant la deuxième phase, les groupes décident d'un niveau d'ambition et choisissent de manière consensuelle un objectif concret de qualité écologique à atteindre.

Pendant la troisième phase, les groupes reçoivent une liste de mesures et vont les prioriser («oui», «non» ou «discussion»). Après une pause ils déterminent

les mesures à prendre pour atteindre leur objectif et les placent sur la carte. Chaque mesure a une valeur économique et écologique. Le but est de choisir un lot de mesures nécessaires pour atteindre l'objectif écologique fixé, en accord avec les montants financiers alloués.

À la fin de chaque phase une Commission Européenne constituée d'experts, donne son avis sur le résultat des groupes et détermine le gagnant à la fin du jeu qui reçoit un prix.

Le jeu dure trois heures et se termine par une discussion en session plénière sur le processus du jeu et sur les leçons à en tirer.

#### Les ateliers de travail

Ils peuvent être utiles pour générer une discussion sur un cas réel et permettre aux participants de préciser leurs points de vues ou d'établir une présélection des mesures à prendre. Ce travail mène à des débats plus ou moins acharnés selon les sujets. Le partenaire peut choisir de réduire la liste des mesures pour focaliser le débat sur un sujet précis.

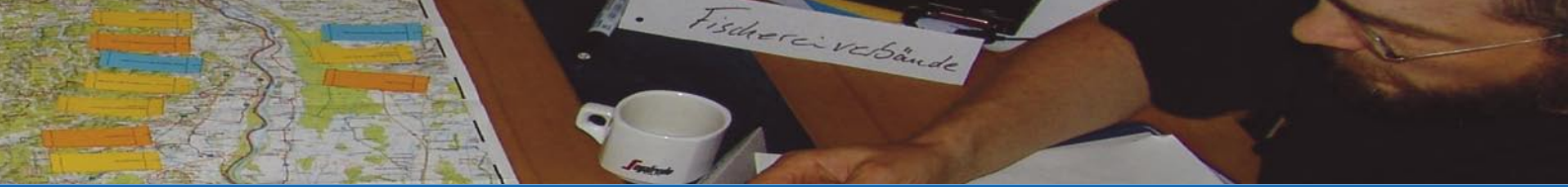
Nous parlons ici d'atelier de travail et non plus de jeu puisque chaque participant «joue» son propre rôle.

#### Les excursions

Les excursions apportent une dimension éducative aux ateliers de travail. Elles peuvent, d'une part, être organisées pour préparer les ateliers de travail ou, d'autre part faciliter la sensibilisation des politiciens aux thématiques et apporter une meilleure compréhension des décisions à prendre dans le cadre de la DCE.

L'endroit choisi pour l'excursion suscite généralement encore de nombreux débats. Les participants travaillent alors en petits groupes sur les sujets locaux afin de clarifier les points de discussion et d'identifier les solutions possibles. Lors de l'excursion, des outils de travail tels que des mesures de qualité de l'eau, un inventaire de la flore et de la faune et un questionnaire sur la valeur du patri-





moine culturel, peuvent être proposés. Le partenaire peut demander à ce que l'excursion soit organisée en lien avec l'atelier de travail de façon à intensifier le processus. Selon l'endroit choisi et les modalités, l'excursion peut durer entre trois et six heures.

#### Les résultats

Le jeu de rôle a contribué à la sensibilisation des acteurs locaux et à la compréhension des processus de mise en oeuvre de la DCE et notamment pour les agriculteurs, les acteurs du tourisme, les pêcheurs sportifs et les environnementalistes. Certaines écoles ont voulu également préparer leurs élèves à la réalité du travail en proposant ce jeu de rôle pour les amener à argumenter leur point de vue sur des sujets environnementaux.

Les ateliers de travail et les excursions sont devenus plus pertinents lorsque une mise en oeuvre plus concrète de la DCE a été demandée. Les excursions ont surtout contribué à la sensibilisation des représentants politiques locaux qui ont le pouvoir décisionnel par rapport

à la DCE. Elles ont également permis de préparer des personnes ayant peu de connaissances techniques aux ateliers de travail.

Aux Pays-Bas comme dans d'autres pays, les ateliers apportent de la clarté dans les opinions, contribuent à une meilleure entente entre les parties, permettent une mise en oeuvre concrète du processus de la DCE et favorisent une dynamique participative.

▼ Fig. 5.3.3  
Jeu de rôle au Wetterskip  
Fryslân avec tous les acteurs  
(«Stakeholder») concernés  
Photo: Stichting Reinwater







**Transrhin – une exposition mobile pour le Rhin**

L'exposition « Transrhin » a été exposée à plusieurs endroits et manifestations dans le bassin hydrographique dont:

- Expo Nature, Chalampé (F), septembre 2007
- Conférence des ministres du Rhin Bonn (D), octobre 2007
- Strasbourg (Journée Mondiale des Zones humides), février 2008.
- Karlsruhe Kletterzentrum des Alpenvereins, mars 2008
- Karlsruhe, Naturschutzzentrum Rappenhörsch, mars/avril 2008

Le cube d'exposition continue à être mis à disposition gratuitement pour des associations, organisations etc. intéressées (contre facturation des frais de transport).

Info: European Rivers Network (Rhine Office)

Projet Transrhin: Ute Ruf

[www.ern.org](http://www.ern.org) | [www.rivernet.org](http://www.rivernet.org)

[info@rivernet.org](mailto:info@rivernet.org)

Phone +33(0) 38 95 880 92; mobil +33 (0) 688 26 21 35



◀ Fig. 5.4.2 Participants



» Flyer zur Wanderausstellung Transrhin «



► Fig. 5.4.1 Exposition Transrhin lors de la conférence des ministres du Rhin le 18.10.2007



## 5.4 Transrhin – Conférence des ministres du Rhin du 18.10 .2007



Le projet Transrhin est composé de plusieurs parties:

- Transport des sédiments sur le Rhin
- Exposition des sédiments lors de la conférence des ministres du Rhin
- Elaboration et coordination d'une action des ONG dans le cadre de la conférence des ministres du Rhin à Bonn
- Elaboration d'un « livre des chantiers »
- Elaboration d'une exposition mobile

Dans un premier temps, les associations de protection de la nature et de l'environnement les plus importantes ont été contactées afin d'obtenir un accord de base sur le fait d'organiser une action commune. L'intérêt d'une telle action est reflété dans une lettre écrite par les organisations participantes adressée au Ministère Fédéral de l'Environnement (Bundesumweltministerium, D).

Dans un deuxième temps, l'administration et la CIPR devai être convaincue de

l'action des ONG, afin de pouvoir l'intégrer de manière officielle dans le programme de la conférence. Cet objectif a été atteint avec un accord donné par le Ministère Fédéral de l'Environnement en septembre (prévu dans le programme de 12h à 13h30 en tant que partie de la conférence de presse).

Parallèlement à cette action, la coordination se mettait en place pour récolter les sédiments et pour les transporter sur le Rhin. Pour les affluents majeurs du Rhin, la société CroisiEurope participait en tant que sponsor. Cette société, dont le siège est à Strasbourg, a ainsi ramassé les différentes caisses de sédiments de la Meuse, du Neckar, du Main ainsi que le long du Rhin entre Amsterdam et Strasbourg durant ses différentes croisières pour les stocker à Strasbourg. La moitié des caisses a été ensuite amenée à Coblenze début octobre puis transportée en camion jusqu'au ministère fédéral de l'environnement. Les caisses de sédiments restantes ont été amenées le jour de la conférence par les associations locales.

Il était particulièrement remarquable lors de cette conférence internationale des ministres du Rhin que pour la première fois, les associations de protection de l'environnement et les associations de pêches encourageaient côte à côte les délégations des pays riverains du Rhin. Afin de montrer aux ministres, secrétaires d'Etat et directeurs de l'eau, quelles actions devaient être prioritaires, le Rhin et ses 20 principaux affluents ont été « reconstruits » à l'échelle 1:12.500 devant la salle de la conférence. Plusieurs centaines de mètres de bandes de tissus bleus ont ainsi symbolisé les « artères de vie » du bassin hydrographique du Rhin. Sur les sédiments

### Info

European Rivers Network (ERN)  
(Main Office)  
8 Rue Crozatier, F43000 Le Puy  
Phone ++33 (0) 471 02 08 14  
Fax ++33 (0) 471 02 60 99  
www.ern.org | www.rivernet.org  
e-mail: info@rivernet.org

<http://www.ern.org>

### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

Ecoute / dialogue

Concertation

Notes de chantier sur le Rhin

[http://www.restrhein.de/pdfs/baustellenbuch\\_bs.pdf](http://www.restrhein.de/pdfs/baustellenbuch_bs.pdf)

▼ Fig. 5.4.3

Mme Tineke Huizinga-Heringa, secrétaire d'Etat au Ministère Néerlandais du Transport, des Travaux Public et la Gestion de l'Eau lors de la remise du livre des chantiers

Photo: Ronald van Dokkum





▲ Fig. 5.4.4  
*Grâce au soutien de nombreux groupes et associations, le substrat a pu être prélevé des divers affluents du Rhin (ici de la Nahe) et transporté jusqu'à Bonn. Ainsi les ministres du Rhin ont reçu des salutations en pierre et sable de tout le bassin hydrographique du Rhin.*  
 Photo: Erwin Manz

▶ ▶ ▲ Fig. 5.4.5  
*Le bassin hydrographique du Rhin reconstitué devant le Ministère Fédéral de l'Environnement lors de la conférence des ministres du Rhin le 18.10.2007 à Bonn.*

▶ ▶ ▼ Fig. 5.4.6  
*Représentants des associations de l'environnement et de pêche lors d'un entretien intense avec le Ministre Gabriel et la Ministre Gönner durant la conférence des ministres du Rhin à Bonn*

originaires des différents tronçons du Rhin et de 18 affluents ont été déposés. Car une des demandes des associations de protection de l'environnement et celles de la pêche est de rétablir- du moins partiellement- le charriage des matériaux solides, c'est-à-dire le transport de gravier et de sable, dans les cours d'eau du bassin hydrographique du Rhin. Car seul un lit qui est renouvelé plusieurs fois par an par le charriage peut offrir des sédiments suffisamment propres et riches en oxygène pour que les poissons puissent y frayer. Le long des bandes de tissus bleus, les représentants des associations régionales de protection de l'environnement et de la pêche se sont placés au niveau des endroits problématiques (« chantiers») afin de montrer aux ministres à quels endroits des démarches concrètes étaient encore à mettre en œuvre pour améliorer l'écologie du fleuve. Les demandes principales concernaient, en plus de la qualité de l'eau et des déficits dans la géomorphologie, la continuité écologique. En amont, les participants de l'action avaient contribué à l'élaboration d'un « livre des chantiers».

Dans ce livre, une « fiche chantier » a été établie pour chaque tronçon du Rhin et chaque affluent, contenant les lacunes existantes et des propositions pour y remédier. Le « livre des chantiers » a été distribué à toutes les délégations et les représentants de la presse lors de la conférence à Bonn.

L'action était un grand succès et le Ministère Fédéral de l'Environnement l'a qualifiée comme étant un des points culminants de la conférence des ministres. Elle a également contribué au fait que les médias se sont, contrairement aux conférences des ministres précédentes, intéressés à la conférence des ministres et aux questions qui y ont été abordées. La télé et la presse nationale ont par la suite mentionné la problématique de la continuité écologique du Rhin.

L'exposition mobile Transrhin a également été exposée à Bonn et a beaucoup attiré l'attention. Sur six bandes en forme de cube et en format 2,7x2,7m, le « voyage des graviers du Rhin » peut être vécu. Cette exposition traite du problème du charriage, de la continuité écologique ainsi que des endroits problématiques des différents tronçons du Rhin. Les informations concernant le bassin hydrographique du Rhin sont transmises de manière ludique et compréhensible. Cette exposition est mobile et peut être empruntée; seuls les frais de transport sont facturés.

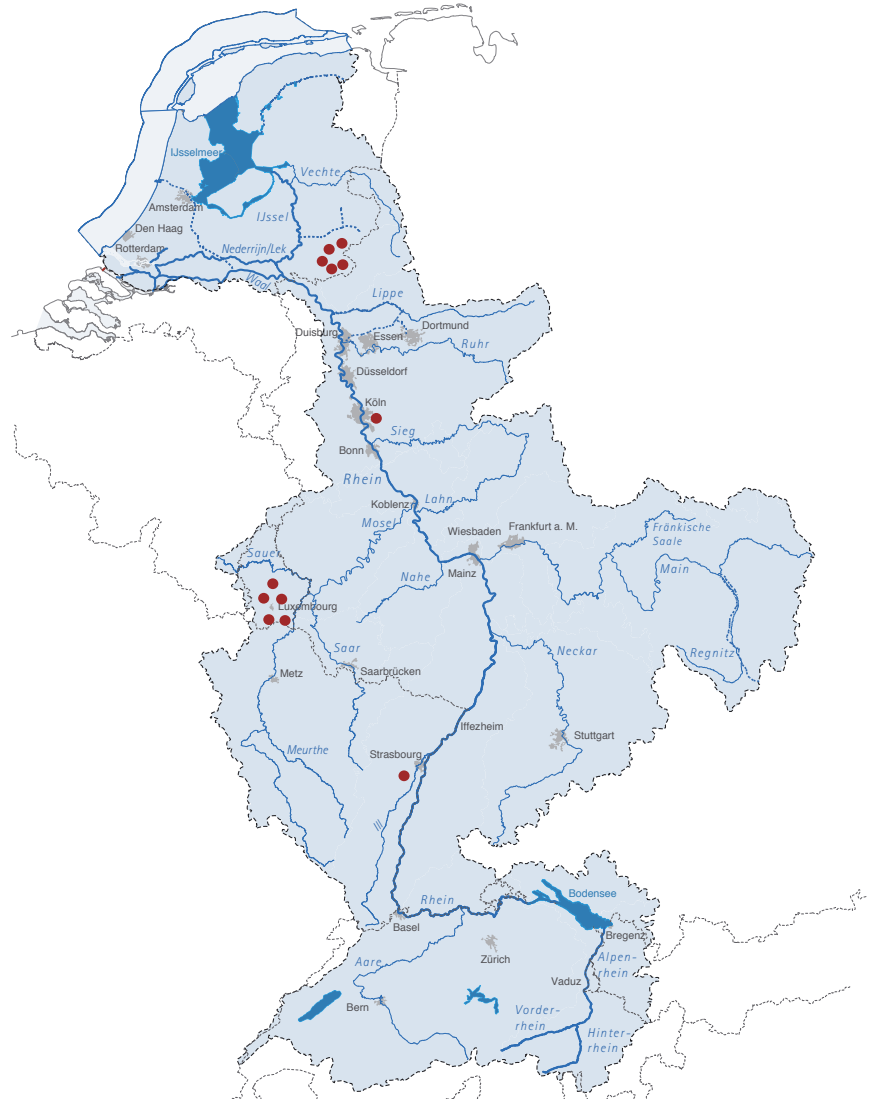








► Fig. 5.5.1  
Origine des participants du  
parlement du Rhin



▼ Fig. 5.5.2  
Analyses du Rheindorferbach  
pendant le parlement de jeunes  
à Bonn le 8.3.2008 faites par de  
jeunes parlementaires du bassin  
hydrographique du Rhin.







## 5.5 Parlement des jeunes pour le Rhin

### L'engagement des jeunes pour le Rhin

Initiés en 1998 par Solidarité Eau Europe, les Parlements Européens de la Jeunesse pour l'Eau se déroulent au niveau local, le long d'un bassin hydrographique, ou à l'échelle internationale. Chaque parlement, en fonction du contexte, aborde un thème relié aux usages de l'eau (domestique, agricole, industriel, culturel, santé, hygiène, nature etc.)

Les objectifs de ces Parlements sont multiples :

- Développer une culture de solidarité et de coopération entre les riverains,
- Encourager la mobilisation locale,
- Sensibiliser les jeunes à la thématique de l'eau et de ses enjeux actuels,
- Renforcer la démocratie et la citoyenneté à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

SEE accompagne les structures locales pour l'organisation des Parlements et propose son savoir faire issu de 10 années d'expérience et de son réseau de partenaires.

Du 7 au 11 mars 2008, le Parlement des jeunes pour le Rhin a réuni, dans la ville de Bonn (Allemagne), 45 participants dont 35 jeunes âgés de 15 à 22 ans, pédagogues, experts, élus, etc., tous habitants du bassin rhénan (Allemands, Français, Hollandais et Luxembourgeois). L'objectif était d'offrir aux jeunes la possibilité de se mobiliser pour le Rhin à une échelle internationale, d'échanger, d'apprendre, d'élaborer des projets. C'était aussi une opportunité de vivre une expérience démocratique et citoyenne avec une prise de position dans des institutions politiques, régionales et internationales. Ce Parlement a été co-organisé en partenariat avec Stichting Reinwater, partenaire du RéseauRhénan et avec la Ville de Bonn. Le programme s'est déroulé sur 4 jours intégrant une excursion sur un ruisseau de Bonn - affluent du Rhin,



associé à un jeu de rôle, une intervention de la CIPR (Commission Internationale pour la Protection du Rhin), des ateliers de travail et une séance plénière à la Mairie de Bonn.

Les parlements doivent favoriser l'implication des jeunes à l'échelle locale et rendre les élus attentifs à leurs propositions et leurs attentes. Pour cela, plusieurs niveaux différents de participation ont été utilisés pour essayer d'atteindre cet objectif : l'information ; l'échange et la concertation ; la coopération ; la responsabilisation.

### Informer

Afin d'apporter les éléments de connaissance et de compréhension des problématiques rhénanes aux jeunes, SEE a mis à disposition des délégations une bibliographie et le questionnaire de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse afin qu'ils puissent le tester avec 50 personnes par délégation et en apporter les conclusions lors de l'ouverture du Parlement.

### Info

Solidarité Eau Europe (SEE)  
40 rue de Rathgeber  
67100 Strasbourg FRANCE

Phone ++ 33 (0)3 88 84 93 14

Fax ++ 33 (0)3 88 84 99 18

mail : see@s-e-e.org

<http://www.s-e-e.org/bonn2008/>

### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute / dialogue

Concertation

Coopération

### Coût

Coût global environ 33.000 EUR (financement européen Interreg III B environ 50%)



▲ Fig. 5.5.3  
Les jeunes parlementaires à Bonn  
Photo: SEE

▲ Fig. 5.5.4  
Séance plénière le 11.03.2008 à la  
mairie de Bonn avec Monsieur le  
Vice-Maire Ulrich Hauschild  
Photo: SEE



Par ailleurs, la représentante de la CIPR a présenté la particularité de cette structure internationale, son fonctionnement et ses enjeux. Les apports d'informations se sont avérés insuffisants. Multiplier les sources et fournir des données contradictoires est nécessaire pour offrir une vision globale et objective de la situation actuelle du Rhin et ainsi organiser un débat sur le thème en question. Par ailleurs, des difficultés d'organisation n'ont pas permis d'accompagner en amont, l'intégralité des jeunes, pour s'assurer de la bonne compréhension des informations et leur fournir les compléments nécessaires. C'est un préalable pour favoriser l'objectivité et leur donner les possibilités de s'approprier pleinement la thématique afin d'apporter à leur tour leur contribution tout en limitant les influences possibles.

Un technicien du service Environnement de la Ville de Bonn est venu présenter un projet concret d'une renaturation d'un ruisseau de Bonn, le Rheindorferbach, démarrée en 2001. Suite à cela, les jeunes sont allés confronter ces informations à la réalité de terrain afin de se forger leur propre opinion. Ils se sont divisés en 3 groupes de travail pour réaliser une analyse. Ils avaient une demi-journée

pour remplir leur questionnaire fourni par SEE et Stichting Reinwater et étaient accompagnés de personnes ressources. Ils ont observés :

- La perception des habitants par rapport au cours d'eau ;
- La qualité de l'eau et de la biodiversité ;
- La gestion des risques d'inondations.

Ce travail a permis l'obtention de données contradictoires et pertinentes par rapport au projet présenté initialement. Cette analyse n'est pas exhaustive et l'intérêt de cet exercice n'est pas de juger le projet mais d'apprendre à analyser les informations et de développer un esprit critique. Le jeu de rôle proposé en lien avec la sortie sur le terrain, est venu compléter cet apport d'informations en offrant la possibilité aux jeunes de se mettre dans la peau des acteurs locaux et des représentants publics. Ils ont du apprendre à tenir compte des contraintes liées à l'élaboration d'un projet, des arguments contradictoires. Par ce biais là, ils ont pu se positionner à leur tour et faire des recommandations à la Ville de Bonn pour le Rheindorferbach.





### De l'écoute à la responsabilisation des participants.

La notion de démocratie est insufflée tout au long du Parlement. Ce processus implique une appropriation des problématiques par les parlementaires pour qu'ils puissent devenir acteur pendant le Parlement et dans leur région.

Concrètement, SEE a été vigilant à prévoir des temps de débats et s'assure au préalable que tous les documents rédigés au cours de la session soient validés par l'ensemble des parlementaires présents. Ils doivent argumenter leur position et apporter des éléments contradictoires afin d'alimenter la discussion au sein du groupe. Au cours de la session, les parlementaires sont laissés libre de choisir leur mode de fonctionnement et d'adopter ou non les propositions de SEE.

C'est avant tout un apprentissage de l'écoute et de l'acceptation des décisions prises de manière collégiale dans un objectif commun défini au préalable.

La difficulté a été de donner aux jeunes les clefs pour devenir progressivement les acteurs de cet événement : les informer, les guider puis leur offrir la possibilité de choix et les rendre responsables de leurs décisions en les aidant à les assumer. L'appropriation de l'événement par les jeunes et leur implication dans la prise de décision est essentielle pour que la démocratie fonctionne.

Un membre de chaque délégation présente et le Vice Président du Parlement précédent de Moldavie, ont élaboré les règles pour élire leurs représentants. Les parlementaires sont systématiquement amenés à réfléchir au mode de scrutin qui leur semble le plus approprié et le plus démocratique dans le cadre des Parlements de l'eau. Les représentants du Parlement sont alors élus pour l'année et doivent assurer la continuité du travail des parlementaires.

Ils représentent les parlementaires du Rhin tout au long de l'année et notamment

- au Québec en mai 2008 lors de la fête des rivières et des lacs;
- à la session plénière de la CIPR le 2 juillet 2008 ;
- auprès des structures locales scolaires ou politiques.

La transmission des résultats aux représentants politiques locaux et aux structures internationales lors de la session finale, favorise la responsabilisation des jeunes et la prise en compte de leur parole par les élus.

Il est difficile de dire quel est le niveau de responsabilisation atteint par les participants des Parlements. Pour cela, une évaluation de tous les parlements est actuellement réalisée.

Pour assurer la pérennisation des parlements à l'échelle d'un bassin et la transmission du savoir, il est nécessaire de s'associer avec des structures locales, porteuses du projet. Elles peuvent être des structures scolaires mais avant tout citoyennes qui sont ancrées dans un contexte local.

SEE n'a pas vocation à prendre position au niveau local ni à porter la responsabilité des enjeux locaux mais à aider à l'organisation des manifestations et à favoriser la prise en compte des jeunes dans les prises de décision des élus locaux.



▲ Fig. 5.5.5  
*Jeu de rôle relatif au Rheindorferbach. Comment restaurer le Rheindorferbach?*  
Photo: SEE



▲ Fig. 5.5.6  
*Groupe de travail pour l'élaboration d'une pétition à destination de tous les maires et responsables politiques dans le bassin hydrographique du Rhin.*  
Photo: SEE

▲ Fig. 5.5.7  
*Elaboration du compte rendu du Rheindorferbach pour le Maire de la Ville de Bonn.*  
Photo: SEE

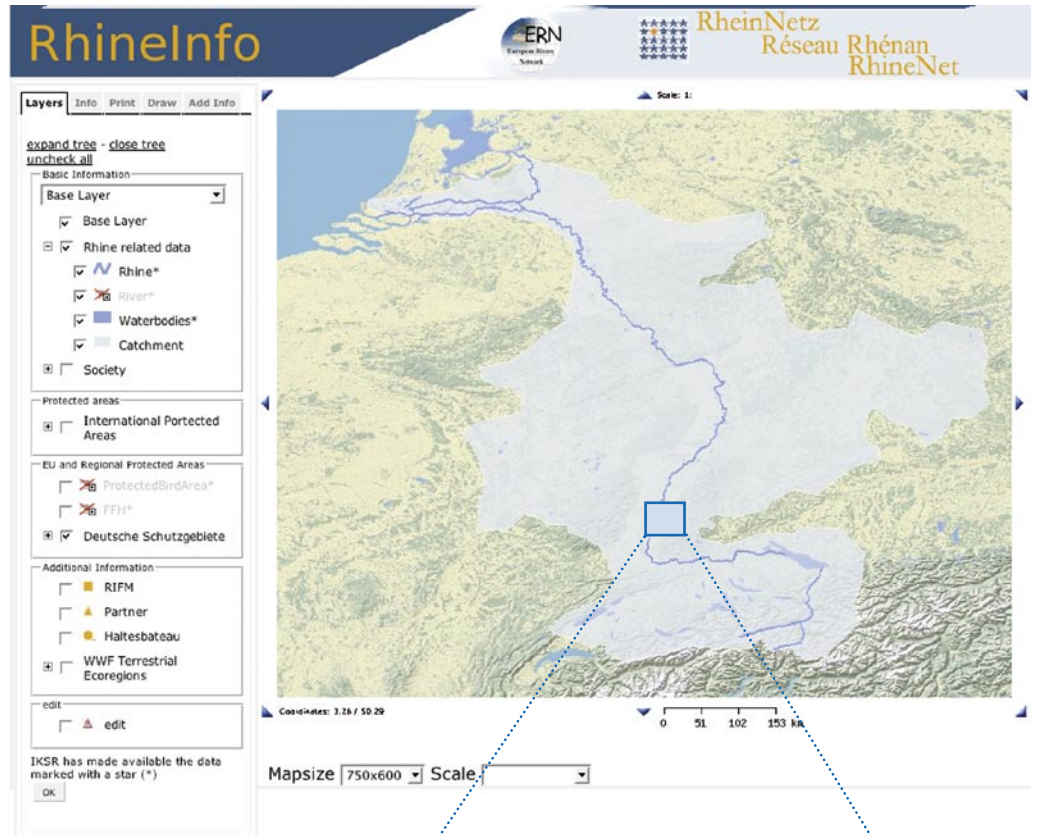




► Fig. 5.6.1

Premières images du serveur cartographique „RheinInfo“ qui met à disposition des données géographiques des cours d'eau du bassin hydrographique du Rhin.

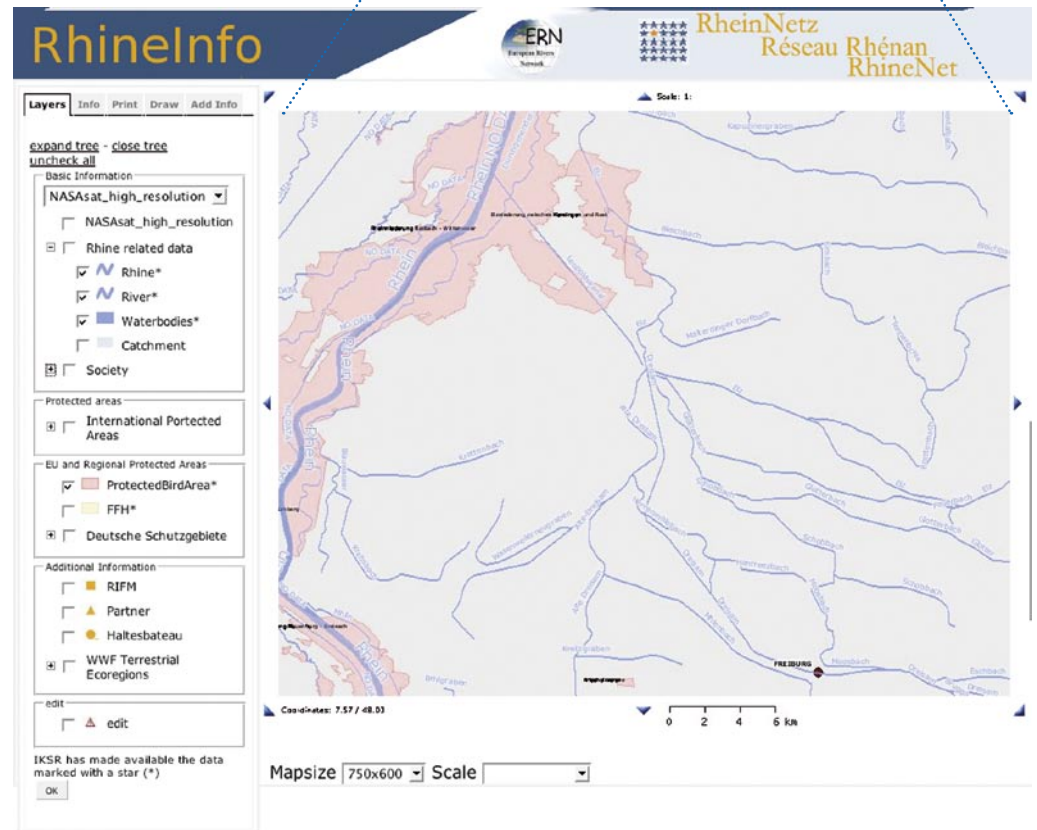
<http://www.rhineinfo.org>



► Fig. 5.6.2

Il est aisé d'ajouter des informations personnalisées (par exemple des points, des textes ou des surfaces) dans les extraits de cartes choisis. Le document peut être enregistré en pdf. Il peut également être imprimé jusqu'au format A3 et ceci dans des différentes échelles et résolutions. Ci-contre à titre d'exemple les sites oiseaux protégés du Rhin et du canal de Leopold au niveau de la Réserve naturelle du Taubergießen au nord de Freiburg im Breisgau.

<http://www.rhineinfo.org>





## 5.6 Système d'information sur le Rhin par Internet

Il existe de nombreuses applications sur internet pour la représentation d'informations géographiques (cartes). Quelques-unes proposent également aux utilisateurs des outils simples pour compléter ces données avec des informations personnalisées. Les plus connus sont google maps ou google Earth. Cependant, des cartes spécifiques des habitats aquatiques sont globalement inexistantes. L'organisation European Rivers Network a ainsi commencé dans le cadre du projet RéseauRhénan à construire un tel service internet pour des cartes spécifiques des habitats aquatiques pour le bassin hydrographique du Rhin. Ce service porte le nom RhineInfo. Il utilise les expériences de projets de taille plutôt petite comme par exemple celui sur l'Elbe (projet « Elbe vivant ») en coopération avec l'UNESCO et un réseau d'ONG allemandes et tchèques. Le projet a pu s'enrichir d'un autre partenaire important avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin. Lors d'une première étape, la CIPR a mis à disposition les données suivantes pour la constitution d'une base cartographique sur internet:

- le réseau hydrographique du Rhin et des sous-bassins correspondants
- les obstacles à la migration
- les cours d'eau à saumon historiques
- les informations concernant le réseau de biotopes
- une cartographie des crues
- les espaces protégés (comme p.ex. les sites Natura 2000, les Réserves Naturelles, les Parcs Nationaux etc.),
- les stations de mesures le long du Rhin

Les partenaires du RéseauRhénan sont convaincus que la mise à disposition de telles informations sur internet est un élément supplémentaire favorisant une prise de conscience de l'existence

des cours d'eau par le grand public. On pourra par ailleurs dans le futur avoir libre accès, de manière relativement simple, aux plans de gestion qui, selon la Directive Cadre sur l'Eau, doivent être réalisés d'ici fin 2009 pour la plupart des cours d'eau d'Europe (cf. chapitre 6.3). De plus, des utilisateurs enregistrés pourront présenter leurs propres données ou points de vue concernant un cours d'eau ou un tronçon donné à l'aide des fonctions d'édition spécifiques.

Dans le cadre d'une offre supplémentaire, il sera possible de localiser les acteurs de tous les domaines de la société et pour un secteur donné du bassin hydrographique au niveau du Rhin. Il sera ensuite facile d'accéder aux informations mises à disposition par les acteurs. La même chose est valable pour des projets exemplaires. Sont également prévus des liens cartographiques aux Photothèques, études, rapports et bibliothèques. La gestion et la mise à jour du système du RhineInfo peuvent être décentralisées au fur et à mesure. La protection des données est garantie par une routine de sécurité et un contrôle strict de l'accès aux données. Ces applications sont rendues possibles par la technologie Map-Server, un logiciel « Open Source ». Il a été conçu par l'Université de Minnesota puis amélioré par de nombreux partenaires. Ainsi, il offre de nombreuses fonctions dès la version de base qui rend accessible aux débutants le traitement des données géographiques. Parmi ces fonctions figure par exemple un choix de différentes langues, des outils divers permettant de dessiner des formes géométriques (rectangle, polygone, points, lignes), ainsi que la possibilité d'une visualisation ou la recherche d'une information géographique donnée. Dans le cas idéal, il devient un outil autant pour les citoyens intéressés que pour les décideurs politiques ou administrations.

### Info

European Rivers Network (ERN)  
(Main Office)  
8 Rue Crozatier, F43000 Le Puy  
Phone ++33 (0) 471 02 08 14  
Fax ++33 (0) 471 02 60 99  
[www.ern.org](http://www.ern.org) | [www.rivernet.org](http://www.rivernet.org)  
| [info@rivernet.org](mailto:info@rivernet.org)

<http://www.rhineinfo.org>

### étapes de participation réalisées



### Cherche partenaire!

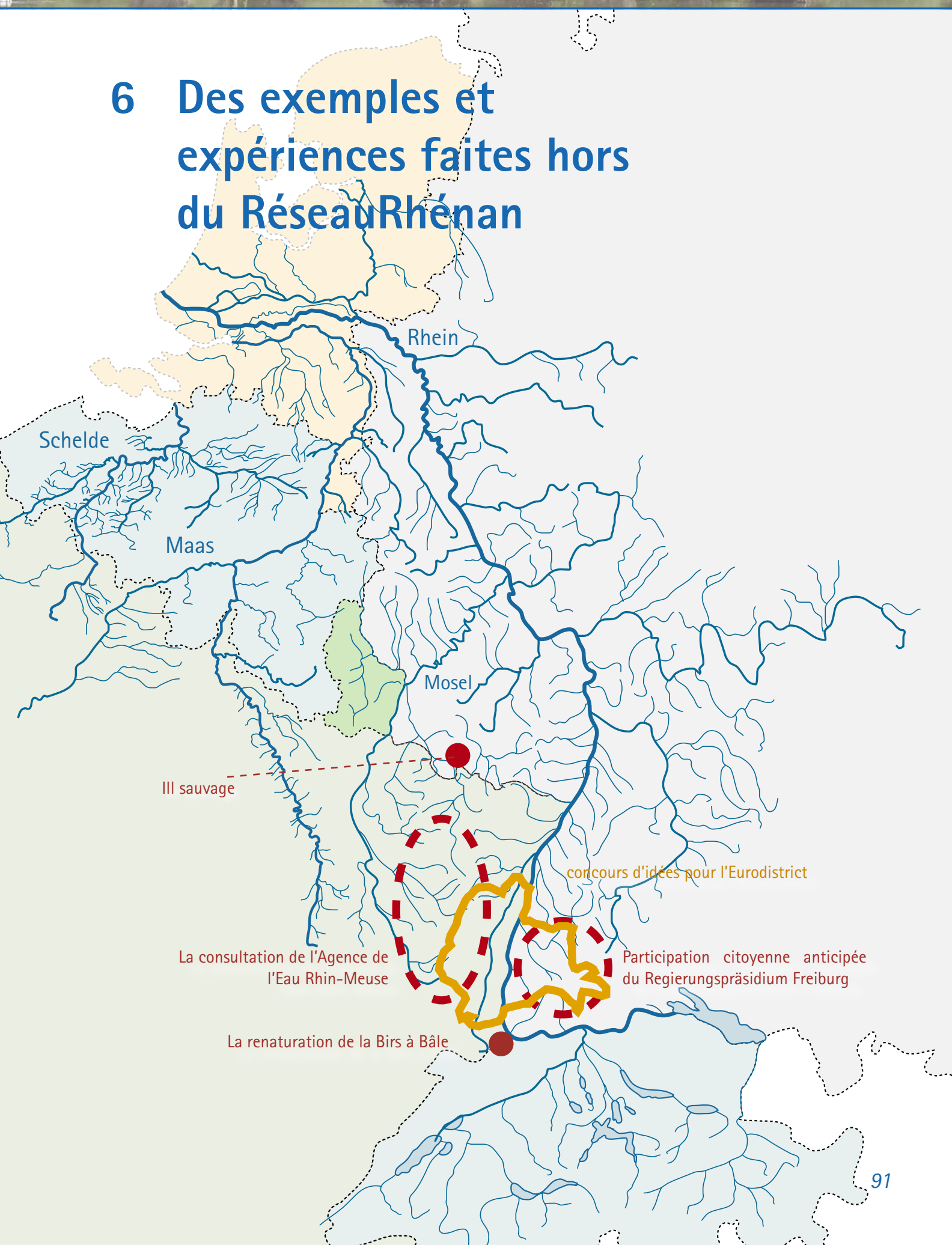
*Des institutions et/ou personnes individuelles ayant envie de participer au système d'information du Rhin peuvent directement contacter le European Rivers Network (ERN) ou envoyer un courrier électronique à [info@rhineinfo.org](mailto:info@rhineinfo.org).*







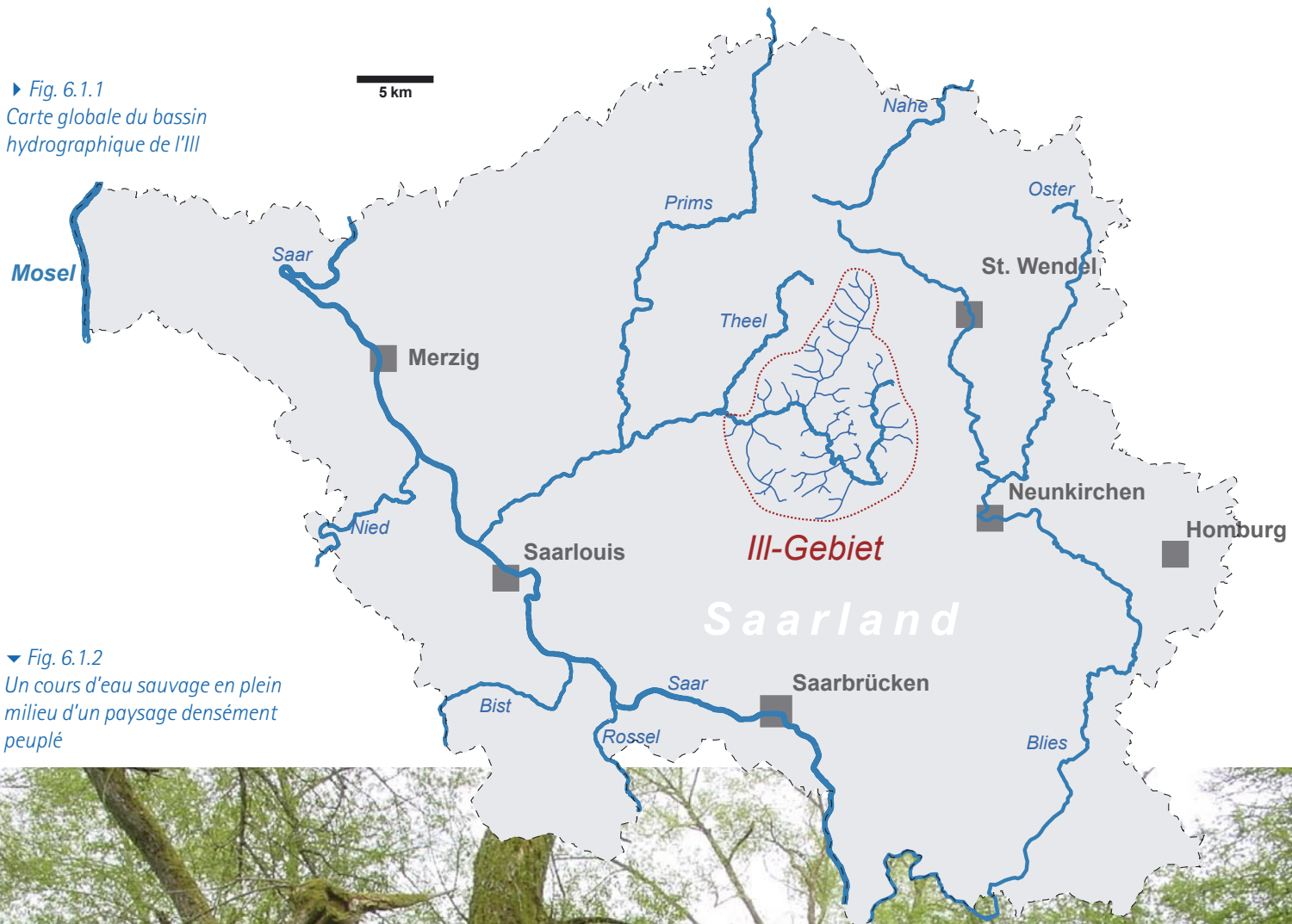
## 6 Des exemples et expériences faites hors du Réseau Rhénan







► Fig. 6.1.1  
Carte globale du bassin  
hydrographique de l'III



▼ Fig. 6.1.2  
Un cours d'eau sauvage en plein  
milieu d'un paysage densément  
peuplé





## 6.1 Ill sauvage

Suite au montage du projet « Programme des berges de l'III » et plus particulièrement pour la mise en œuvre de ce dernier, le groupement local « Illrenaturierung » (« renaturation de l'III ») a été fondé en 1991.

Une structure organisationnelle, permettant la gestion mais aussi la réalisation technique d'un projet de grande envergure jusqu'à fin 2006, a été adoptée par vote unanime des conseils municipaux des communes Eppelborn, Illingen, Marpingen et Merchweiler ainsi que par l'adhésion de la fondation Naturlandstiftung Saar.

Le budget alloué par la 'Bundesforschungsanstalt für Naturschutz und Landschaftspflege' (aujourd'hui: Bundesamt für Naturschutz = Service Fédéral de Protection de la Nature) pour l'acquisition foncière des terrains en zone protégée ainsi que pour la mise en œuvre des mesures de restauration du biotope, était de 16 millions d'Euros; environ 75% de ce montant étaient financés par ce service, 15% ont été apportés par le Ministère de l'Environnement du Saarland. Les 10% restants devaient être financés par les communes du groupement. Ce montant paraît relativement modeste de prime abord. Cependant, leur apport témoigne d'un effort considérable surtout devant les déficits croissants des finances des communes ces dernières années: en effet, les communes devaient, en plus du financement apporté, supporter les frais de personnel et de fonctionnement pendant toute la durée du projet. De plus, elles ont cédé de manière définitive les terrains communaux se trouvant dans la zone centrale protégée.

### Zone du projet et objectifs

En additionnant les kilomètres linéaires de l'III, de l'Alsbach et des autres ruis-

seaux affluents, une longueur totale de 150 km est concernée par le projet. Ceci correspond à une zone centrale protégée d'environ 1100 ha, pour un bassin hydrographique de 125km<sup>2</sup>.

Le projet de l'III ne concernait et ne concerne donc pas qu'une renaturation de certains tronçons mais bien l'III toute entière depuis sa source (395m) jusqu'à l'embouchure (220m) avec l'ensemble des 42 affluents. Dans cette zone, il est prévu de:

- restaurer la continuité écologique pour la faune aquatique,
- permettre une dynamique naturelle peu contrôlée,
- permettre sur les terrains adjacents un usage compatible exclusivement avec les objectifs de protection de la nature,
- améliorer la qualité de l'eau,
- préserver des zones humides inondables riveraines, et conserver et améliorer leur fonction de rétention.

Ces objectifs étaient tellement ambitieux qu'au départ même les experts les jugeaient parfois trop élevés. Ils n'étaient par ailleurs réalisables que sur des terrains dont le groupement avait la maîtrise foncière.

### La maîtrise foncière

Bien que l'acquisition foncière, avec 1 100ha concernés, était plutôt modeste comparée à d'autres grands projets de protection de la nature en Allemagne, elle constituait cependant un exploit considérable – d'autant plus qu'elle s'était en grande partie faite avec l'accord des agriculteurs concernés.

C'est la 'Landesentwicklungsgesellschaft Saar' (LEG) qui était/est responsable de ce volet. Elle a dû identifier quelques 3 000 propriétaires sur ces terrains en partage successoral. Ensuite, les acquisitions se sont faites soit par achat soit

### Info

Ulrich Heintz  
Zweckverband Illrenaturierung  
In der Meulwies 1  
66646 Marpingen  
Phone ++49(0) 6827 90292-0  
info@illrenaturierung.de

<http://www.illrenaturierung.de>

### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute /  
dialogue

Concertation

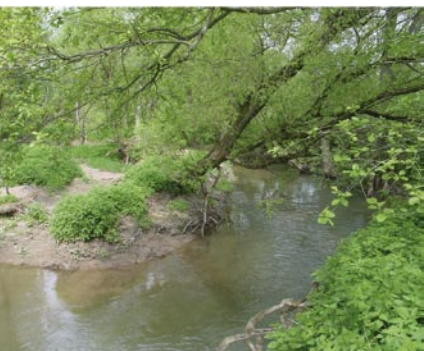
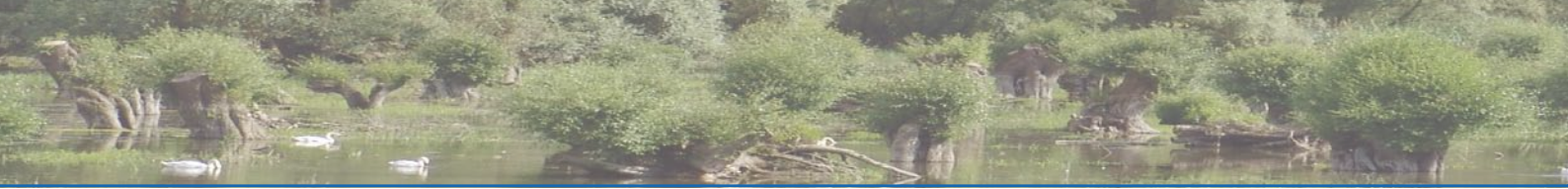
Coopération

### ▼ Fig. 6.1.3

L'III – fini la gestion classique du cours d'eau

Photo Zweckverband Illrenaturierung





▲ Fig. 6.1.4  
Des surfaces à sol nu après la crue  
Photo Zweckverband  
Illrenaturierung



▲ Fig. 6.1.5  
Barrage de castor au Rohrbach de  
Berschweil  
Photo Zweckverband  
Illrenaturierung

par échange de terrain, par achat libre ou encore par regroupement de parcelles. Fin 2006, près de 600 ha sont passés en propriété publique.

La maîtrise foncière était la condition préalable pour garantir l'absence de fertilisation sur les surfaces en herbe à proximité immédiate du cours d'eau (environ 500 ha) dans l'ensemble du bassin versant. De plus, sur ces surfaces, une fauche tardive a été mise en place (mi-juin pour la première fauche) et des bandes de 5m (petits cours d'eau) ou de 10m des deux côtés des berges ont été laissées en jachère. Ces bandes constituent ainsi des zones tampons pour les intrants, une zone de régénération pour une ripisylve typique ou tout simplement un espace de liberté pour une évolution naturelle des cours d'eau.

#### La renaturation

En plus des 600 ha, quelques 500 ha supplémentaires ont fait l'objet de plans de gestion et peuvent désormais évoluer de manière naturelle depuis le stade de la jachère inondable jusqu'à celui de la forêt alluviale.

Mais il faut bien noter que dans un territoire si densément peuplé (environ 60 000 habitants), des compromis concernant la renaturation sont inévitables: Les buses existantes ne peuvent pas systématiquement être enlevées mais ont été remplacées par des pontons en bois ou des passages franchissables aux organismes aquatiques. D'anciens barrages ont été contournés par une rivière artificielle ou rendus franchissables par des seuils de bloc rocheux non continus pour les poissons et la faune qui leur sert de nourriture. Parmi plus de 100 étangs, environ 40 ont pu être acquis, des infrastructures touristiques comme des maisons secondaires ont été détruites, les niveaux d'eau dans les étangs ont été abaissés. De plus, d'autres étangs peuvent désormais évoluer de manière naturelle en passant par tous les stades intermédiaires.

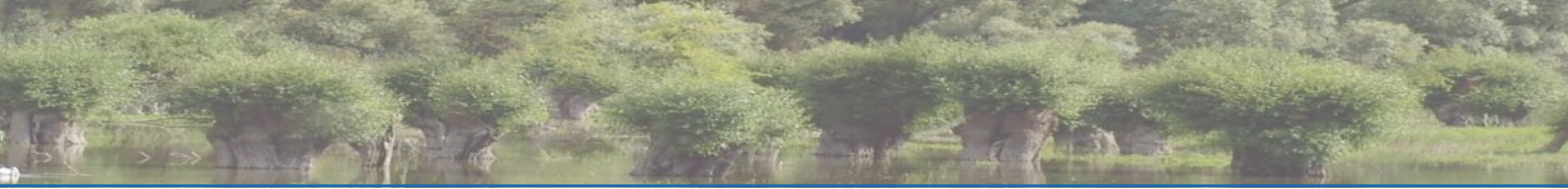
La dynamique retrouvée dans le paysage alluvial de l'III, est aussi le résultat d'un processus «dynamique» de planification et de mise en œuvre. Si au départ du projet, les idées d'ingénierie biologique étaient dominantes (comme l'annulation de l'érosion en profondeur ou des modèles classiques de replantation de la ripisylve), les priorités ont changé tout au long des 14 années du projet. Au fur et à mesure, la tendance allait vers le renforcement ponctuel de la dynamique naturelle, la non-gestion du cours d'eau ainsi que le renforcement et la conservation des structures de bois mort dans le cours d'eau. Enfin, la plantation des berges a laissé place à la succession naturelle. La disponibilité des terrains et les innombrables échanges avec d'autres projets de renaturation ont donné le courage de faire des essais, ou mieux encore, de laisser faire la nature. Elle «remercie» le projet avec des structures qui se renouvellent constamment tels que des érosions latérales, la formation de banc de sable et de dépressions, des déplacements du lit...en bref tout ce qu'on attend d'un cours d'eau sauvage.

#### Communication et acceptation

Le succès de ce projet, réalisé en bordure de l'agglomération du Saarland, était en grande partie possible grâce à l'information de la population et, dans le meilleur des cas, à l'appropriation par cette dernière. Il était une fois de plus nécessaire hier comme aujourd'hui d'être créatif. En effet, si l'importance pour la faune aquatique d'un arbre mort dans le cours d'eau paraît évident pour un expert, elle ne l'est pas pour le promeneur. Ce dernier a effectivement vu pendant des décennies que de tels obstacles ont été enlevés du cours d'eau après des crues et remarque aujourd'hui qu'ils ne le sont plus. Ce changement mérite donc encore et toujours des explications.

La perception du grand public est, un peu comme l'évolution du paysage, un





processus long, qui ne peut être réalisé que si des moyens adéquates sont mis à disposition.

Mais c'est justement dans ce contexte que le projet Ill a montré qu'il était un projet «à grande portée» en ce qui concerne la perception du grand public puisqu'il est à l'interface de beaucoup de personnes ayant des exigences très différentes envers leur cours d'eau.

Le groupement communal, avec ses commissions et ses membres, constitués de conseillers municipaux, s'est révélé être un forum adapté à des discussions et décisions nécessaires.

Entretemps, plus de 1 000 enfants, adolescents et adultes par an visitent le territoire de l'Ill dans le cadre de sorties nature. Mais le groupement ne propose pas uniquement des sorties en demi-journées ou journées entières. Depuis peu, il propose en plus aux écoles et à toute personne intéressée par la nature des séjours éco-pédagogiques ou, par exemple, des sorties «castors» en coopération avec le Schullandheim «BiberBurg Berschweiler».

### Les castors reviennent

Le moment décisif concernant la perception du grand public est survenu en 1994 avec la recolonisation du castor d'un tronçon de l'Ill, en plein milieu du village d'Illingen. En coopération avec le NABU Saarland, les premiers 4 castors importés de la rivière d'Elbe ont pu être relâchés en décembre dans leur hutte artificielle spécialement construite pour eux après un an et demi de préparation et de campagnes de communication. Le scepticisme initial de la population a disparu après qu'elle s'est aperçue au fur et à mesure des exploits incroyables concernant les constructions de ces animaux. L'Ill et le castor sont dès lors devenus des synonymes au Saarland. Récemment, le nouveau panneau de village de Berschweiler, un hameau de la commune Marpingen, a été érigé: le castor y figure.

### Retrospective et Prospective

Les doutes initiaux quant à la représentativité de ce territoire au niveau national étaient certainement justifiés. Si on regarde cependant aujourd'hui tout ce qui a été reconstruit et créé, cela montre au moins qu'il est possible d'avoir des objectifs ambitieux de protection de la nature et qu'on peut obtenir un bout de cours d'eau sauvage au milieu d'une agglomération. Ainsi ont été réalisés entre autres : des kilomètres de cours d'eau sauvage, avec des zones en herbe riveraines dépourvues de toute fertilisation ; des terrains sans usage humain ; de nombreuses mesures en faveur de la restauration de la continuité écologique ; une qualité d'eau fortement améliorée avec 25 espèces de poissons ainsi que l'usage des sols respectueux de la nature. Cette zone, classée en réserve naturelle depuis 2002 et désignée en tant que site Natura 2000, contribue très certainement à la conservation du patrimoine naturel de la République Fédérale d'Allemagne pour les générations actuelles et futures.



▲ Fig. 6.1.6  
L'Ill – Permettre des processus naturels  
Photo Zweckverband Illrenaturierung



▲ Fig. 6.1.7  
Totholz in der Ill  
Photo Zweckverband Illrenaturierung

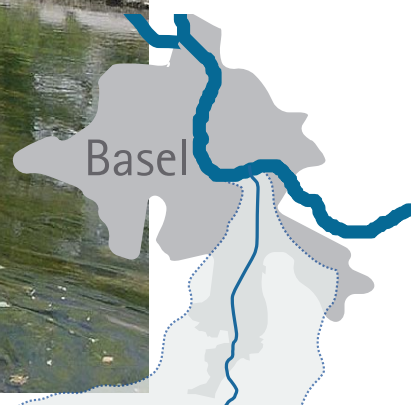


▲ Fig. 6.1.8  
L'Ill au niveau de l'embouchure – zones alluviales inondables  
Photo Zweckverband Illrenaturierung

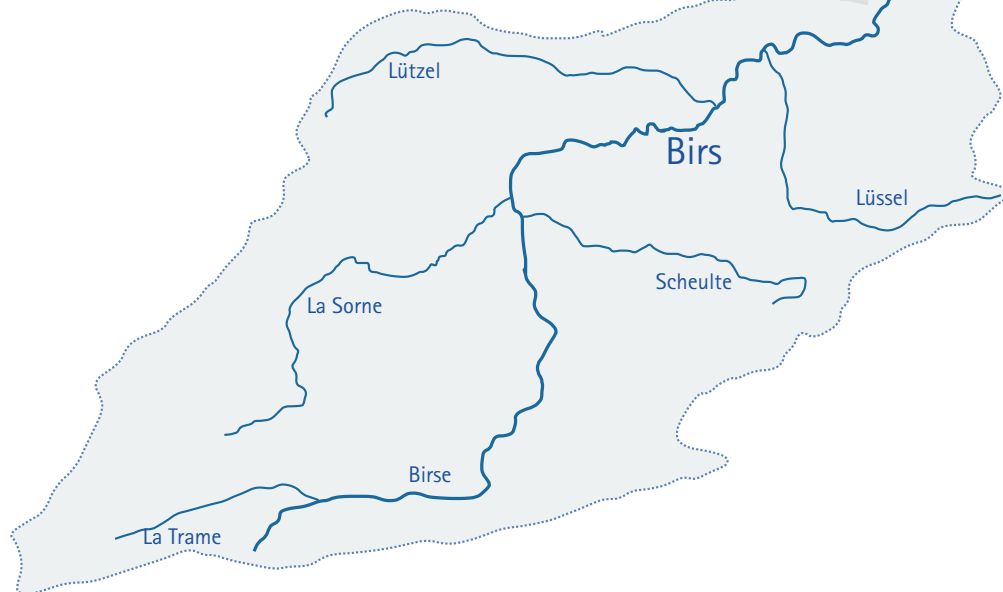




► Fig. 6.2.1  
La berge de la Birs avant la  
revitalisation au niveau de la zone  
urbaine de Bâle.  
Photo: Heike Freiberger  
(25.07.2003)



► Fig. 6.2.2  
Bassin versant de la Birs



▼ Fig. 6.2.3  
La berge de la Birs au niveau de  
la zone urbaine de Bâle après les  
améliorations de la structure en  
2006







## 6.2 La renaturation de la Birs à Bâle

### La Birs

La Birs est le seul cours d'eau de taille importante qui est purement du Jura suisse. Il s'agit d'un affluent de premier rang. Sa source se situe près de Tavannes dans le canton de Berne à 762m NN (Pierre Pertuis). Longue de 73km, elle s'écoule en direction Nord-Est pour se jeter dans le Rhin au niveau de Birsfelden à 251 m NN. La taille de son bassin versant est de 922km<sup>2</sup>. Le débit moyen est de 15.3 m<sup>3</sup>/s (BWG 2004a, 161 ; calculé sur une durée de 87 ans). Le débit maximum mesuré jusqu'à ce jour est de 330-350 m<sup>3</sup>/s (1973), le débit minimum de 0,83 m<sup>3</sup>/s (1921). Suite à des corrections en 1811, la Birs est, elle aussi, devenue un cours d'eau canalisé avec des berges droites, une longueur du cours d'eau réduite par rapport à l'état naturel et une coupe transversale uniforme (profil à trapèze ou à double trapèze). Après la crue de 1973, lors de laquelle les berges de la Birs se sont érodées de manière massive, la berge a été sécurisée sur la partie aval avec des blocs de granite. Depuis 1991, différents tronçons ont été restaurés entre Aesch et Birsfelden, le cours d'eau canalisé a été élargi selon les endroits de 20 à au maximum 40m et les blocs ont été remplacés par des épis. Dans le cadre de la construction d'un nouveau canal d'assainissement, des mesures de renaturation importantes ont commencé en été 2002 sur la Birs. La rive bétonnée a été enlevée et les berges ont été aménagées de manière écologique. La revitalisation de la Birs se distingue d'autres projets du même genre par le fait que le cours d'eau traverse un quartier urbanisé.

### 1er sondage auprès des riverains

A partir des 27 questions posées au début des travaux, la perception de la population concernant la revitalisation en plein milieu d'un quartier urbain a

été analysée. De plus, il a été examiné quelles idées et jugements les riverains pouvaient avoir. Le questionnaire proposait par ailleurs de faire part de propositions personnelles concernant la revitalisation de la Birs. Le retour du questionnaire s'élevait à 31% (soit 752 questionnaires).

### 2ème sondage auprès des riverains

Après la fin des travaux sur la Birs, un deuxième sondage, en lien étroit avec le premier, a été réalisé en septembre 2004. Cette fois-ci, 25% des questionnaires ont été retournés (soit 591 questionnaires). Tandis qu'en 2003, avant la renaturation, seulement 53 personnes avaient déclaré aimer l'aspect de la Birs, près de 80% apprécient l'aménagement de la rivière et des berges après la renaturation. Il était cependant encore trop tôt pour poser la question du cours avant la renaturation. Après la renaturation, 52% des riverains déclaraient avoir été bien informés pendant toute la durée du projet contre 41% lors du premier sondage. Enfin, la mesure a été acceptée à 53% contre 45% lors du premier sondage.

Il était par ailleurs remarquable que seulement 34% des personnes interrogées se soient prononcées pour la revitalisation d'autres cours d'eau avant la réalisation des travaux, alors que la moitié des personnes s'est déclarée favorable une fois les travaux terminés.

Après la revitalisation, 84% des personnes interrogées estimaient qu'elles se prononceraient à nouveau favorablement pour une revitalisation avec les connaissances acquises (et également en étant conscientes des immenses préjudices subit à cause des travaux).

Les sondages montrent que les initiatives réussies favorisent un esprit d'ouverture pour des revitalisations.

### Info

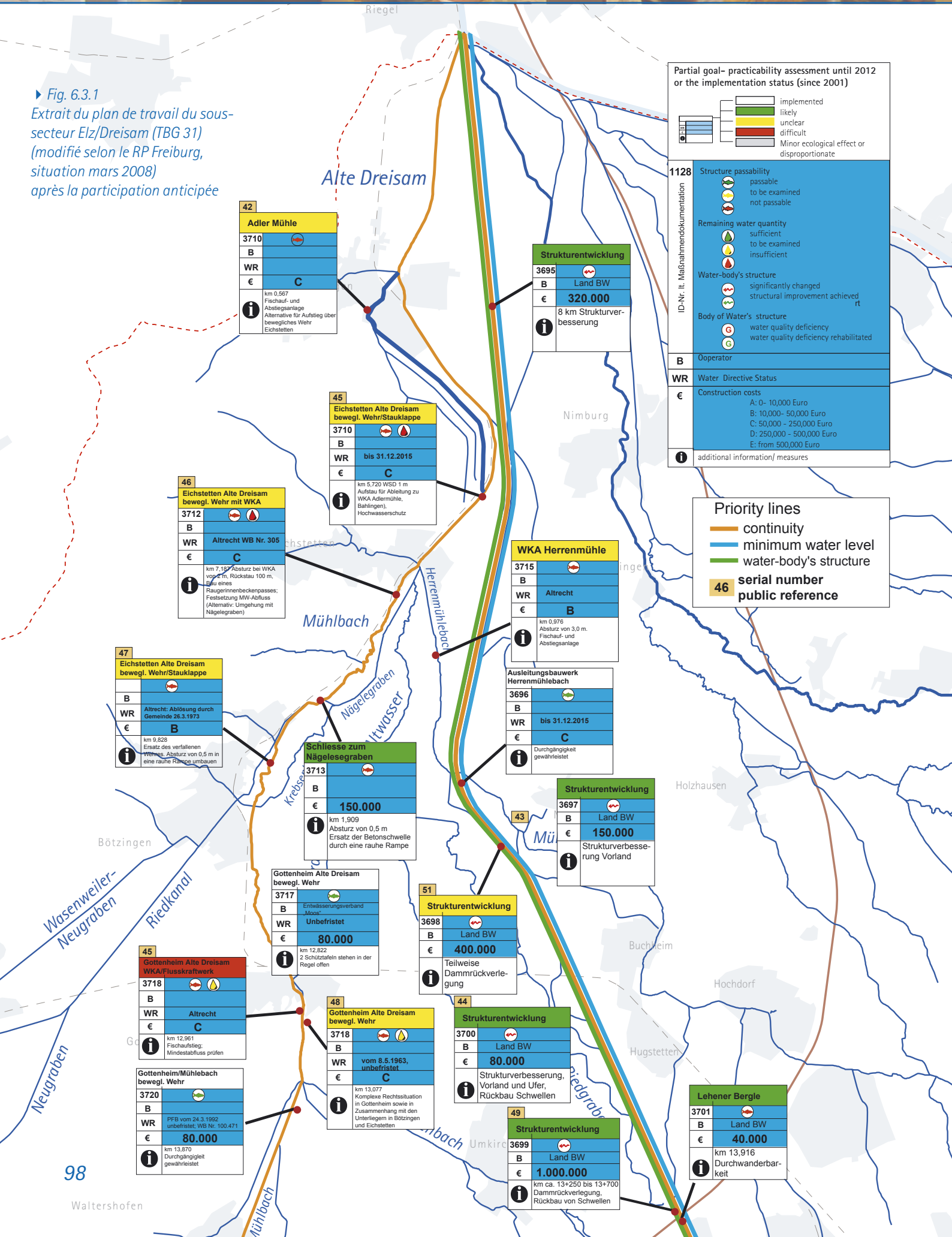
Wüthrich, Chr., P. Huggenberger, H. Freiberger, U. Geissbühler, Chr. Regli & O. Stucki (2006): Revitalisierung urbaner Flusslandschaften - Schlussbericht zum MGUForschungsprojekt F1.03 2003 - 2005, Geograph. Inst., Institut für Geologie und Paläontologie, Basel

### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute / dialogue

► Fig. 6.3.1  
 Extrait du plan de travail du sous-  
 secteur Elz/Dreisam (TBG 31)  
 (modifié selon le RP Freiburg,  
 situation mars 2008)  
 après la participation anticipée



Partial goal- practicability assessment until 2012  
 or the implementation status (since 2001)

	implemented
	likely
	unclear
	difficult
	Minor ecological effect or disproportionate

ID-Nr. lt. Maßnahmenokumentation	1128	Structure passability		passable
				to be examined
				not passable
		Remaining water quantity		sufficient
				to be examined
				insufficient
		Water-body's structure		significantly changed
				structural improvement achieved
		Body of Water's structure		water quality deficiency
				water quality deficiency rehabilitated
		Operator	B	
		Water Directive Status	WR	
		Construction costs	€	
			A:	0 - 10,000 Euro
			B:	10,000 - 50,000 Euro
			C:	50,000 - 250,000 Euro
			D:	250,000 - 500,000 Euro
			E:	from 500,000 Euro
			i	additional information/ measures

Priority lines

- continuity
- minimum water level
- water-body's structure

**46** serial number  
**public reference**

**42**  
**Adler Mühle**  
 3710  
 B  
 WR  
 € C  
 km 0,567  
 Fischlauf- und  
 Abtriegsanlage  
 Alternative für Aufstieg über  
 bewegliches Wehr  
 Eichstetten

**Strukturentwicklung**  
 3695  
 B Land BW  
 € 320.000  
 i  
 8 km Strukturver-  
 besserung

**45**  
**Eichstetten Alte Dreisam  
 bewegl. Wehr/Stauklappe**  
 3710  
 B  
 WR bis 31.12.2015  
 € C  
 km 5,720 WSD 1 m  
 Aufstau für Ableitung zu  
 WKA Adlernmühle,  
 Bahlingen).  
 Hochwasserschutz

**46**  
**Eichstetten Alte Dreisam  
 bewegl. Wehr mit WKA**  
 3712  
 B  
 WR Altrecht WB Nr. 305  
 € C  
 km 7,192 Absturz bei WKA  
 von 2 m, Rückstau 100 m,  
 ggf. eines  
 Raugerinnenbeckenpasses;  
 Festsetzung MW-Abfluss  
 (Alternativ: Umgehung mit  
 Nägelegraben)

**WKA Herrenmühle**  
 3715  
 B  
 WR Altrecht  
 € B  
 km 0,976  
 Absturz von 3,0 m.  
 Fischlauf- und  
 Abtriegsanlage

**47**  
**Eichstetten Alte Dreisam  
 bewegl. Wehr/Stauklappe**  
 B  
 WR Altrecht: Abtösung durch  
 Gemeinde 26.3.1973  
 € B  
 km 9,828  
 Ersatz des verfallenen  
 Wehres, Absturz von 0,5 m in  
 eine raue Rampe umbauen

**Ausleitungsbauwerk  
 Herrenmühlebach**  
 3696  
 B  
 WR bis 31.12.2015  
 € C  
 i  
 Durchgängigkeit  
 gewährleistet

**Schlesse zum  
 Nägelegraben**  
 3713  
 B  
 € 150.000  
 i  
 km 1,909  
 Absturz von 0,5 m  
 Ersatz der Betonschwelle  
 durch eine raue Rampe

**Strukturentwicklung**  
 3697  
 B Land BW  
 € 150.000  
 i  
 Strukturverbesse-  
 rung Vorland

**Gottenheim Alte Dreisam  
 bewegl. Wehr**  
 3717  
 B Entwässerungsverband  
 „Moos“  
 WR Unbefristet  
 € 80.000  
 i  
 km 12,822  
 2 Schutztafeln stehen in der  
 Regel offen

**Strukturentwicklung**  
 3698  
 B Land BW  
 € 400.000  
 i  
 Teilweise  
 Dammrückverleg-  
 ung

**45**  
**Gottenheim Alte Dreisam  
 WKA/Flusskraftwerk**  
 3718  
 B  
 WR Altrecht  
 € C  
 km 12,961  
 Fischlaufstiel;  
 Mindestabfluss prüfen

**48**  
**Gottenheim Alte Dreisam  
 bewegl. Wehr**  
 3718  
 B  
 WR vom 8.5.1963,  
 unbefristet  
 € C  
 i  
 km 13,077  
 Komplexe Rechtsituation  
 in Gottenheim sowie in  
 Zusammenhang mit den  
 Unterliegern in Bötzingen  
 und Eichstetten

**Strukturentwicklung**  
 3700  
 B Land BW  
 € 80.000  
 i  
 Strukturverbesserung,  
 Vorland und Ufer,  
 Rückbau Schwellen

**Gottenheim/Mühlbach  
 bewegl. Wehr**  
 3720  
 B  
 WR PFB vom 24.3.1992  
 unbefristet, WB Nr. 100.471  
 € 80.000  
 i  
 km 13,870  
 Durchgängigkeit  
 gewährleistet

**Strukturentwicklung**  
 3699  
 B Land BW  
 € 1.000.000  
 i  
 km ca. 13+250 bis 13+700  
 Dammrückverlegung,  
 Rückbau von Schwellen

**Lehener Berge**  
 3701  
 B Land BW  
 € 40.000  
 i  
 km 13,916  
 Durchwanderbar-  
 keit





## 6.3 Participation citoyenne anticipée du Regierungspräsidium Freiburg

Ce rapport concerne les expériences réalisées dans le cadre du projet de la participation citoyenne anticipée du Bade Wurtemberg prévue par l'article 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Des partenaires du RéseauRhénan y ont participé.

### Phase pilote dans le haut Rhin

Un projet pilote a été mené entre octobre 2004 et juillet 2006 dans le sous-secteur «Wiese et Wutach» (secteur du haut Rhin). Ce projet visait à acquérir des expériences concernant la participation active de toutes les structures et communes intéressées. Au delà des procédures formellement établies, les communes, associations et autres groupes intéressés avaient ainsi la possibilité de participer activement à l'élaboration des programmes et des plans de gestion mise en œuvre au niveau du Land dans le cadre de l'article 3 de la Loi sur l'Eau du Bade Wurtemberg. L'information et la participation des personnes concernées étaient au centre du projet et reflétaient la compréhension qu'avaient les employés administratifs dans le cadre de leur fonction. Pour la réunion de démarrage ainsi que pour les autres réunions étaient conviés : les villes et communes, les

représentants des associations, p.ex. des domaines de l'agriculture, de la protection de la nature, des usagers de l'énergie hydroélectrique, de la pêche, des loisirs et du sport ainsi que la presse locale.

Afin de favoriser la participation de toute personne intéressée, l'invitation et des informations pour les réunions étaient consultables sur le site internet du Regierungspräsidium. De plus, l'invitation était envoyée sous forme de communiqué de presse à la presse locale ainsi qu'aux communes avec la demande amiable de la publier dans les gazettes des communes. L'invitation n'était cependant pas systématiquement publiée. Les expériences faites concernant l'optimisation ainsi que l'intérêt croissant de l'opinion publique ont profité aux réunions suivantes.

Lors des réunions de démarrage, les sujets à traiter (= questions importantes de la gestion de l'eau) ont été définis avec les participants à partir des résultats des inventaires. Ces sujets ont été ensuite traités lors des réunions des groupes de travail.

Dans la pratique, il paraissait particulièrement approprié d'alterner des interventions courtes, donnant des impulsions, avec des «phases actives» donnant

### Info

Umweltministerium Baden-  
Württemberg  
Postfach 10 34 39  
70029 Stuttgart  
Deutschland  
Phone++49 (0)711 126-1538

<http://www.rp-freiburg.de>

### étapes de participation réalisées

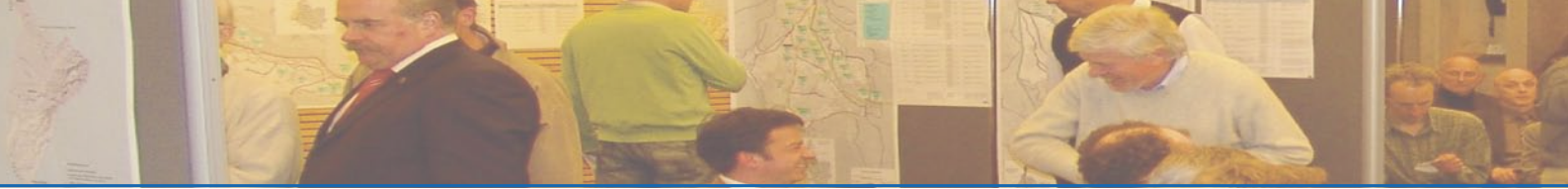
Information

Ecoute /  
dialogue

Concertation

▼ Fig. 6.3.2  
*L'équipe responsable de la mise en œuvre de la DCE dans le Regierungsbezirk Freiburg*





l'occasion aux participants de s'informer à l'aide de panneaux et de faire part de leurs idées. Les représentants du Regierungspräsidium et du Landratsamt local étaient disponibles pour répondre aux questions. Les points de discussion des groupes de travail ont été exposés et discutés lors de la séance plénière finale et notés dans le compte rendu.

Dans le secteur du haut Rhin, un total de 13 réunions ont eu lieu entre octobre 2004 et juillet 2006, avec une participation allant parfois jusqu'à 100 participants par réunion. Les participants étaient principalement issus des domaines de la pêche, de la protection de la nature et de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie hydroélectrique. Des élus locaux et des particuliers étaient également régulièrement présents.

Les comptes rendus sont aujourd'hui consultables sur le site internet. Le rapport final officiel du projet de la participation citoyenne anticipée du Regierungspräsidium Freiburg présente la procédure utilisée et les expériences réalisées.

#### La participation citoyenne anticipée du Bade-Wurtemberg

Le projet pilote au niveau du haut Rhin a été une expérience servant d'exemple pour la participation citoyenne anticipée dans tout le reste du Bade Wurtemberg. La procédure et les résultats de la

participation citoyenne anticipée sont décrits ci-dessous en prenant l'exemple du sous-secteur Dreisam/Elz. Dans ce sous-secteur, les 7 masses d'eau qui le composent ont toutes été qualifiées comme étant menacées. Trois d'entre elles l'ont été pour leurs déficits au niveau de la continuité écologique, de l'hydromorphologie et du débit d'étiage, une autre du fait de son déficit hydro-morphologique uniquement.

Les différents sujets à traiter étaient prédéfinis par le Regierungspräsidium afin de diriger les propositions. Lors des 7 réunions réparties dans le secteur, les participants ont fait part de leurs propositions, idées, questions et remarques en les notant dans les cartes mises à leur disposition.

Pour le secteur Dreisam/Elz, 74 propositions concernaient spécifiquement les cours d'eau (dont 6 pour la France) et 11 remarques et questions ont été d'ordre général. Les remarques ont été notées dans un tableau et mises sur les cartes. En tout, 57% des propositions concernant directement les cours d'eau ont été retenues pour le plan d'action.

A partir d'estimations faites au sujet des menaces et du besoin de migration des poissons (carte de migration) ainsi que des remarques et propositions du grand public, le Regierungspräsidium a, en accord avec les services techniques, établi une liste de tronçons prioritaires pour

▼ Tab. 6.3.1  
Calendrier des manifestations pour la participation citoyenne anticipée dans le sous-secteur Dreisam/Elz du Regierungspräsidium Freiburg

Date	Réunion	Lieu
23.05.2006	Réunion de démarrage	Freiburg
18.07.2006 25.07.2006	1ère réunion: Continuité écologique des cours d'eau, débit d'étiage, poissons et structures hydromorphologiques	Kirchzarten Müllheim
23.11.2006	2ème réunion: Continuité écologique des cours d'eau, débit d'étiage, poissons et structures hydromorphologiques	Waldkirch
6.03.2007 13.03.2007	3ème réunion: Qualité de l'eau/ pollution chimique des eaux de surface	Emmendingen Neuenburg
11.07.2007	Etat écologique et chimique du Rhin	Kehl
15.04.2008	ARéunion finale: Présentation du projet « Plan d'action des eaux de surface » (plan de travail)	Freiburg





► Fig. 6.3.3  
Réunion du Regierungspräsidium  
Freiburg le 18.7.2007 à Kirchzarten  
pour la participation citoyenne  
active concernant le sous-secteur  
Dreisam.

les mesures proposées. Chaque masse d'eau a été représentée sous forme d'un programme de travail provisoire (« plan d'action des eaux de surface ») à l'échelle 1:25.000.

Les programmes et tableaux correspondants ont été envoyés sur demande aux participants et servent désormais de base pour la suite du processus de participation jusqu'à la version finale des « plans d'action » prévus pour fin 2009.

D'après le Ministère de l'Environnement du Bade Wurtemberg, entre 50 et 70% des propositions et idées ont été retranscrites dans les programmes de travail du haut Rhin et du Rhin supérieur avec un maximum de retranscriptions pour la Kinzig.

L'engagement du Regierungspräsidium Freiburg de vouloir mettre en œuvre la participation citoyenne demandée par la DCE de manière si importante et sur sa propre initiative est remarquable. Il peut être qualifié comme étant une « bonne pratique ».

▼ Fig. 6.3.4  
Réunion finale pour la  
participation citoyenne anticipée  
dans les sous-secteurs Möhlin  
(TBG 30) et Elz/Dreisam (TBG 31) le  
15.4.2008 au Regierungspräsidium  
à Fribourg



► Fig. 6.4.1  
 Extrait du questionnaire. Le questionnaire de la deuxième consultation est disponible en français, anglais, néerlandais et allemand. Tout citoyen peut participer.  
 Source: Agence de l'Eau Rhin-Meuse

[http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/enquete\\_2015/site/votre\\_avis.php](http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/enquete_2015/site/votre_avis.php)

English

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

Water is life Give us your opinion!

NATIONAL CONSULTATION From 15 April - 15 October 2008

► THE STAKES ► THE MAIN PRINCIPLES ► OUR PARTNERS ► TOOLS ► GIVE YOUR OPINION

Your opinion matters to us

Please give us your opinion on... →

Contact

COMPLETE THE QUESTIONNAIRE ONLINE

Please give us your opinion on... 1/6

OUR PROPOSALS FOR WATER IN OUR REGIONS (Rhine-Meuse basin)

We propose that two thirds of rivers and half of all bodies of groundwater in our regions should be in good status by 2015; which would mean, for the consumer, an average increase in the price of water by 2 to 3 % per year.

Strongly agree  
 Somewhat agree  
 Do not really agree  
 Strongly disagree  
 No opinion

In addition to your answer to the first question, do you believe that the stated costs will be respected ?

Yes, they will be respected  
 No, they will be exceeded  
 No opinion

Are you prepared to pay more to protect water ?

Absolutely  
 Somewhat  
 Not really  
 Not at all

In addition to your answer to the above question, what do you think of the objectives to regain water quality proposed for 2015 ?

Achievable (the objectives will be met within the stated times)  
 Unrealistic (the objectives will not be met within the stated times)  
 Disappointing (we expected better, even if it was much more expensive)

CONTINUE

© 2008 Agence de l'Eau Rhin Meuse - legal statements



▲ Fig. 6.4.2  
 Manifestation d'Alsace Nature pour la distribution des questionnaires  
 Photo: Patrick Barbier

Please give us your opinion on... 6/6

A FEW ACTIONS WHICH COULD BE IMPLEMENTED

There now follows a series of more specialist questions. We invite you to refer to the proposals and information contained in the site to help you answer.

And to conclude the questionnaire

What do you think is the best way of questioning Europeans people in a consultation or informing them of its results ?

Internet  
 Press  
 Non-profit organizations  
 Your letter box  
 At the town hall  
 At the prefect's office

Do you wish to make any comments ?

Personal information

Zipcode of your city ?

Are you :  
 a man

Apart from the quality of drinking water,



## 6.4 La consultation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

### La gestion de l'eau en Alsace

Avec la loi sur l'eau, un outil de planification a été créé dès 1992 au niveau des bassins hydrographiques : il s'agit du SDAGE (Schémas directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Pour le bassin hydrographique Rhin-Meuse, ce SDAGE a été finalisé en 1996. Le SDAGE fixe les orientations fondamentales d'une gestion de la ressource en eau. Il est relayé au niveau des sous-bassins par le SAGE (Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux), qui est un document plus détaillé. Cependant, l'élaboration du SAGE n'est pas obligatoire et il existe encore aujourd'hui des sous-bassins en Alsace qui n'ont pas fait objet d'un SAGE.

En vue de la demande de la Directive Cadre sur l'Eau d'encourager la consultation du public, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a décidé une action de sondage à deux niveaux. Le premier sondage a eu lieu en 2005 et avait pour objectif les questions prioritaires concernant l'eau. Pour sa réalisation, un questionnaire a été envoyé à tous les ménages du bassin hydrographique avec une enveloppe T. Les associations régionales de protection de l'environnement et de la nature en Alsace et Lorraine ont été impliquées dans ce travail de communication via des conventions pluriannuelles. Ainsi, l'association et fédération régionale Alsace Nature a en tout distribué 5000 questionnaires, avec un taux de retour de 12%. Les bénévoles (membres des 140 associations membres ainsi que les responsables des groupes sectoriels d'Alsace Nature) ont été formés aux objectifs et sujets de la Directive Cadre sur l'Eau afin de pouvoir les expliquer dans les groupes sectoriels et les associations fédérées. Quelques 400 personnes étaient présentes lors des réunions publiques organisées par Alsace Nature.

Plus de 30 intervenants ont activement participé en tant que représentants des différents groupes d'intérêts (agriculture, industrie, fournisseurs de l'eau etc.) dans les forums de discussions organisés partout en Alsace. Alsace Nature a pu transmettre à l'Agence de l'Eau un rapport synthétisant les résultats du travail de communication, mais aussi un positionnement interne à l'association concernant les points importants de la gestion de l'eau. L'association a ainsi pu contribuer de manière significative à l'évolution du SDAGE car celui-ci sera révisé en 2009 pour l'adapter aux exigences de la DCE. L'association Alsace Nature est activement impliquée dans ce processus puisqu'elle est représentée par trois personnes dans les commissions et groupes de travail de l'Agence de l'Eau. Alsace Nature préside par exemple le groupe de travail « Nature et Biodiversité » formé dans le cadre de la révision du SDAGE. Un deuxième sondage est en cours depuis le 15 avril et se terminera le 15 octobre 2008. A nouveau, des questionnaires ont été envoyés à tous les ménages du bassin, cette fois-ci concernant le contenu du SDAGE révisé. L'Agence de l'Eau est avant tout intéressée par l'acceptation des mesures (par exemple quel prix la population est prête à payer pour l'eau, quelles concessions est-elle prête à faire notamment dans le développement urbain pour la mise en œuvre de la DCE). Cette fois-ci encore, les associations régionales de protection de la nature et de l'environnement ont été impliquées puisqu'elles peuvent plus facilement atteindre la population qu'une administration comme l'Agence de l'Eau via leur réseau de membres et d'associations membres.

### Info

Alsace Nature  
Région  
8 Rue Adèle Riton  
F-67000 STRASBOURG  
Phone ++33 3 88 37 07 58  
Fax ++33 3 88 25 52 66  
siegeregion@alsacenature.org

<http://www.alsacenature.org>

<http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/fr/consultation/book.php>

### étapes de participation réalisées

Information

Ecoute /  
dialogue



▲ Fig. 6.5.1  
 Carte globale de l'Eurodistrict  
 Region Freiburg / Centre Sud Alsace



## 6.5 Agenda 21 local: concours d'idées pour l'Eurodistrict

En tant que partenaire de l'Ecotrinova e.V. (une commission de coopération entre institutions, associations et entreprises orientées vers l'environnement dans le Dreyeckland), le partenaire du Réseau-Rhénan RegioWasser e.V. s'est impliqué dans le projet « Développement durable transrhénan pour l'énergie, la protection du climat et les cours d'eau ».

Soutenu par un financement du programme Agenda 21 local du Land Bade-Wurtemberg, un concours a été initié pour formuler des idées dans les domaines de l'énergie, de la protection du climat et de l'eau pour une construction d'un Eurodistrict durable Region Freiburg / Centre et Sud Alsace.

L'Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace comprend les quatre Pays « Région Mulhousienne », « Rhin-Vignoble-Grand Ballon », « Colmar » et « L'Alsace Centrale » (avec entre autres Sélestat) ainsi que les trois Kreise « Freiburg », « Emmendingen » et « Breisgau-Hochschwarzwald ».

Tout citoyen/citoyenne, porteurs d'initiatives, associations mais aussi des groupes de jeunes et de juniors ainsi que des acteurs et invités entre autres des domaines des communes, de l'économie/ commerce, de la formation/ universités et de l'agriculture de la région, pouvaient participer à ce concours. Les contributions au concours ont été présentées en 2005 lors de deux ateliers de travail « énergie/protection du climat » et « eau » (atelier de l'eau). Les ateliers ont bénéficié d'une traduction simultanée et d'une animation. Les contributions ont été discutées avec les participants. Les contributions orales, positionnements et discussions font objet d'un « livre vert citoyen de l'énergie/protection du climat » et d'un « livre bleu de l'eau ». Un jury a récompensé les meilleures propositions de projets des deux « livres vert et bleu ». En octobre 2005, le « livre vert de l'énergie » et le « livre bleu de l'eau » ainsi que les idées récompensées ont été présentés au grand public lors d'un événement final.

### Info

RegioWasser e.V.,  
Alfred-Döblin-Platz 1  
79100 Freiburg  
Phone ++49(0)761 45687153  
Fax ++49(0)761 45683337  
post@regiowasser.de

### étapes de participation réalisées

Analyse des acteurs

Information

Ecoute / dialogue

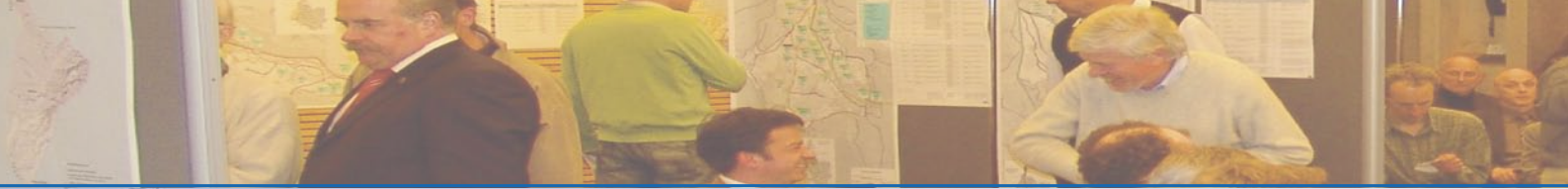
L'appel à idées et le livre bleu sont disponibles sous:

<http://www.ecotrinova.de/projektprojets/dprojekte/index.html>

▼ Fig. 6.5.2  
Participants de l'atelier de travail « concours d'idées » au CINE le Moulin de Lutterbach, 2.7.2005







„Teppich aus Tropfen“  
 Martinus-Gymnasium Linz  
 086 9 311 Klasse (17 Jahre)  
 Martinus-Gymnasium  
 Martinusstraße  
 53345 Lohr  
 Deutschland

Klasse 11, Martinus-Gymnasium, Linz



KLASSE 6 d  
 HUGO-HÖFLER-REALSCHULE  
 BREISACH  
 64-66  
 Mac Amelander  
 Thomas Bieri  
 Tobias Biele  
 Dominik Bieri  
 Jakob Bieri  
 Ely Leuchter  
 Hannik Schupp  
 Markus Schupp  
 Stefan Hübner  
 Thomas Pfeiffer  
 The Von Ruchten der Flöten  
 Maria Ziembeck  
 Julia Berger  
 Tessa Deller  
 Hanna Grafmeier  
 Alexandra Huber  
 Hanna Krüger  
 Emma Kusterling  
 Lena Kusterling  
 Jacqueline Lehner  
 Soledad Leuchter  
 Alexandra Neftalon  
 Emily Neukircher  
 Drigita Rucis  
 Lisa Schupp  
 Hans-Lukas Zuber  
 Helene Zuber  
 Maria Heller  
 Jacqueline Zuber  
 Alter: 12 Jahre  
 Juni 2005

A-35

Klasse 6d, Hugo-Höfler-Realschule, Breisach





# 7 Conclusions

## 7.1 Expériences et cas d'études

Tous les partenaires du RéseauRhéna s'accordent à dire que le succès de la Directive Cadre sur l'Eau au niveau du bassin hydrographique du Rhin dépendra prioritairement, en dehors de l'amélioration de la qualité de l'eau, de la continuité écologique de nombreux cours d'eau. De par son histoire, caractérisée par les aménagements en grand nombre, la continuité écologique du Rhin supérieur et de ses affluents fait partie des défis les plus difficiles que la Directive Cadre ait lancé aux Etats riverains du Rhin. Ceci dit, l'importance de la continuité écologique a déjà été identifiée bien avant l'adoption de la Directive Cadre sur l'Eau par la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) et les Services de l'Eau. Les modèles de participation mis en place dans le cadre de la DCE peuvent ainsi être évalués en fonction de leur contribution à la continuité écologique d'un cours d'eau. En partant de ce constat, il paraît évident que la mise en place de la participation, telle qu'elle a été demandée par la DCE, ne peut se faire de manière neutre, mais doit bien être ciblée (cf chapitre 2.2). Cette règle de jeu devrait être communiquée préalablement et devrait en principe impliquer un consensus de base, celui de la future continuité écologique du cours d'eau. Lors des débats publics relatifs aux futurs plans de gestion, il serait par conséquent nécessaire de vérifier tout d'abord si ce consensus de base est acquis. Concrètement, il s'agit de poser la question si toutes les personnes présentes reconnais-

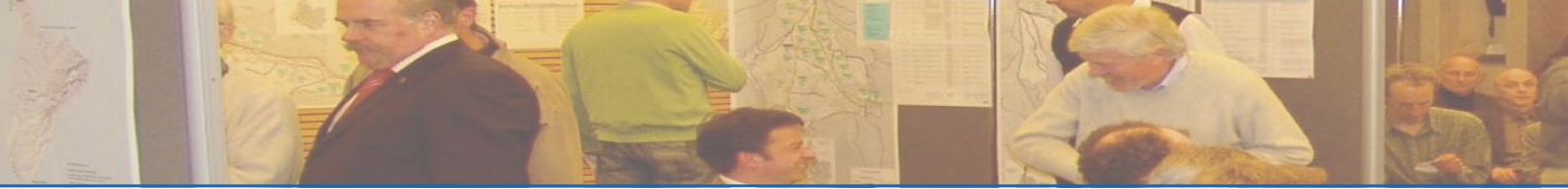
sent la continuité écologique comme un des objectifs principal de la DCE.

L'intitulé de l'objectif de la DCE, qui est le « bon état écologique », laisse penser que les auteurs de la DCE ont pensé la Directive d'un point de vue scientifique, considérant donc la fonctionnalité de l'écosystème. La demande d'une mise en œuvre économique ou d'une prise en compte des usages, de leurs intérêts et leur évaluation n'y changera rien. Cependant, comme l'ont montré les cas d'études, la plupart des personnes considèrent plutôt l'aspect visuel d'un cours d'eau. La question concernant l'état naturel d'un cours d'eau, qui est un questionnement plutôt scientifique, ne leur parle pas, d'autant plus que des « paysages naturels », dans le sens strict du terme, n'existent presque plus (chapitre 6.2).

Les « idées directrices-cours d'eau suisse » (BUWAL Et BWG 2003) préconisent d'assurer un espace suffisant réservé aux cours d'eau, un débit ainsi qu'une qualité de l'eau suffisants pour une préservation, voir une restauration pérenne des cours d'eau naturels ou proche de l'état naturel avec leurs fonctionnalités diverses. Cette formulation suisse est sans doute plus compréhensible que le bon état écologique de la DCE mais elle représente également une démarche scientifique.

Cette démarche abstraite, orientée par les fonctions écologiques, est confrontée à la perception de beaucoup de personnes. Elle doit être prise en compte pour une participation réussie du grand public dans le sens de la DCE.

La majorité des personnes estiment



«important» voir «très important» de pouvoir se retrouver dans la nature. Ceci est une preuve en soi que des zones restaurées sont beaucoup fréquentées quand elles sont à proximité de zones urbanisées et facilement accessibles. Le projet pilote de renaturation d'un tronçon de 300m du cours d'eau de la Wiese (près de Lörrach) illustre ce fait. En effet, le tronçon renaturé a été rapidement un succès auprès des promeneurs. En vue de la pression d'usage engendrée, une revitalisation supplémentaire de 300m a été réalisée seulement un an plus tard. La pression d'usage est très élevée pendant les beaux jours. Ceci vaut en premier lieu pour des cours d'eau proches des villes, comme la Wiese ou la Birs, mais aussi pour des tronçons plus à l'écart, surtout quand ils sont rares (comme par exemple la Nied dans le Saarland).

Les conclusions les plus importantes des cas d'études sont par conséquent:

1. une bonne communication est bien souvent la seule possibilité pour surmonter des différences de perception, p.ex. concernant la définition de ce qui est proche de l'état naturel. On peut ainsi dire que chaque complément d'information pour les citoyens et chaque processus de participation supplémentaire est utile pour convaincre la population des objectifs de la DCE. L'information très en amont d'un projet est particulièrement importante.
2. Les mesures de restauration sont particulièrement bien acceptées par la population quand elles ne profitent pas qu'à la nature (quelque soit sa définition), mais aussi aux besoins individuels (par exemple activités de loisirs) (cf chapitre 4.2, 6.2). Pour beaucoup de personnes, le fait que ces zones aient été créées de manière complètement artificielle ou qu'elles soient plus ou moins naturelles importe peu. Et c'est exactement dans ces situations que la population accepte volontairement des désagréments (par exemple liés au bruit, aux restrictions etc.).
3. L'appropriation du projet peut, dans beaucoup de cas (comme par exemple dans le cas d'étude de la Birs, chapitre 6.2), être atteinte par la seule implication de la population concernée au travers des sondages et demandes d'avis ainsi que par une information très importante.
4. L'implication de la population concernée lors de la phase de programmation des travaux reste extrêmement rare. Par conséquent, on dispose que de très peu d'expériences à ce sujet.
5. Un changement de modèle a actuellement lieu dans la politique de l'eau. Les décideurs de la politique de l'eau ne seront dans le futur plus des instances de détermination des objectifs et des mesures de gestion mais auront plutôt un rôle de soutien dans un processus décisionnel. Ce changement pose problème aux administrations comme les Services de l'Eau, habitués à prendre des décisions sans l'implication active des acteurs mais uniquement en fonction des aspects scientifiques, financiers ou des nécessités politiques. Ce changement doit être encouragé de manière active. Aussi, la formation intensive des administrations à la participation est primordiale. Même dans certains projets du RéseauRhénan il était évident que les ressources humaines et financières pour la participation active du grand public étaient extrêmement limitées. L'allocation de ressources suffisantes en plus du soutien politique, est un facteur de succès pour un processus de participation réussi.
6. La participation nécessite du temps, surtout quand il s'agit de faire participer des acteurs avec des intérêts





différents. Il est primordial dans un processus de participation qu'aucun acteur ne soit exclu de par ses intérêts. Il restera rare que la participation aboutisse à un consensus de tous les acteurs, mais elle peut apporter une transparence du processus décisionnel, transparence qui influe de manière décisive sur le niveau d'acceptation des mesures.

7. La participation est une condition préalable à la gestion intégrée et durable des cours d'eau. En fait également partie la création de structures de gestion appropriées, comme par exemple la création d'un comité de l'eau pour assurer une gestion pérenne.

Les partenaires du RéseauRhénan s'accordent pour dire qu'il n'existe pas de solutions universelles pour une « bonne » participation, seulement des facteurs de succès (cf. chapitre 2.2.2). La raison pour laquelle elle n'existe pas est avant tout l'absence d'une méthode d'évaluation absolue pour dire dans quel cas et sous quelle forme la participation mène au succès ou pas. Dans les différents cas d'études, les conditions préalables et les objectifs sont souvent très différents et ne peuvent donc pas être comparés et évalués.

Mais ils ont tous un facteur de succès en commun: une structure stable et pérenne peut-elle être mise en place pour le soutien du processus de participation? De telles structures peuvent par exemple être des comités de l'eau ou encore des structures de l'Agenda 21 local.

Les cas d'études montrent que la compréhension à elle seule de la définition de la participation ainsi que d'une structure responsable de la mise en œuvre du processus de participation peut énormément varier. Dans beaucoup d'exemples, les administrations organisent encore aujourd'hui des processus de participation pour augmenter le taux d'acceptation de la population pour des actions déjà programmées. Mais dans beaucoup d'autres cas, ce sont les personnes concernées ou des personnes tout simplement intéressées qui déclenchent un processus de participation, comme par exemple dans le cas d'étude « Notre Dreisam » (chapitre 4.2) ou des projets très différents comme ceux de l'action « Lebendige Flüsse » (« Rivières vivantes »).

Enfin, l'effet souhaité du processus de participation qui est que chaque partie puisse vivre avec le résultat issu d'une concertation collective (consensus) dépend bien souvent du fait que les personnes se sentent plus ou moins concernées ainsi que des conditions externes au projet.



## Etude de faisabilité de la baignade dans la Sarre

La possibilité de baignade et ses conditions préalables ont été étudiées pour deux endroits de la Sarre dans l'agglomération de Sarrebruck (ancien bras de la Sarre près de l'Udine et la Sarre au niveau du parc de loisir Potato Island). L'étude a entre autres pris en compte les paramètres d'analyse de la nouvelle (2006/7/EG) et de l'ancienne (76/160/EWG) Directive Européenne sur la qualité des eaux de baignade (puisque'elle est encore valide pendant un temps de transition jusqu'en 2011). La possibilité de baignade est actuellement principalement entravée par une forte pollution microbiologique dépendant surtout de l'intensité des précipitations. S'y rajoutent des déversements des eaux usées des stations d'épuration, des débordements des canalisations mixtes ainsi que des resuspensions de germe dans les sédiments. Au niveau de Sarrebruck, seules les eaux de pluie de la canalisation séparée sont déversées dans la Sarre (si on ne considère pas des connexions défectueuses). En amont par contre, il est possible que suite à des fortes précipitati-

ons, le système de canalisation à eaux mixtes déborde, déversant ainsi des eaux usées dans le cours d'eau. De par la resuspension des sédiments, utilisée en tant qu'habitat refuge par des E. coli, des pollutions supplémentaires peuvent dégrader l'eau dans l'ancien bras. Afin de rétablir la qualité des eaux de baignade aux deux endroits prévus, plusieurs options de mesures ont été étudiées. La pollution microbiologique dans la Sarre étant très variable car dépendante de l'intensité des précipitations, les périodes propices à la baignade pourront être déterminées par l'installation d'un système d'enregistrement et d'analyse des précipitations pour un coût approximatif de 50.000 EUR. Pour l'amélioration de la qualité des eaux dans l'ancien bras il est indispensable de diminuer la pollution due à des connexions défectueuses (déversement des eaux usées par des canalisations des eaux de pluie). Il s'agit là d'une pollution ponctuelle par des eaux usées non traitées, dont l'évacuation est de la compétence de la ville. En plus de la réduction des pollutions externes en provenance des canalisations des eaux de pluies, le curage de l'ancien bras peut également constituer une mesure améliorant fortement la qualité de l'eau. En revanche, le coût de cette mesure est particulièrement élevée (environ 700.000 EUR). Afin de diminuer des pollutions en provenance du bassin versant, un assainissement de l'eau de la station d'épuration de

Brebach pourrait être envisagé moyennant une désinfection par l'UV (avec un coût annuel d'environ 73.000 EUR). Enfin, des mesures d'amélioration de l'infrastructure seraient nécessaires afin d'assurer un accès sécurisé aux lieux de baignade ainsi que la mise à disposition d'installations sanitaires. Etant donné les possibilités limitées de ces deux lieux de baignade, des alternatives du côté rive gauche, en face de la Central thermique Römerbrücke ou en aval du pont de Bismarck ont été envisagées. Dans un bras latéral nouvellement créé et alimenté par la nappe et par des sédiments des berges de la Sarre, la qualité des eaux de baignade peut être garantie de manière nettement plus facile que dans les deux endroits initialement prévus. Cette mesure pourra de plus accessoirement augmenter le volume de rétention. Elle pourra alors au moins en partie équilibrer les pertes engendrées par d'autres aménagements de Sarrebruck (qui est une ville au bord de la rivière). En cas où les résistances contre un lieu de baignade à Sarrebruck seraient trop grandes, on pourrait également imaginer des endroits en dehors de la ville, par exemple dans la Niedaue. Il existe un autre espace potentiel de la mesure, qui permettra la réalisation d'un lac proche de l'état naturel, sur le terrain d'un ancien camping, aujourd'hui libre, sur la rive gauche de la Nied près de Siersburg.

### ▼ Fig. 7.2.1

*Proposition pour la réalisation d'un bras latéral en aval de Potato Island sur la Sarre*

*Photo: Boos*

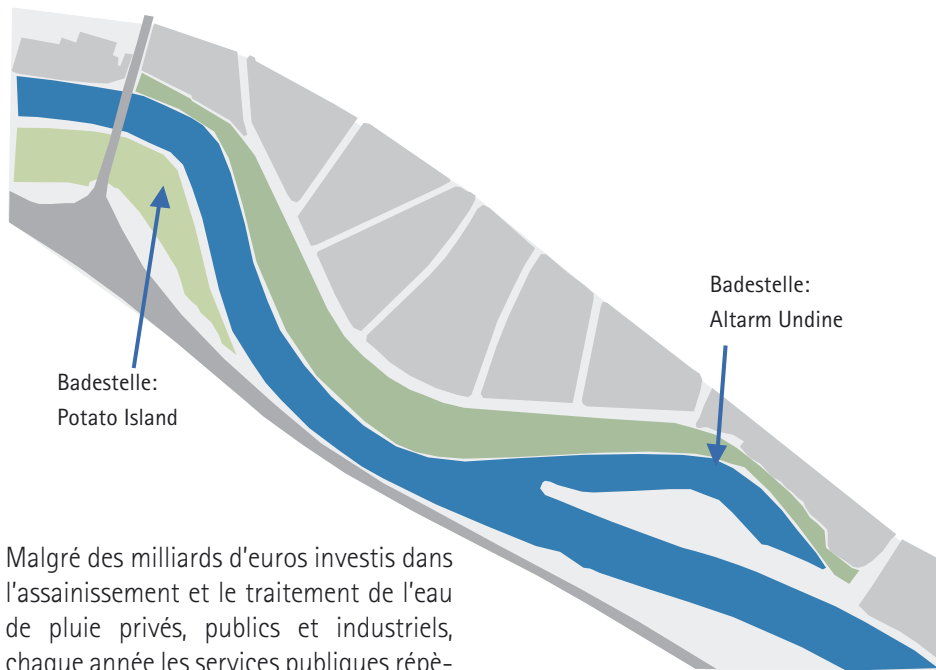


*L'étude de faisabilité relative à la baignade a été réalisée par Klaus-Jürgen Boos, Sarrebrück.*





## 7.2 Amélioration de la qualité de la baignade dans des grands cours d'eau

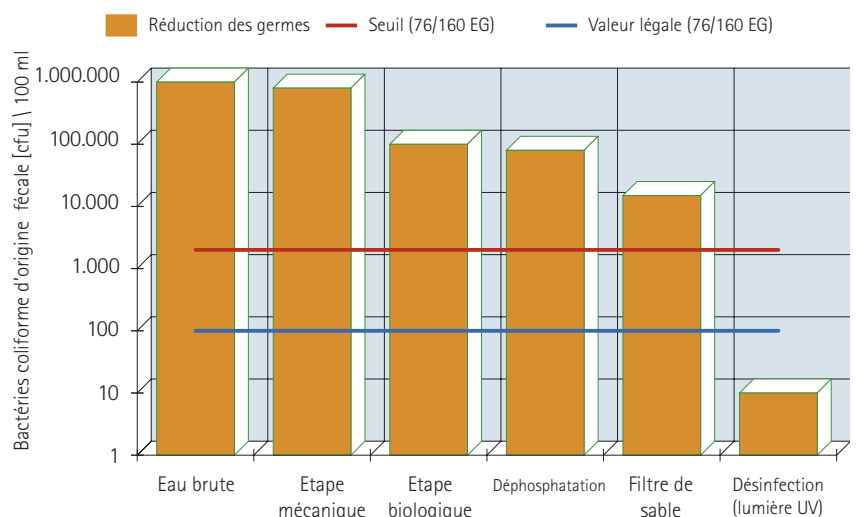


Malgré des milliards d'euros investis dans l'assainissement et le traitement de l'eau de pluie privés, publics et industriels, chaque année les services publics répètent inlassablement qu'aucun cours d'eau, aucun ruisseau de taille significative de toute l'Allemagne ne correspond aux normes de qualité des eaux de baignade. Les stations d'épuration retiennent avant tout des substances biodégradables et la matière organique. Le cycle des stations d'épuration et les débordements des canalisations mixtes lors des fortes précipitations font que l'état sanitaire de nos cours d'eau reste insuffisant pour permettre la baignade (à quelques exceptions près). Par ailleurs, les services publics sont également alarmistes pour les questions de sécurité. Aussi, le nombre croissant d'accidents, parfois mortels, témoignent du fait que les baigneurs sous-estiment le danger. De forts courants et des tourbillons, p.ex. au niveau des piliers des ponts, des épis ou des entrées de ports peuvent devenir dangereux, même pour des nageurs expérimentés. S'y ajoute le danger provoqué par les bateaux. Un grand bateau ne peut ni stopper à temps, ni contourner le baigneur. Le timonier peut au mieux arrêter l'hélice à temps afin d'éviter que le nageur s'y blesse.

Pourtant, la demande de baignade dans nos cours d'eau est à nouveau en constante augmentation, comme l'a montré entre autres la première journée internationale de baignade le 17 juillet 2005 à 14 heures (Big Jump, cf chapitre 5.2). L'organisateur, le European River Network a enregistré environ 250.000 visiteurs pour 31 cours d'eau et 22 pays. Mais ce n'est pas seulement grâce au Big Jump que la baignade est redevenue une habitude dans beaucoup de cours d'eau. La tradition de baignade dans les cours d'eau est -revenue,

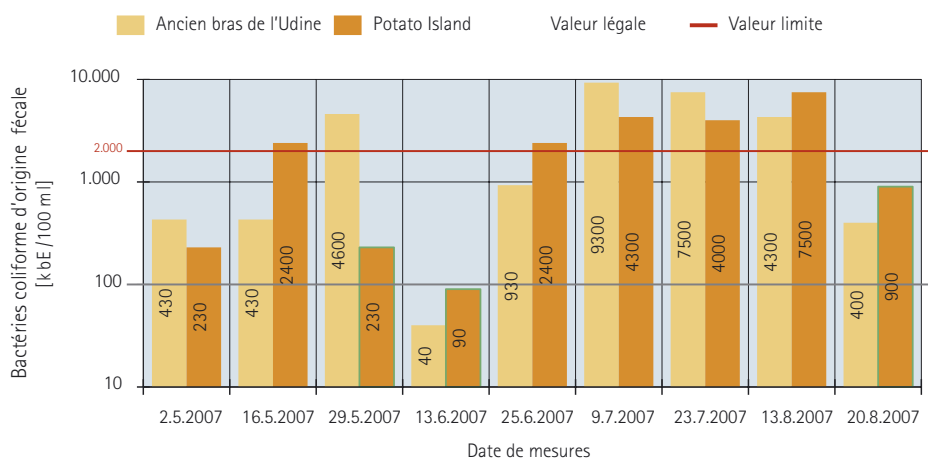
◀ Fig. 7.2.2  
Tronçon de la Sarre entre les km 88,5 et 89,6 à Sarrebruck. L'ancien bras de la Sarre près de l'Udine et la Sarre à hauteur de Potato Island en amont du Pont de Bismarck ont été envisagés en tant que lieux de baignade potentiel.

▼ Fig. 7.2.3  
Réduction de germes coliformes d'origine fécale dans les différentes étapes de l'assainissement  
Source: Bayerisches Landesamt für Wasserschafft  
[www.bayern.de/lfw/projekte/abwasser/toelz/pilotprojekt.htm](http://www.bayern.de/lfw/projekte/abwasser/toelz/pilotprojekt.htm)

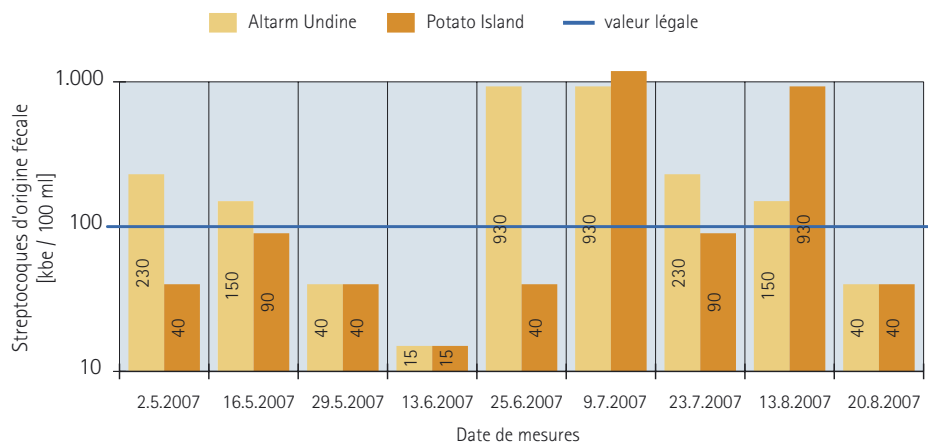




► Fig. 7.2.4  
Pollution des lieux d'études à Sarrebruck avec des bactéries coliformes d'origine fécale (données: LSGV)



► Fig. 7.2.5  
Pollution des lieux d'études à Sarrebruck avec des streptocoques d'origine fécale (données: LSGV)



alors qu'elle avait quasiment disparu depuis les années 60. C'est en 1777 que la première piscine du Rhin a ouvert ses portes près de Mannheim. Ces piscines correspondaient aux besoins de ceux qui souhaitaient se baigner sans risque dans l'eau courante. Mais les capacités de ces piscines ne suffisaient guère pour satisfaire la demande. Ainsi, on sait qu'à Breisach p.ex. jusqu'à 5 000 baigneurs venaient au bord du Rhin pendant les belles journées d'été. Très peu de ces piscines, p.ex. le Lettenbad près de Zürich, ont continué à fonctionner sans interruption. La plupart ont du être fermées dans les années 70 à cause de la pollution des cours d'eau. Entretemps, beaucoup de nouvelles piscines ont vu le jour comme par exemple dans le Rhin près de Mayence, bien que le Rhin ne soit pas aux normes par rapport à la Directive sur la qualité des eaux de baignade.

Il ne faudra pas s'attendre à ce que la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et la Directive Cadre Européenne sur la qualité des eaux de baignade, entrée en vigueur le 24 mars 2006 aient une influence directe pour changer cette situation.

La déclaration de certains tronçons des cours d'eau en tant qu'eaux de baignade suite à la réalisation de mesures appropriées est très controversée. Alors qu'en Bavière, dans le cadre du « programme spécial en faveur des eaux de baignade », on part de l'idée que l'irradiation UV des eaux sortant des stations d'épuration est suffisante pour permettre au citoyen responsable de se baigner dans l'Isar, on considère en Rhénanie du Nord-Westphalie que seule une élimination des germes par une nanofiltration (coût supplémentaire de 0,25 /m<sup>3</sup>) constitue un moyen approprié pour autoriser la baignade de manière officielle.





Au Bade Wurtemberg, la question de la qualité des eaux de baignade ne se pose actuellement même pas. D'autres problèmes de qualité sont ici visiblement plus importants. Ainsi 80 composants pharmaceutiques peuvent être détectés au niveau des sorties des stations d'épuration. Il existe des soupçons que certains de ces produits nuisent à la reproduction de la faune piscicole de part leur effet similaire aux hormones. Dans des expérimentations de terrain au niveau de la station d'épuration à Ulm/Neu-Ulm, on a pu réduire de 80% ces traces de produits par l'ajout de charbon actif (coût 0,06-0,1 EUR/m<sup>3</sup>).

Au moment même du début de la saison de baignade 2006, le Ministre d'Etat de la Bavière Dr. Werner Schnappauf a mis en marche l'installation de désinfection UV à Freising le 22.05.2006 dans le cadre du «programme spécial en faveur des eaux de baignade». L'interdiction générale de baignade a ainsi été levée le long de l'Isar. Ainsi, l'Isar devient d'après le Ministre d'Etat, «la piscine la plus longue d'Europe» tandis que dans l'Elbe, le Rhin, le Tiber, la Tamise, Seine ou Yangtsé la baignade est actuellement «absolument impensable». «Le fait de se baigner dans une rivière en plein milieu d'un Etat industriel est du luxe pur !» tels sont les propos du Ministre d'Etat.

L'administration bavaroise légalise ainsi un état qui n'était de toute façon plus réversible avec le nombre de baigneurs en constante augmentation ces dernières années. Lors du même discours, le Ministre Schnappauf indique également clairement que l'Isar n'est pas encore une eau de baignade officielle dans le sens de la Directive Cadre Européenne sur la qualité des eaux de baignade malgré la levée de l'interdiction de baignade.

Il argumente que les cours d'eau sont des systèmes dynamiques qui ont par conséquent une quantité variable de germes et ainsi une qualité sanitaire fluctuante. Cependant, la nouvelle version de la Directive Cadre sur la qualité des eaux de baignade

exige justement des valeurs minimum qui doivent plus ou moins rester constantes. D'après Schnappauf, la baignade dans un cours d'eau signifie toujours un risque d'accident élevé du au courant ainsi qu'un plus grand risque d'infection non quantifiable ! Il conseille par conséquent de renoncer à la baignade lorsque le niveau d'eau est élevé et le courant est fort, le temps est mauvais ou lors de pollutions présumées. Il conseille en outre d'éviter d'avalier l'eau de l'Isar.

Il espère que les baigneurs sont, du moins le long de l'Isar, des citoyens raisonnables et responsables, qui possèdent une forte conscience des problèmes et qui respectent les consignes, par exemple lors de dysfonctionnements dans les stations d'épuration.

La désignation, dans un futur proche, de certains cours d'eau ou de tronçons en tant qu'eaux de baignades officielles, dépendra finalement de la volonté de la politique et de l'administration de mettre en œuvre la participation citoyenne demandée par l'article 11 de la Directive Cadre Européenne sur la qualité des eaux de baignade en particulier lors de l'établissement des listes des eaux de baignade. De plus, elle dépendra également de l'engagement des futurs baigneurs pour améliorer la situation locale pour que des cours d'eau ou au moins certains tronçons puissent être désignés en tant qu'eaux de baignade.

Les bases légales concernant la baignade dans les cours d'eau sont fondamentalement différentes dans les pays européens. En Allemagne, la baignade n'est pas interdite à la base, sauf dans certains secteurs uniquement réservés à la navigation, comme les ports. Les baigneurs sont en grande partie responsables de leur comportement. En France par contre, ce sont les maires qui sont potentiellement responsables si ils permettent la baignade dans un cours d'eau ou un tronçon se trouvant sur leur ban communal.

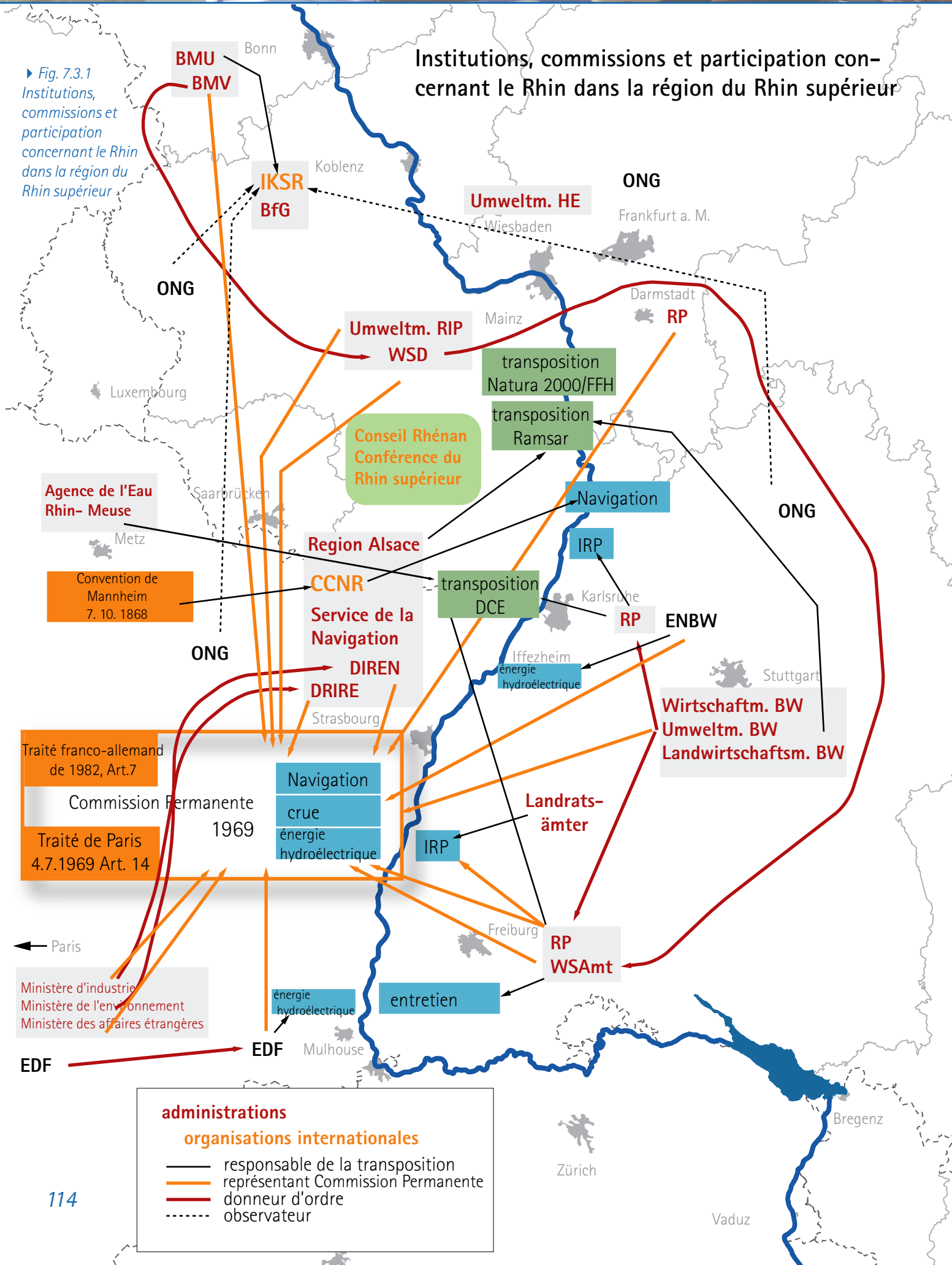
## Lieux de baignade en Allemagne

*La majorité des eaux de baignade en Allemagne sont de bonne qualité. Cependant, d'après le rapport de l'UE sur les eaux de baignade en Allemagne, de moins en moins de cours d'eau peuvent servir à la baignade. Depuis 1991, les administrations compétentes des Länder ont rayé plus de 400 lieux de baignade de la liste des eaux de baignade sans aucune explication. Ceci fait l'objet d'un contentieux européen depuis 2006. Face à la fermeture progressive des piscines publiques pour des raisons financières, l'opinion publique demande de plus en plus le développement et l'autorisation de lieux de baignade le long des cours d'eau.*



# Institutions, commissions et participation concernant le Rhin dans la région du Rhin supérieur

► Fig. 7.3.1  
Institutions,  
commissions et  
participation  
concernant le Rhin  
dans la région du  
Rhin supérieur

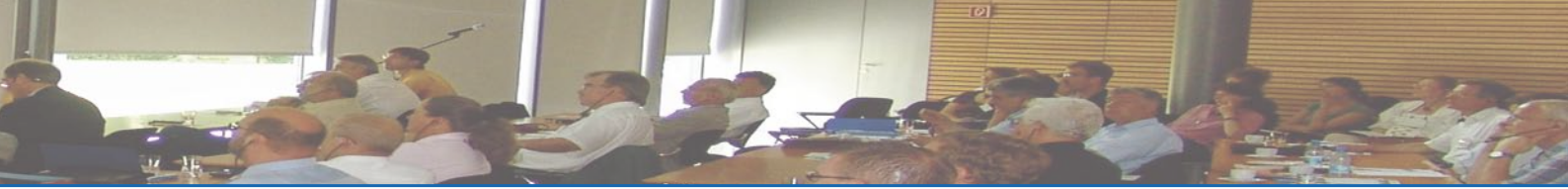


**administrations**

**organisations internationales**

- responsable de la transposition
- représentant Commission Permanente
- donneur d'ordre
- - - observateur





## 7.3 Participation citoyenne transfrontalière

### Participation citoyenne transfrontalière dans le Rhin supérieur

Tandis qu'au niveau du Lac de Constance il existe une discussion internationale entre les Etats riverains du lac dans le cadre de la Commission Internationale du lac de Constance et de la Conférence pour le futur du Lac de Constance, un tel débat est complètement absent au niveau du Rhin supérieur. Une des raisons à cela est que les commissions compétentes (Conférence du Rhin supérieur et Conseil Rhénan, Eurodistricts, etc.) ne s'occupent pas continuellement du Rhin supérieur et de ses zones alluviales. Bien que la Conférence du Rhin supérieur ait mis en place un groupe de travail «environnement» qui a à son tour convoqué un groupe d'experts pour la nappe phréatique et la protection de la nature, une préoccupation constante concernant le Rhin supérieur n'existe pas. Les autres commissions bi- voir tri-nationales ne se préoccupent elles aussi que de manière sporadique, parallèle et non concertée du Rhin. Le contenu des débats d'une commission est plutôt ignoré des autres commissions.

Le tableau 7.3.1 résume l'ensemble de ces commissions et leurs fonctions au niveau de la partie Sud du Rhin supérieur de Bâle jusqu'à l'embouchure de la Lauter sans prétention d'exhaustivité. La Fig.7.3.1 tente de retracer les relations entre les commissions les plus importantes.

S'y rajoutent d'autres institutions et commissions dans la partie Nord du Rhin supérieur entre l'embouchure de la Lauter et Mayence/ Wiesbaden, entre la Hesse et la Rhénanie Palatinat ainsi que dans la partie Nord-Ouest de la Suisse.

### Fragmentation et manque de cohérence

Une quantité quasi innombrable de commissions et d'institutions de la partie Nord-Ouest de la Suisse, de l'Alsace et du Bade Wurtemberg, de la Hesse et de la Rhénanie-Palatinat s'occupent chacune de leur côté d'une infime partie de la problématique, sans en respecter la moindre cohérence. Ceci est particulièrement dû au fait que la plupart des acteurs n'échangent pas ou que très rarement entre eux. Dans son étude concernant les commissions en Alsace et le Pays de Bade, BLATTER avait déjà tiré les conclusions suivantes :

«On peut globalement dire que des deux côtés, une quantité énorme d'acteurs et d'administrations est en charge des dossiers considérés. Demmke (1994: 199) tire les mêmes conclusions pour la gestion de l'eau en France. Cependant, la situation dans l'Allemagne fédéraliste n'est pas plus simple pour autant. Le chevauchement des questions de protection de la nature classique avec celles de la navigation augmente encore plus la complexité. Concernant les compétences, on peut les résumer comme suit: en Allemagne, les compétences les plus importantes se trouvent au niveau des Länder. Au sein des Länder, on trouve ensuite 3 niveaux hiérarchiques. En France, les acteurs principaux sont des Services de l'Etat décentralisés au niveau des Régions. Mais le vrai problème central de la coopération transfrontalière n'est pourtant pas cette asymétrie structurelle mais plutôt la complexité au sein des services. Ainsi, lors d'un sondage du côté allemand, il apparaissait que les connaissances des structures homologues de l'autre côté du Rhin étaient très limitées. Chacun se limite à son pendant sectoriel. Une préoccupation approfondie des autres secteurs du pays voisin, condition

*Source*  
*Blatter, Joachim (1994):*  
*"Grenzüberschreitende*  
*Zusammenarbeit im Gewässer-*  
*und Auenschutz am Oberrhein",*  
*EURES discussion paper dp-43*  
*ISSN 0938-1 805, Freiburg, 1994,*  
*104 pages*



nécessaire à une compréhension globale et profonde, n'est pas envisageable de par le manque de temps ou de ressources humaines.»

#### Une participation insuffisante

Il est par ailleurs envisageable que certaines des commissions susmentionnées puissent se soustraire à la participation citoyenne dans la gestion de l'eau (cf article 14 de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau) et puissent débattre en huis clos. Pour les associations de protection de l'environnement, la commission Permanente est un bon exemple de manque de transparence et de participation. Dans cette commission franco-allemande, des décisions importantes concernant le Rhin supérieur sont prises par des experts, sans qu'un débat public n'ait eu lieu au préalable.

Mais la participation citoyenne également absente des décisions quasi-quotidiennes concernant des installations industrielles ou des projets d'infrastructure. Chaque mois, des projets du pays voisin sont critiqués ou mis en question par la presse, la population locale ou les services compétents en France, en Allemagne ou en Suisse.

- Mais que peuvent faire les Allemands contre les projets de zones commerciales françaises ou suisses prévues sur l'autre rive ?

- Comment gérer la peur de la population française en vue des mesures de protection contre les crues prévues par l'Allemagne sur le Rhin ?

- Combien de temps les Allemands et les Suisses doivent-ils encore patienter pour retrouver le saumon dans leur cours d'eau si EDF ne rétablit pas la continuité écologique au niveau de ses barrages ?

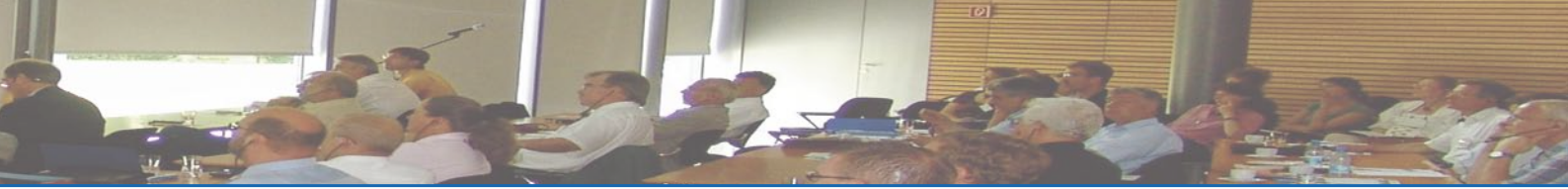
L'expérience montre que tout projet dans le Dreieckland concerne le Rhin et ses zones alluviales. Cependant, la culture participative transfrontalière en est encore à ses débuts. La barrière de la langue combinée à des différences législatives

Tableau 7.3.1

#### Sélection des institutions compétentes au Rhin supérieur

- Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR): Schéma directeur, uniquement poissons; réseau de biotopes
- Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR)
- Commission Permanente franco-allemande: principalement protection contre les crues navigabilité du Rhin supérieur
- Service de l'eau des Regie-rungspräsidien Karlsruhe et Freiburg: Transposition de la DCE, plan de gestion (mais uniquement le cours d'eau, sans les zones alluviales)
- Directions Régionales de l'Environnement (DIREN)
- Agence de l'Eau
- Umweltministerium Ba.-Wü.: PIR/Rétention des crues, Renaturation des zones alluviales
- Landwirtschaftsministerium Ba.-Wü.: désignation des sites Ramsar, uniquement avifaune pour l'instant
- Naturschutzbehörden bei den Regie-rungspräsidien in Karlsruhe und Freiburg: Natura2000
- Conservatoire des Sites Alsaciens: protection de la nature opérationnelle côté alsacien
- Landratsämter en tant que services de l'eau et de la nature locales (entre autre responsable des procédures d'autorisation relatives au Rhin)
- Wasser- und Schifffahrtsverwaltungen: Gestion du Rhin en tant que voie navigable de l'Etat, aménagement et entretien, assurer la navigation
- Service de la Navigation in Strasbourg: ditto
- Electricité de France (EDF) und Energie Baden-Württemberg (EnBW): production d'énergie hydroélectrique et fonctionnement des écluses (EDF)
- Wirtschaftsbehörden: Politique d'installations industrielles le long du cours d'eau
- Rhinvivant: Tourisme
- Trois Eurodistricts entre Bâle et Strasbourg
- Comité de pilotage dans le cadre du renouvellement de la concession de Kembs ainsi que d'une étude de mobilisation de matériaux solides
- Bergbehörden: Gestion, surveillance et assainissement des résidus toxiques dans la nappe phréatique du Rhin
- Regionalverbund Südlicher Oberrhein: Protection de la nature et aménagement du territoire au sud de la rive badoise du Rhin





et de valeurs sociétales alourdissent la coopération.

Comme démarche prometteuse on peut citer l'organisation de 4 conférences des maires du projet « Freude am Fluss ». L'objectif de ce projet, également financé dans le cadre du programme Interreg III, était d'animer un échange entre maires concernant des idées innovatrices sur l'évolution du paysage fluvial pour donner plus d'espace aux cours d'eau et en impliquant la population dans les processus de planification.

Coopération avec le projet  
Ineterreg IIIb « Freude am Fluss »

<http://www.freudeamfluss.eu>



▼ ▲ Fig. 7.3.2, 7.3.3

Conférence des maires à Karlsruhe  
le 19 et 20 Juin 2006, lors de  
laquelle le RéseauRhénan était  
présent.



*Des conventions de partenariat entre des organisations de protection de la nature*

*Un autre exemple pour de la coopération transfrontalière du Rhin supérieur pourrait être la convention de partenariat existante depuis 2004 entre les 3 organisations de protection de la nature le Conservatoire des Sites Lorrains (F), la fondation Naturlandstiftung Saar (D) et la fondation Hëllef fir d' Natur (L). Deux autres partenaires se sont rajoutés en 2007 sur la convention: la fondation Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (D) et les Réserves Naturelles RNOB (NATAGORA). La convention concerne la coopération transfrontalière dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement, de la gestion du paysage culturel, des projets de forêt naturelle, le soutien et l'accompagnement d'études scientifiques ainsi que le travail de communication dans l'agglomération Wallonie-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat-Saarland.*

**Commissions Internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) – Un exemple à suivre pour une coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur?**

Pour la coopération transfrontalière au niveau de la Moselle et de la Sarre, il existe respectivement une seule commission. Les CIPMS co-existent depuis plus de 45 ans sous un même toit.

Sur leur site Internet, on peut lire:

*„La Commission Internationale pour la Protection de la Moselle contre la Pollution fut créée en conformité avec la Convention sur la Canalisation de la Moselle, signée le 27 octobre 1956. Le paragraphe 55 de cette convention stipule que les Etats contractants prendront les mesures requises pour assurer la protection des eaux de la Moselle et de leurs affluents contre la pollution et, à cet effet, une collaboration appropriée s'établira entre les services compétents desdits Etats.*

*Le 20 décembre 1961 fut donc signée à Paris la convention entre les gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne, de la République Française et du Grand-Duché de Luxembourg sur la création de la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle contre la pollution.*

*Une convention portant création de la Commission Internationale pour la Protection de la Sarre, le plus important affluent de la Moselle, fut signée simultanément entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne. Ce protocole se base sur l'article 8 de l'annexe 8 du Traité sur le règlement de la question sarroise qui avait été signé le 27 octobre 1956 par la République fédérale d'Allemagne et la République française.*

*Les deux protocoles de création entrèrent en vigueur le 1er juillet 1962 et les deux commissions eurent pour mission d'instituer et d'assurer la coopération entre les gouvernements contractants pour protéger les cours d'eau de la pollution.*

*Ces conventions relèvent du droit international et visent à encourager la coopération transfrontalière entre les services compétents afin de protéger la Moselle et la Sarre contre la pollution.*

*Dans un premier temps, les Commissions eurent pour mandat de préparer et de faire effectuer toutes les recherches nécessaires pour déterminer la nature, l'importance et l'origine des pollutions et d'exploiter les résultats de ces recherches ainsi que de proposer aux gouvernements des mesures appropriées en termes techniques, scientifiques et financiers.*

*Conformément à cette définition des tâches, la coopération transfrontalière démarra rapidement avec l'instauration, dès 1963, de deux groupes de travail par commission:*

*GT «A»: Détermination de la nature, de l'importance et de l'origine de la pollution (approche milieu)*

*GT «B»: Analyse de mesures visant à protéger la Moselle et la Sarre (émissions).*

*En optant pour cette double approche, les Commissions anticipèrent dès 1963 l'approche combinée, définie dans l'article 10 de la DCE, et elles furent ainsi les précurseurs en Europe d'une gestion intégrée des eaux.*

Il faut voir dans le futur dans quelle mesure la CIPMS peut constituer un exemple à suivre pour la coopération transfrontalière du Rhin supérieur. Il paraît en tout cas censé de centraliser les fonctions de la CCR, CIPR et de la Commission Permanente au niveau du Rhin supérieur.



# 8 Informations supplémentaires

## 8.1 Bibliographie

- „Planning for real“ Dr. Tony Gibson, c/o Neighbourhood Initiatives Foundation, The Poplars Lightmoor, Telford, TF4 3QL
- Bischoff, Ariane; Selle, Klaus; Sinning, Heidi (1996): Informieren, beteiligen, Kooperieren – Kommunikation in Planungsprozessen. Eine Übersicht zu Formen, Verfahren, Methoden und Techniken. Dortmund 1996
- Blatter, Joachim (1994): „Grenzüberschreitende Zusammenarbeit im Gewässer- und Auenschutz am Oberrhein“, EURES discussion paper dp-43 ISSN 0938-1 805, Freiburg, 1994, 104 Seiten
- Dauscher, Ulrich (1998): Moderationsmethode und Zukunftswerkstatt. Berlin 1998
- Davidoff, P.(1995): "Advocacy and Pluralism in Planning" in: Journal of the American Institut of Planning, November 1965, XXXI
- DWA-Themen GB 1.5 - April 2008: Aktive Beteiligung fördern! Ein Handbuch für die bürgernahe Kommune zur Umsetzung der Wasserrahmenrichtlinie. 64 S. (<http://www.dwa.de>)
- Geiler, Nikolaus (2004): Unterschiedliche Wege zur Bürgerbeteiligung in der Wasserwirtschaft ATV-DVWK-Tagung zum Partizipationsgebot in der EG-Wasserrahmenrichtlinie.- KA-Abwasser, Abfall 2004 (51), Nr. 7: 720-722
- Intermediäre Organisationen in sechs Ländern. Ergebnisse einer Umfrage in den USA, den Niederlanden, der Schweiz, Österreich, Großbritannien und der Bundesrepublik Deutschland. in: WohnBund (Hg): Wohnpolitische Innovationen '90 Darmstadt [VwP, ISBN 3 – 922981-56-9] S. 208 - 227
- Knoll, Jörg: Kleingruppenmethoden. Effektive Gruppenarbeit in Kursen, Seminaren und Tagungen. Weinheim-Basel 1997
- Lipp, Ulrich; Will, Hermann (1999): Das große Workshop-Buch – Konzeption, Inszenierung und Moderation von Klausuren, Besprechungen und Seminaren. Weinheim-Basel 1999.
- Oppermann, Bettina; Langer, Kerstin (2003): Verfahren und Methoden der Bürgerbeteiligung in kommunalen Politikfeldern. Leitfaden (hg. von der Akademie für Technikfolgenabschätzung Baden-Württemberg).
- Schumann, Siegfried (2006): Repräsentative Umfrage.- Oldenbourg, R: 299 S.
- Seifert, Josef W.: Visualisieren, Präsentieren, Moderieren. Offenbach 1999.
- Sinning, H. (1996): Moderation in der Umwelt- und Raumplanung - Eine Weiterbildungskonzeption In: CLAUSSEN B. u.a. Zukunftsaufgabe Moderation - Herausforderung in der Raum- und Umweltplanung
- Stiftung Mitarbeit [Hg.] (2003): Die Kunst, sich nicht über den Runden Tisch ziehen zu lassen. Ein Leitfaden für BürgerInneninitiativen in Beteiligungsverfahren, Bonn 2003
- Werkstatt für Gewaltfreie Aktion, Baden (2004): Konsens- Handbuch zur gewaltfreien Entscheidungsfindung.- Eigenverlag, Karlsruhe: 218 S.
- Wildenhahn, Eberhard (2003): Praxis der Öffentlichkeitsbeteiligung in Deutschland – Vergleich mit den Anforderungen der Wasserrahmenrichtlinie .- KA-Abwasser, Abfall 2003 (50), Nr. 7: 877-879

## 8.2 Liste de documents

Une liste de documents sur le Réseau Rhénan se trouve sur le site:

<http://www.rhinenet.net/documents>

Internetlinks:

<http://www.wegweiser-buergergesellschaft.de>

*SLIM (slim = social learning for the integrated management and sustainable use of water at catchment scale)*

<http://slim.open.ac.uk/page.cfm?pageid=slimhome>

*Harmonicop (Harmonising cooperative planning):*

<http://www.harmonicop.uos.de>

<http://www.wrrl-kommunal.de/content,410.html>



Klasse 7, Gewässer AG, Deutsch- Französisches Gymnasium, Freiburg

[www.rhinenet.net](http://www.rhinenet.net)



Klasse 5a, Goethe Gymnasium, Freiburg